

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11 (A)	12	13	14	15	16 (M)	17	18 (B)	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	L*	a*	b*
L*	39.12	65.43	49.87	44.26	55.56	70.82	63.51	39.92	52.24	97.06	92.02	87.34	82.14	72.06	62.15	49.25	38.62	28.86	16.19	8.29	3.44	31.41	72.46	72.95	29.37	54.91	43.96	82.74	52.79	50.87	L*		
a*	13.24	18.11	-4.34	-13.80	9.82	-33.43	34.26	11.81	48.55	-0.40	-0.60	-0.75	-1.06	-1.19	-1.07	-0.16	-0.18	0.54	-0.05	-0.81	-0.23	20.98	-24.45	16.83	13.06	-38.91	52.00	3.45	50.88	-27.17	a*		
b*	15.07	18.72	-22.29	22.85	-24.49	-0.35	59.60	-46.07	18.51	1.13	0.23	0.21	0.43	0.28	0.19	0.01	-0.04	0.60	0.73	0.19	0.49	-19.43	55.93	66.80	-49.49	30.77	30.01	81.29	-12.72	-29.46	b*		

D50 Illuminant, 2 degree observer

Density → 0.04 0.09 0.15 0.22 0.36 0.51

Golden Thread

0.75 0.98 1.24 1.67 2.04 2.42

Colors by Munsell Color Services Lab

Don Williams

Bans de
Mariage

publiés à

F. AOUQ

dès le 1^r Juillet

1821.

CHARLES BOULOGNE, Relieur, montée de la Palud, n.° 6, à Lausanne, vend toutes sortes de Livres d'usage pour les Ecoles, tels que Testamens, Psaumes, Catéchismes, Livres de Prières, et en général tout ce qui concerne l'instruction, de même que Papiers de diverses grandeurs et qualités, Plumes, Encre de diverses couleurs, Livres Blancs pour registres de toutes sortes de formats, Porte-Feuilles de poche, &c.; le tout à juste prix.— Il prévient les personnes qui sont dans le cas de faire usage de Livres Blancs, et notamment Messieurs les Négociants, qu'il se charge de rayer lesdits Livres dans quel genre que ce soit, d'après le procédé inventé à Paris.

NB. Il fréquente les principales foires du Canton.

Archives cantonales vaudoises

RM 2201.8

Microfilm

Bans
de
Mariage
publiés à
Faou
dès le 1^r Juillet
1821

SB 65

Ed 56/4

2011

THE CITY

Public
Library

1821

1821

Bans de Mariage

publiés à Faoug.

N^o 1.

Mariage de
Christian Christophe
Schneider avec
Marguerite
Estoppey

Les Dimanches dix Neuvième, Vingt Sixième Aoust et deux Septembre Mil huit cens Vingt un, ^(Jeudi Mil-Sept-cens Nonante quatre) Les Bans de mariage de Christian Christophe Schneider de Biglen, au Canton de Berne, né le 24 Avril 1794, domicilié à Faoug, fils de Nicolas Schneider, et de Anne née Moeder, d'une part;
Et de Anne Marguerite Estoppey, née le 5 Janvier Mil Sept-cens Nonante trois, de Granges sous Frey, et y étant domiciliée, fille d'Alexandre Estoppey, et de Louise née Comte; Ont été publiés dans la Paroisse de Faoug, d'après la déclaration que m'a faite par écrit le Pasteur de Frey qu'il a entre les Mains le Permis du Département de Justice et Police en datte du neuf aoust mil huit-cens vingt-un, pour la publication de ce mariage, et après que les Epoux m'ont remis leur acte de naissance.

Du Toit Pasteur.

N^o 2.

de Jacob
Hodel avec
Agathe Esther Testuz

Les Dimanches Vingt Sixième Aoust, deuxième et neuvième Septembre Mil-huit cens vingt un; Les Bans de mariage de Jacques Hodel, Né en Mil sept-cens huitante-neuf, Bourgeois de Unter-Langenegg, Paroisse de Scharzenegg, Canton de Berne, domicilié à Faoug, fils de Jean Hodel, et de Lilette Hodel née Herchen, sa femme d'une part.
Et Agathe Esther Testuz née en Mil sept-cens Nonante sept, Bourgeoise de Villette, et y étant domiciliée fille de feu Jean Louis Testuz et de sa femme Susanne Testuz, née Parisod; Ont été publiés dans la Paroisse de Faoug. Après que les Epoux m'ont remis entre les mains, un Permis du Département de Justice & Police en datte du dix-septième Aoust signé Bourgeois, pour la Publication de ce mariage et les extraits des Actes de leur naissance.

Du Toit Pasteur.

N^o 3.

de
Rodolph
Pantillon
Avec Marguerite Henriette
Druey

Ensuite d'un Permis du Département de Justice et Police, en datte du sixième Février Mil huit cens Vingt deux, signé Bourgeois, qui demeure en dépôt dans les Archives de la Cure. Les Dimanches dixième, dix septième et vingt quatrième Février mil huit cens vingt deux, Les Bans de mariage de Rodolph Pantillon de Prax, demeurant à Meyriez Canton de Fribourg, né en Mil sept-cens Septante cinq, fils de feu Rodolph Pantillon de Prax, et de sa femme Elizabeth née Couchoind

Et de Marguerite Henriette Druey de Faoug, née en Janvier Mil Sept-cens Nonante deux, domiciliée à Meyriez, fille de Frédéric Nicolas Druey, de Faoug, et de sa femme Anne Marie née Seiler; Ont été publiés dans la Paroisse de Faoug, Après que les Epoux m'ont remis entre les mains leurs Actes de naissance, et le Permis mentionné ci-dessus.

Du Toit Pasteur.

N^o 4.

de
Jean Daniel
Raymond
Avec Madeleine Merle

Les Dimanches dix Septième, Vingt quatrième et trente unième Mars Mil-huit-cens vingt deux; les bans de mariage de Jean Daniel Raymond Né en Mil sept-cens cinquante un, Bourgeois de Donatyre, et y étant domicilié, Veuf de sa précédente femme Susanne Marie née Loup, et fils d'Abraham Raymond Bourgeois de Donatyre et de sa femme Madeleine née De La Cruz

Et Madeline Merle, née en mil sept-cens cinquante sept, Bourgeoise de Faoug, et y étant domiciliée, fille de feu Nicolas Merle, de Faoug, et de sa femme Susanne née Tricot; après que l'Epoux m'a exhibé son acte de naissance et celui de la mort de sa précédente femme, les quels demeurent déposés aux Archives de la Cure

Du Toit Pasteur.

mariage de
Siméon
Treyvaux
Avec Marie
Schneider

N° 5

Les Dimanches trentième Juin. Septième et quatorzième Juillet
Mil-huit cens vingt deux: Les Bans de Mariage de **Siméon Treyvaux** de
Cudrefin, domicilié a Faoug, né le septième Octobre. Mil huit cens trois, fils de Jean a feu Jean
Treyvaux, de Cudrefin, domicilié a Vallamand dessous, et de sa femme Susanna a David Perrin,
de Chavanne, d'une part.
Et Marie **Schneider** de Biglen, Canton de Berne, domiciliée a Faoug, née le vingt quatre
Novembre. Mil sept cens nonante neuf; fille de Nicolas Schneider, Bourgeois de Biglen, domicilié
a Faoug, et de sa femme Anne maëder, venue de Riddler, d'autre part: Ont été publiés dans la
Paroisse de Faoug, Après que les Epoux ont exhibé les extraits. ci après 1^o son acte de naissance,
2^o le Consentement de son Père a ce mariage, légalisé par le Juge de Paix. 3^o l'épouse, le Consentement
aussi de son Père, légalisé de même; lesquels demeurent déposés aux Archives de la Cure. Les Registres
de cette Paroisse, voyées Année 1799 prouvent d'ailleurs que l'épouse est effectivement née le vingt quatre
Novembre Mil-Sept cens Nonante neuf.

Du Toit Pasteur

de
Jean François Daniel
Druery
Avec Louise
Cornaz

N° 6

Les Dimanches quatrième, Onzième, et dix huitième Aoust, mil-huit cens vingt deux: Les
Bans de Mariage de Jean François Daniel **Druery** Bourgeois de Faoug, et y étant domicilié Né le 17
Decembre. Mil-Sept cens Nonante huit, fils de Pierre François Druery, aussi Bourgeois de Faoug, et y
étant domicilié, et de sa femme Jeane née Foyre, d'une part.
Avec Louise Marguerite **Cornaz**, Bourgeoise de Faoug, et y étant domiciliée, née le vingt
Janvier Mil-Sept cens nonante neuf, fille d'Abraham Samuel Cornaz (issu de Jean Daniel Cornaz et de Richard
Bourgeois de Faoug, et y étant domicilié, et de sa femme feüe Marguerite née Cornaz d'autre part. Ont
été publiés dans la Paroisse de Faoug. Les Registres qui déposent aux Archives de la Cure page 1. et 2.
prouvent que les Epoux sont nés a l'époque dite ci dessus.

Du Toit Pasteur

de
Jean François
Cornaz
Avec Sophie Esther
Guebhard

N° 7

Les Dimanches quinzième, vingt deuxième et vingt neuvième Septembre Mil-huit cens
vingt deux: les Bans de Mariage de Jean François **Cornaz** Né le trois Novembre Mil-Sept cens
nonante six, domicilié a Montet, Bourgeois de Cudrefin, Faoug, Moudon et Neuchatel, fils de feu
Jaques Daniel Cornaz et de sa femme Marianne Henriette Roulet, d'une part.
Avec Sophie Esther **Guebhard** née le sixième Decembre Mil-huit cens, Bourgeoise de Neuchatel et
y étant domiciliée, fille de François Henri Guebhard, et de sa femme Henriette Esther née Bonhôte; Ont été
publiés dans la Paroisse de Faoug, d'après la déclaration qui m'a été faite par le Pasteur de Montet au quel les
Epoux se sont adressés en premier lieu, que ces Epoux ont rempli les conditions prescrites par les Articles 32 et
suivans de la Loi du 8 Decembre 1820

Du Toit Pasteur

de
Benedict
Guillaume
Avec Susanne Marie
Crisinel

N° 8.

Les Dimanches Vingtème, Vingt septième Octobre, et troisième Novembre Mil-huit cens
vingt deux: Les Bans de Mariage de **Benedict Guillaume** Bourgeois de Scheunenberg, Balliage
de Frienisberg, Canton de Berne, domicilié a Faoug, Né le septième Mars Mil-Sept cens Nonante cinq,
fils d'Abraham Guillaume, Bourgeois de Scheunenberg, domicilié a la Sarraz, et de sa femme Elizabeth
Vidmer de Truel, d'une part.
Avec Susanne Marie **Crisinel** de Mollondins, domiciliée a Faoug, née le vingt deux Novembre
Mil Sept cens nonante sept fille de Jacob a feu Gabriel Crisinel de Mollondins, et de sa femme Susanne a feu
Jean Henri Gondoux, d'autre part: Ont été publiés dans la Paroisse de Faoug après que les Epoux ont remis
entre les mains leurs extraits de naissance, et un Permis du Departement de Justice et Police, en date du 10 8^{bre} 1822
Signé Bocherens, qui restent en dépôt dans les Archives de la Cure.

Du Toit Pasteur

1822

p. 3

N° 9

de
David Louis
Bugnon

Avec Jeane Marie Susanne

Brouner
dit Fontaine

Les Dimanches troisième, dixième et dix septième Novembre Mil-huit cens Vingt deux
les Bans de Mariage de David Louis Bugnon de Bullet, au District de Grandson, Commis des
Péages a Faoug, fils Majeur de defunt Jean Pierre Bugnon, et d'Anne Grandjean sa femme, d'une part.
Avec Jeane Marie Susanne Brouner d'Andryl en Thurgovie, domiciliée a Lausanne fille
majeure de defunt Jean Brouner (dit Fontaine) et de Susanne Emery sa femme, d'autre part; Ont été publiés
dans la Paroisse de Faoug, d'après la déclaration qui m'a été faite par le Pasteur Ricou de Lausanne que ces
époux lui ont remis leurs actes de Naissance et le Permis du Département de Justice & Police pour la
Publication de ces Annonces

FIN DE L'AN 1822

Du Toit Pasteur

Année 1823

N° 10

de
Denis Louis
Gottraux

Avec Marguerite Eliza
beth

Cornaz

Les Dimanches Sixième, treizième et vingtième Avril Mil huit cens Vingt trois
les Bans de Mariage de Denis Louis Gottraux, de Chavannes le Chêne, et y étant domicilié,
(Né en Juin Mil sept cens Nonante huit) fils Majeur de feu Francois Louis Gottraux de Chavannes
le Chêne et de sa femme Marguerite a feu Jacob Leubaix d'une part
Avec Marguerite Eliza beth Cornaz, de Faoug, et y étant domiciliée (Née en May
mil-sept cens Nonante huit) fille majeure de Jean Samuel Cornaz, de Faoug, et de sa femme
Jeane Eliza beth Cornaz, d'autre part. Ont été publiés dans la Paroisse de Faoug, Après que l'époux
m'a remis son acte de Naissance. Les Registres qui déposent aux Archives de la Cure prouvent
d'ailleurs que l'épouse est née en May Mil sept cens nonante huit

Du Toit Pasteur.

N° 11.

de
Samuel Daniel
Cornaz

Avec Susanne Eliza beth
Girard

Les Dimanches quinzième, vingt deuxième, et vingt neuvième Juin Mil-huit cent Vingt trois:
les Bans de Mariage de Samuel Daniel Cornaz, Bourgeois de Faoug et y étant domicilié, Né le trois
Aoust mil sept cent Nonante, fils Majeur de feu Abram Henri Cornaz, de Faoug et de sa femme Anne
Catherine née Perrin, d'une part.

Avec Susanne Eliza beth Girard, Bourgeoise de Cudrefin, domiciliée a Faoug, Née le trente
Septembre mil-sept cent nonante Six, fille majeure de Salomé Girard de Cudrefin d'autre part:
Ont été publiés dans la Paroisse de Faoug, après que l'épouse m'a eu remis son acte de Naissance. Les
Registres qui déposent aux Archives de la Cure prouvent d'ailleurs ^{que l'époux} est réellement né le trois Aoust mil
sept cens Nonante

Du Toit - Pasteur

N° 12

Mariage
de Jacob
Cornaz
Avec Anne Marie
Coendet

Les Dimanches Vingtième, Vingt Septième Juillet et troisième Aoust Mil-huit cent Vingt trois: Les Bans de Mariage de Jacob Cornaz, Bourgeois de Favug, et y étant domicilié (Né en Mil sept cens Septante huit) Veuf de sa précédente femme Susanne Schmutz décédée le 30 Octobre Mil-huit cent vingt deux, et fils majeur de feu Abram Henri Cornaz, de Favug, et de sa femme Catherine née Perrin, d'une part.

Avec Anne Marie née Coendet, Originnaire de Villars sur Morat, domiciliée a Favug (Née en Novembre Mil sept cent huitante six) Femme divorcée de son précédent mari Pierre Taret, du Prat, et fille majeure de feu Jean Coendet de Villars, et de sa femme Nanette née Bonjour, d'autre part: Ont été publiés dans la Paroisse de Favug, Après que l'épouse m'a remis son extrait de Naissance et son acte de divorce en date du 17. Juin mil-huit cent vingt trois: Les Registres de la Cure prouvent d'ailleurs que l'époux est réellement né en 1778, et que sa précédente femme est réellement décédée le 30 Octobre 1822.

Du Toit Pasteur

de Jean Pierre
Druey
Avec Marie Catherine
Viale

N° 13

Les Dimanches Sept, quatorze, et Vingt un Septembre Mil-huit cent Vingt trois: Les Bans de Mariage de Jean Pierre Druey, Bourgeois de Favug, domicilié a Marseille (Né le premier Janvier Mil huit cent) fils majeur de Daniel Nicolas Druey, de Favug, et de sa femme Jeane née Meyret d'une part.

Avec Marie Catherine Viale de Vintimile, dans les Etats du Roi de Sardaigne, domiciliée a Marseille (Née le huit Octobre Mil-huit cent trois) fille mineure de Pierre Viale, de Vintimile, et y étant domiciliée, et de sa femme Marie née Lorenzi, d'autre part: Ont été publiés dans la Paroisse de Favug, Après que l'époux m'a remis un Permis du Département de Justice et Police pour cette Publication, en date du Cinq Septembre Signé De La Horpe qui se pose dans les Archives de la Cure.

Du Toit Pasteur

de
Nicolas Pierre David
DeLarottaz
Avec Jeane L^{se} Georgette, Judith
Golliez

N° 14

Les Dimanches quatorzième, Vingt-unième et Vingt huitième Septembre Mil-huit cent Vingt trois: Les Bans de mariage de Nicolas, Pierre David DeLarottaz Bourgeois de Vestaux, Noville, et Renna, domicilié a Favug (Né le 2^d Decembre Mil sept cent Septante deux) fils majeur de feu Jean Rodolph DeLarottaz, et de Jeane Françoise née Talquier, sa femme, d'une part.

Avec Jeane Louise, Georgette, Judith Golliez, Bourgeoise de Payerne et y étant domiciliée, (Née le quinze Fevrier Mil sept cent huitante six) fille majeure d'Egrege, Samuel Jonas Golliez, en son vivant Receveur, Bourgeois de Lutri et Payerne, et de sa femme Jeane Françoise Chambaud d'autre part: Ont été publiés dans la Paroisse de Favug, Après que le Pasteur Verrey de Payerne au quel les époux se sont adressés en premier lieu m'a déclaré que les dits époux ont satisfait aux formes voulues par la Loi

Du Toit Pasteur

Fin de l'Année 1823

Année 1824

Mariage de Jean
Hauestein
Avec Elizabeth
Augsburger

N° 15

Les Dimanches, vingt deuxième, vingt neuvième Février et Septième Mars Mil-huit cent vingt quatre: Les bans de Mariage de Jean Hauestein de Unterfingen, Canton d'Argovie précédemment domicilié à Faoug, Agé de vingt six Ans, fils de Jacob Hauestein, et de Sabine Hogg, d'une part

Avec Elizabeth Augsburger, de Hochstetten, Canton de Berne, précédemment domiciliée à Faoug, Agée de vingt deux Ans, fille de Christian Augsburger et d'Elizabeth née Guérick d'autre part. Ont été publiés à Faoug, sur un permis du Département de Justice et Police en date du 16 Février Mil-huit cent vingt quatre, signé de la Harpe.

Du Toit Pasteur

de
Jean Pierre
Cornaz
avec Marie Salome
Monney

N° 16

Les Dimanches Vingt deux, Vingt-neuf Février et Sept Mars Mil-huit cent vingt quatre. Les Bans de Mariage de Jean Pierre Cornaz, Bourgeois de Faoug, domicilié à Avenches, agé d'environ vingt six Ans, fils de Louis Cornaz et de sa femme Jeanne née Festuz d'une part.

Avec Marie Salome Monney, Bourgeoise de Villars le grand, et y étant domiciliée, Agée de vingt trois Ans, fille de Jean Pierre Monney, et de sa femme Rose marguerite née Bardet d'autre part. Ont été publiés à Faoug, d'après la déclaration qui m'a été faite par le Pasteur de Villars le grand au quel les Epoux se sont adressés en premier lieu, que ces Epoux ont rempli les conditions prescrites par les Articles 32 et suivans de la Loi du 8 Xbre 1820

Du Toit Pasteur

de
Pierre Gabriel
DeMeyriez
Avec Susanne Marie
Thevoz

N° 17

Les Dimanches huit, quinze, et vingt deux Aoust Mil-huit cent vingt quatre: Les Bans de Mariage de Pierre Gabriel DeMeyriez, Bourgeois de Faoug, et y étant domicilié, Né le treize Février Mil sept cent nonante, fils majeur de Nicolas DeMeyriez, Bourgeois de Faoug, et de sa femme Christine née Longuebühl, de Vorbs, d'une part

Avec Susanne Marie Thevoz de Missy, domiciliée à Faoug, Née le vingt deux septembre mil-sept cent nonante six, fille majeure de Jean Louis fils de David Thevoz de Missy, et de Mariannes fille de Pierre Zwiller du dit Missy, sa femme, d'autre part: Ont été publiés à Faoug, après que l'épouse m'a exhibé son acte de naissance. Les Registres qui déposent aux Archives prouvent d'ailleurs que l'époux est réellement né en l'année dite ci dessus.

Du Toit Pasteur

de
Jaques
Lehman
Avec Catherine Marguerite
Cornaz

N° 18.

Les Dimanches quinze, Vingt deux et vingt neuf Aoust Mil-huit cent vingt quatre: Les Bans de Mariage de Jaques Lehman de Langnau, Canton de Berne, domicilié à Untersee (Né en Décembre Mil-huit cent) fils de Jaques Lehman de Langnau, et de sa femme Rosine née Kiener de Hochstetten d'une part.

Avec Catherine Marguerite Cornaz, Bourgeoise de Faoug, domiciliée à Berne (née le premier Octobre. Mil-huit cent) fille de François Rudolph Cornaz, Bourgeois de Faoug, et de sa femme Anne Bula, de Charmey, d'autre part: Ont été publiés dans la Paroisse de Faoug d'après un Permis du Département de Justice et Police en date du Onze Aoust, mil-huit cent vingt quatre, signé L. Jan qui dépose dans les Archives de la Cure.

Du Toit Pasteur

de
Jean Pierre Daniel
Schneider
Avec Marianne
Vacheron

N° 19

Les Dimanches dix neuf, Vingt six Septembre et trois Octobre Mil-huit cent vingt quatre. Les Bans de Mariage de Jean Pierre Daniel Schneider, de Biglen, Canton de Berne, domicilié à Faoug (Né en Juillet mil-huit cent trois) fils Mineur de Nicolas Schneider, de Biglen, et de sa femme Anne Née Maider, originaire de Rieder, d'une part.

Avec Marianne Vacheron, de Lugnez, Canton de Fribourg, domiciliée à Faoug (Née en Aoust mil-sept cent nonante neuf) fille de Jean Samuel Vacheron de Lugnez, et de sa femme Elizabeth née Rieley, d'autre part. Ont été publiés à Faoug, d'après un Permis du Département de Justice et Police, en date du Onzième Septembre, Mil huit cent Vingt quatre, signé L. Jan; après avoir reçu l'extrait des Naissance de l'épouse, et ensuite du Consentement du Père de l'époux mineur, manifesté par sa signature sur les annonces, et confirmé en personne en me touchant sur les mains.

Du Toit Pasteur

1824

N° 20

Mariage de Gabriel
GottrauxAvec Rose Françoise
Chapuis

Les Dimanches Vingt huit Novembre, cinq et douze Decembre mil-huit Cent Vingt quatre les Bans de Mariage de Gabriel Gottraux, de Chayannes le Chêne, domicilié a Faoug, (Né le neuvieme Novembre Mil-huit Cent un) fils de Pierre Francis Siméon Gottraux et de Anne Susanne Pochon ses Père et mère d'une part.

Avec Rose Françoise Chapuis, de Romanel, domiciliée a Payerne, (Née le deux Novembre Mil sept cent Nonante six) fille de Jean Abrām Chapuis et d'Henriette Briod d'autre part Ont été publiés dans la Paroisse de Faoug, d'après la déclaration qui m'a été faite par Frédéric Mellet Pasteur a Donatyre ou quel les Epoux se sont adressé en premier lieu, que ces Epoux ont rempli les Conditions prescrites par les Articles 32 et suivans de la Loi du 8 Decembre 1820

Du Toit Pasteur.

de Jean Samuel
Cornaz Avec
Judith Mayor

N° 21

Les Dimanches cinquieme, douzieme et dix neuvieme Decembre Mil-huit Cent-vingt quatre: Les Bans de Mariage de Jean Samuel Cornaz Bourgeois de Faoug, et y étant domicilié (Né le six May Mil sept cent nonante sept) fils Majeur de Jaques Cesar Cornaz, Bourgeois de Faoug, et de sa femme Susanne Elizabeth née Druey, d'une part.

Avec Judith Mayor, de Grandcour, domiciliée a Faoug (Née le trois Octobre Mil sept cent Nonante six) fille Majeure de Madeleine fille de Jean David Mayor, de Grand Cour, d'autre part. Ont été publiés dans la Paroisse de Faoug, après que l'épouse a eu exhibé son acte de naissance qui dépose aux Archives de la Cure.

Du Toit Pasteur

Fin de l'Année 1824

de Daniel Gabriel

Druey

Avec Marie Louise

Gutknect

N° 22

Les Dimanches Vingtieme, Vingt Septieme Mars, et trois Avril Mil-huit cent Vingt cinq: Les Bans de Mariage de Daniel Gabriel Druey, Bourgeois de Faoug, et y étant domicilié, né en Mil sept cent cinquante deux, fils de defunt Daniel Druey, et d'Elizabeth née Rappin sa femme, d'une part.

Avec Marie Louise Gutknect, Bourgeoise d'Oberried, Prefecture de Morat, au Canton de Fribourg, domiciliée au dit Oberried, Née en Mil sept cent Soixante huit, fille de Jaques Gutknect, et de Barbara Crammer, ses Père et mère d'autre part; Ont été publiés dans la Paroisse de Faoug, Après que les Epoux ont exhibé les extraits ci après l'extrait mortuaire de la precedente femme de l'Epoux, 2^e l'acte de naissance de l'épouse, et 3^e un autre acte légalement legalisé qui constate qu'elle est libre, lesquels déposent aux Archives de la Cure.

Du Toit Pasteur

1825

Année 1825

Pour les Bans de Mariage de Gabriel Daniel Druey avec Marie Louise Gutknect Voyes page précédente

N° 23

de
**Jean Nicolas
Grin**
Avec Catherine
Martin

Les Dimanches douze, dixneuf et vingt six Juin Mil-huit cent Vingt cinq. Les Bans de Mariage de Jean Nicolas Grin Majeur (né le vingt un Janvier Mil sept cent nonante neuf) domicilié a Avenches et précédemment a Faoug, Bourgeois de Belmont, fils de Daniel fils de David Grin, et de Jeane Marie née Grin, sa femme d'une part;
Avec Catherine Martin majeure (née en mil sept huitante cinq) fille de Frederic Martin, de la bourse des Incorporés, domiciliée a Avenches et précédemment a Faoug, d'autre part. Ont été publiés dans la Paroisse de Faoug, d'après la déclaration qui m'a été faite par le Pasteur Suffragant d'Avenches Fried Mellet a qui les Epoux se sont adressés en premier lieu, que ces époux ont rempli les conditions prescrites par les Articles 32 et suivans de la Loi du 8 Xbre 1820

Du Toit Pasteur

N° 24

de Bernard
Simonet
Avec Madeleine Rosine
Heer

Les Dimanches vingt un, vingt huit Aoust, et quatre Septembre Mil huit cent Vingt cinq. Les Bans de mariage de Bernard Simonet de Clavaleyres au Canton de Berne domicilié a Faoug (Agé de cinquante quatre Ans) fils majeur de Dietrich Simonet et de Anne née Poniet sa femme d'une part;
Avec Madeleine Rosine Heer Bourgeoise de Coinvins, domiciliée a Morat (née le 25 Xbre 1795) fille majeure de Jean Michel Heer et de sa femme Catherine née Kocher d'autre part. Ont été publiés dans la Paroisse de Faoug, Après que les Epoux ont eu exhibé chacun leur extrait de Naissance, et de plus un Permis du Département de Justice & Police, du Canton de Valid, en date du 17 Aoust Mil huit cent vingt cinq signé L. Jan; Papiers qui déposent aux Archives de la Cure.

Du Toit Pasteur

N° 25

de Jean Pierre Nicolas
Druey
Avec Françoise Louise
Conod

Les Dimanches trente Octobre, six et treize Novembre Mil huit cent vingt cinq. Les Bans de Mariage de Jean Pierre Nicolas Druey, né le vingt sixième Mars Mil sept cent quatre vingt quinze (1795), Bourgeois de Faoug, domicilié a Lausanne, fils de feu Daniel Nicolas Druey, et de Jeanes Elisabeth Meyret, d'une part
Avec Françoise Louise Conod, née le quatrième Octobre Mil huit cent deux (1802) Bourgeoise de Ballaigues et y demeurant, fille de Jacob Conod et de Susanne Flacion d'autre part; Ont été publiés dans la Paroisse de Faoug, d'après la déclaration qui m'a été faite par J. M. Besançon Pasteur Suffragant a Ballaigues, au quel les Epoux se sont adressés en premier lieu, que ces Epoux ont rempli les conditions prescrites par les Articles 32 et suivans de la Loi du 8 Xbre 1820

Du Toit Pasteur

N° 26

de Christ
Schneider
Avec Jeane Susanne
Schneider

Les Dimanches six, treize et vingt Novembre Mil huit cent vingt cinq. Les Bans de Mariage de Christ Schneider Bourgeois de Biglen dans le Canton de Berne, domicilié a Faoug, Agé de vingt quatre Ans, fils de Christ Schneider et de sa femme Madeleine née Mayer d'une part.
Avec Jeane Susanne Schneider, aussi de Biglen, domiciliée a Faoug (née le 2 Aoust 1806) fille mineure de Nicolas Schneider et de sa femme Anne née Maeder, de Riddler, d'autre part; Ont été publiés a Faoug, d'après un Permis du Département de Justice et Police qui m'a été produit, en date du 17 Xbre 1825, signé J. Monod.

Du Toit Pasteur

1825

N° 27.

Mariage de
Daniel Nicolas
Demeyriez
Avec Marie Elizabeth
Jaunin

Les Dimanches Vingt, Vingt Sept Novembre et quatre Décembre Mil huit Cent -
vingt Cinq; les Bans de Mariage de Daniel Nicolas Demeyriez, Agé de trente Un Ans, Bourgeois
de Favug, et y demeurant, fils de Nicolas, Philippe César Demeyriez, et de la femme Christine née
Löguebuhl, d'une part.

Avec Marie Elizabeth Jaunin, Agée de vingt quatre Ans, Bourgeoise de Villars le grand
et y demeurant, fille de feu Jean Louis Jaunin et de Marie Catherine née Monney, la femme; Ont été
publiés dans la Paroisse de Favug, ensuite de la déclaration qui m'a été faite par R: Rapin Pasteur à
Villars le grand, au quel les époux se sont adressés en premier lieu, que les époux ont rempli les formalités
prescrites par les Articles 32 et suivants de la Loi du 8 Xbre 1820

Du Fort Pasteur

Fin de l'Année 1825.

N° 22

N° 20

Corros

Schneider

Schneider

Année 1826.

N° 28.

Mariage de
Pierre Samuel
Cornaz
Avec Rose Marie
Desybourg

Les Dimanches douze, dixneuf et vingt six Fevrier Mil-huit cent vingt six les Bans de Mariage de Pierre Samuel Cornaz, Agé de vingt Sept Ans, Bourgeois de Favug et y demeurant, fils de Nicolas Cornaz et de feuë Susanne née Druey la femme; Avec Rose Marie Desybourg, Agée de vingt quatre Ans, Bourgeoise de Villars le grand et y demeurant, fille de Jean Daniel Desybourg et de sa femme Marguerite née Feugueley sa femme. Ont été publiés dans la Paroisse de Favug ensuite de la Declaration qui ma été faite par Monsieur Ropin Pasteur a Villars le grand, au quel les Epoux se sont adressé en premier lieu, que ces Epoux ont rempli les formalités prescrites par les Articles 32 et suivans de la Loi du 8 Xbre 1820

Du Toit Pasteur

N° 29.

de
Jacob Simeon
Genillod
Avec Rose Marie
Vuillemin

Les Dimanches trente Avril, Sept et quatorze May mil huit cent vingt six: Les Bans de Mariage de Jacob Simeon Genillod de Niédens dessus, Commune d'Yvonand, Canton de Yverd, Majeur, fils d'Emanuel Genillod et de Judith née Vallon la femme, d'une part, domicilié a Favug. Avec Rose Marie Vuillemin, Bourgeoise de Courgevans, Canton de Fribourg, Majeure, aussi domiciliée a Favug, fille d'Adam Nicolas Vuillemin et de sa femme Mariane née Beck d'autre part. Ont été publiés a Favug, après que les Epoux ont eu certifié sur mes mains qu'ils avaient rempli auprès du Pasteur d'Yvonand les conditions exigées par la Loi: Leurs Annonces étant d'ailleurs signées et du Juge de Paix d'Avenches, et du Pasteur d'Yvonand come ayant déjà été publiées dans le dernier lieu.

Du Toit Pasteur

N° 30

d'Abram Jacob
Eggiman
Avec Elzabeth
Mäeder

Les Dimanches trente Avril, Sept et quatorze May mil-huit cent vingt six. Les Bans de Mariage de Abram Jacob Eggiman de Rondsryll, Canton de Berne, domicilié a Favug, agé de vingt Sept Ans; fils de Christian Eggiman et de sa femme Rose née Pübst d'une part: Avec Elzabeth Mäeder de Muhleberg Canton de Berne, domiciliée a Corcelles, Agée de vingt deux Ans, fille d'Elzabeth Mäeder d'autre part: Ont été publiés a Favug ensuite d'un Permis du Département de Justice et Police en date du 21 Avril 1826. Signé Jan

Du Toit Pasteur

N° 31

de
Jean Pierre Nicolas
Cornaz
Avec Marguerite Marianne
Hoffer

Les Dimanches vingt Un, vingt huit ^{May} et quatre Juin Mil-huit cent vingt six. Les Bans de Mariage de Jean Pierre Nicolas Cornaz, Bourgeois de Favug et y étant domicilié, Mineur (né le treize Decembre Mil-huit cent quatre) fils de Jaques Cornaz et de Marianne née Eruchon, d'une part Avec Marguerite Marianne Hoffer née Vuillème de Donatyre domiciliée a Salavaux Majeure (née le onze Janvier Mil sept cent nonante Un) fille de Gothlieb Vuillème et de Mariane Jaunin d'autre part: Ont été publiés a Favug, Après que Monsieur Piquet Pasteur a Coltoed m'a eu certifié que les susdits Epoux ont rempli auprès de lui les formalités prescrites par les Articles 32 et suivans de la Loi du 8 Xbre 1820

Du Toit Pasteur

1826

N° 32

Bans de Mariage de
Charles Nicolas Benjamin

Druey Avec

Sus^{te} Charlotte Madeleine

Cornaz

Les Dimanches treize, vingt, vingt sept Aoust Mil-huit cent Vingt Six, les Bans de
Mariage de Charles Nicolas Benjamin Druey Bourgeois de Faoug, et y étant domicilié,
Majeur, (étant né en Juin Mil huit cent deux) fils de defunt Jean Daniel Druey, et de sa femme
Susanne Catherine née Langel, d'une part,

Avec Susanne Charlotte Madeleine Cornaz, aussi de Faoug, et y étant domiciliée,
Mineure, (étant née en Avril Mil-huit cent quatre) fille de defunt Pierre Daniel Cornaz et
de sa femme Rose Susanne née Merle d'autre part; Ont été publiés a Faoug après que Samuel
Plot beau Père de l'Épouse, a en Sagescrit les Annonces en signe d'autorisation

Du Toit Pasteur

Fin de l'Année 1826

N° 30

N° 31

Année 1827.

N° 33.

de
Daniel Benjamin
Druey Avec
Rose Salomé
Torny.

Les Dimanches Onze, dix huit et vingt cinq Fevrier Mil-huit Cent vingt Sept: Les Bans de Mariage de Daniel Benjamin Druey (né le quatorze Mars Mil huit Cent) Bourgeois de Faoug, et y étant domicilié, fils de Nicolas Frédéric Druey, et de sa femme Marie née Seiler d'une part
Avec Rose Salomé Torny, (née le 2 Novembre Mil-huit Cent quatre) Bourgeoise de Vallamand dessus, et y étant domiciliée, fille mineure de feu Emanuel Torny, et de sa femme Louise née Meyer, d'autre part: Ont été publiés a Faoug, d'après l'autorisation de l'Épouse mineure inscrite sur les Annonces par main de Notaire, et le Pasteur de Montet au quel les époux se sont adressés en premier lieu ayant signé le double des annonces a moi remis

Du Toit Pastz

de
Frédéric Bernard
Bonnamand
Avec Jeane Elise Marianne
Druey

N° 34

Les Dimanches dixième, dix septième et vingt quatrième Juin Mil huit Cent vingt Sept: Les Bans de Mariage de Frédéric Bernard Bonnamand, Majeur, domicilié a Bellerive, Bourgeois de Bellerive (né le vingt deuxième Decembre Mil sept cent nonante huit) fils de Bernard Bonnamand, et de Marianne née de Bellerive, sa femme, d'une part
Avec Jeane Elise Marianne Druey (née le vingt huit Juillet Mil sept cent nonante huit) Bourgeoise de Faoug, et y étant domiciliée, fille de feu Jean Pierre, fils de feu Jean François Druey, et de Jeane, née Luquiens sa femme, d'autre part: Ont été publiés a Faoug: Les Annonces ayant été dressées par main de Notaire.

Du Toit Pasteur

de
Daniel Nicolas
Cornaz
Avec Julie Sophie Marianne
Druey

N° 35

Les Dimanches dixième, dix septième et vingt quatrième Juin Mil huit Cent vingt Sept. Les Bans de Mariage de Daniel Nicolas Cornaz, Bourgeois de Faoug, et y étant domicilié (né le neuf May Mil huit Cent un) fils majeure de Samuel Nicolas Cornaz de Faoug, et de sa femme Marianne née Druey, d'une part
Avec Julie, Sophie, Marianne Druey aussi Bourgeoise de Faoug, et y étant domiciliée (née le onze Novembre Mil huit cent trois) fille majeure de feu Daniel Nicolas Druey et de sa femme feue Jeane Meyer; Ont été publiés dans l'église de Faoug.

Du Toit Pasteur

de
Frédéric
Zierlen
Avec Nanette Louise
Freyvaud

N° 36

Les Dimanches huit, quinze et vingt deux Juillet Mil huit cent Vingt Sept: Les Bans de Mariage de Frédéric Zierlen Bourgeois de Jungny, District de Vevey, domicilié a Faoug, (né le 16 Xbre 1798) fils majeure de feu Conrad Zierlen, Originnaire de Kaltensvesten, Balliage de Bessigheim dans le Royaume de Wurtemberg, et de Dorothee Eva Mack, d'une part,
Avec Nanette Louise Freyvaud, Bourgeoise de Cudrefin, District d'Avenches, domiciliée a Tenthe, balliage de Murat, au Canton de Fribourg (née le 30 Juin 1795) fille majeure d'Abraham George Freyvaud du dit Cudrefin, et d'Anna Stuber de Gschlivil au Canton de Berne; Ont été publiés dans l'église de Faoug, après que les époux ont eu remis leur Acte de Naissance

Du Toit Pasteur

1827

N° 37Samuel^{de} OlivierMunier

Avec Marguerite Louise

Cornaz

Les Dimanches Vingt Neuf Juillet, cinq et douze Aoust Mil-huit cent Vingt Sept;
Les Bans de Mariage de Samuel Olivier Munier, Bourgeois de Nyon, domicilié a Morat
(né le 13 Avril 1800) fils Majeur de Etienne Munier et de sa femme Elizabeth née Plachet
d'une part:

Avec Marguerite Louise Cornaz, de Favug, et y étant domiciliée (née le 9 Fevrier 1808)
fille Mineure de Benjamin Nicolas Cornaz et de sa femme Rose Marguerite née Druey
d'autre part: Ont été publiés dans l'Eglise de Favug, après que les époux m'ont eu remis son extrait
de naissance, & que le Père de l'épouse mineure a eu signé les Annonces en signe d'autorisation et
de Consentement au Mariage de sa fille.

Du Toit Pasteur

Pierre^{de} AbramMonney

Avec Susanne Louise

MichoudN° 38

Les Dimanches Onze, dix huit et vingt Cinq Novembre Mil-huit Cent-
vingt Sept: Les Bans de Mariage de Pierre Abram Monney de Villars le grand
domicilié a Favug (né le 8 Avril 1800) fils Majeur de Jean David Monney, et
de sa femme Susanne née Sonnaillon, d'une part.

Avec Susanne Louise Michoud, de Chavannes le Chêne, aussi domiciliée a
Favug, (née le 14 Juillet 1797) fille Majeure de Jaques a Jean Nicolas Michoud
et de sa femme Marguerite a Pierre Henri Gonnet d'autre part: Ont été publiés
dans l'Eglise de Favug, Après que les époux m'ont eu remis leur Acte de Naissance.

Du Toit Pasteur

Fin de l'Année 1827

Année 1828

N° 39

de
Frédéric Nicolas
Druey avec
Marguerite Louise
Heusche

Les Dimanches six, treize et vingt Janvier mil huit cent vingt huit, Les Bans de Mariage de Frédéric Nicolas Druey, de Faoug, et y étant domicilié (Né le 13 Fév 1801) fils Major de feu Daniel Nicolas Druey, et de sa femme Irane née Meyret, d'une part.

Avec Marguerite Louise Heusche de Schwartzeneck District de Floune, domiciliée à Morat (née le 2 Gbre 1798) fille majeure de Frédéric Heusche, et de sa femme Louise née Veibel, d'autre part: Ont été publiés dans la Paroisse de Faoug après que l'épouse m'a en remis son extrait de naissance.

Du Toit Pasteur

N° 40

de
Jean Daniel
Cornaz
Avec Jeane Marguerite
Steck

Les Dimanches 20. 27 Juillet et trois Aoust mil huit cent vingt huit; Les Bans de Mariage de Jean Daniel Cornaz, Bourgeois de Faoug, et y étant domicilié, Agé de vingt cinq Ans, (étant né le 2 Gbre 1803) fils Major de Louis Cornaz, et de sa femme Jeane Festuz, d'une part.

Avec Jeane Marguerite Steck de Valkungen, Canton de Berne, domiciliée à Morat, Agée de vingt trois Ans (étant née le 28 Mars 1803) fille majeure de Pierre Henri Steck de Valkungen, domicilié à Lucens, et de sa femme Marie née Du Toit d'autre part; Ont été publiés dans la Paroisse de Faoug, après que l'épouse m'a en remis son acte de naissance.

Du Toit Pasteur

N° 41

de
Pierre, François Gabriel
Despland
Avec Charlotte
Druey

Les Dimanches dix Sept, vingt quatre, & trente Un Aoust mil huit cent vingt huit: Les Bans de Mariage de Pierre, François, Gabriel Despland, Bourgeois de Grandson, Rougemont et Morges, domicilié dans ce dernier lieu (Né le 12 Juillet 1792) fils Major de François Despland, et de sa femme Charlotte née Mullener, d'une part:

Avec Charlotte Druey, Bourgeoise de Faoug, et y étant domiciliée (Née le 10 Aoust 1805) fille mineure de feu Jean Daniel Druey, et de sa femme Susanne Catherine née Lange: Ont été publiés dans la Paroisse de Faoug, après que l'époux m'a en remis son Acte de naissance, et que la Mère de l'épouse a eu signé les annonces en preuve de son autorisation.

Du Toit Pasteur

Fin de l'Année 1828

Année 1828

15 30

Le 15 Mars 1828, le jour de la fête de la Vierge, le sieur de la Roche, propriétaire de la ferme de la Roche, a vendu à la commune de la Roche, pour la somme de 1500 francs, un terrain de 15 ares, situé dans la commune de la Roche, et appartenant à la ferme de la Roche.

15 30
 Dictionnaire
 de la Roche

15 40

Le 15 Mars 1828, le jour de la fête de la Vierge, le sieur de la Roche, propriétaire de la ferme de la Roche, a vendu à la commune de la Roche, pour la somme de 1500 francs, un terrain de 15 ares, situé dans la commune de la Roche, et appartenant à la ferme de la Roche.

15 40
 Dictionnaire
 de la Roche

15 41

Le 15 Mars 1828, le jour de la fête de la Vierge, le sieur de la Roche, propriétaire de la ferme de la Roche, a vendu à la commune de la Roche, pour la somme de 1500 francs, un terrain de 15 ares, situé dans la commune de la Roche, et appartenant à la ferme de la Roche.

15 41
 Dictionnaire
 de la Roche

15 43

Année 1828

15 43
 Dictionnaire
 de la Roche

Année 1829

N° 42

Bans de Mariage de
Aimé Druey
Avec Marguerite
Groux

Les Dimanches quatre, Onze et dix huit Janvier Mil huit cent vingt Neuf, les Bans de mariage de Aimé Druey, Bourgeois de Favug, domicilié a Constantine, Agé de 23 Ans (étant né le 28 May 1805) fils Majeur d'Abiam Elie Nicolas Druey, et de feu Jeane Marie Denereaz sa femme, d'une part:

Avec Marguerite Groux, Bourgeoise de Payerne et y étant domiciliée, Agée de 35 Ans (étant née le 16 Xbre 1794) fille Majeure de Jean Jaques Groux, et de sa femme Jeane née Chappuis, d'autre part, Ont été publiés a Favug, ayant été dressés et signés par le Notaire de Dompierre de Payerne.

Du Soit Pasteur

N° 43

de
Sebastien Baptiste
Pahud Avec
Catherine Cornaz

Les Dimanches quinze, Vingt deux Fevrier et premier Mars Mil-huit cent vingt Neuf les Bans de mariage de Sebastien Baptiste Pahud de Polliet-Pittet domicilié (gendarme) a Favug. (Né en Gbre 1804) fils majeure de feu Jaques Pahud, et de sa femme Jeane Marie née Michel d'une part

Avec Catherine Cornaz, Bourgeoise de Favug, et y étant domiciliée (née en Xbre 1809) fille mineure de Anne Madeleine Cornaz; Ont été publiées a l'Eglise de Favug; après l'exhibition qui m'a été faite par l'époux de son acte de naissance, 2^o d'un Permis pour se marier du Département Militaire signé Richard; et par l'épouse d'un acte Notarial qui constate le Consentement de sa mère a ce mariage

Du Soit Pasteur

N° 44

de
Jean Samuel
Doleires Avec
Marie Louise
Bovet

Les Dimanches premier, huit et quinze Mars Mil-huit cent Vingt Neuf; les Bans de Mariage de Jean Samuel Doleires, Majeur (né le 17 Avril 1793) domicilié a Oleires, Bourgeois du dit lieu; fils de deffunt Jaques Doleires, et de Madeleine Miauton sa femme d'une part:

Avec Marie Louise Bovet Majeure (née le 15 Aoust 1793) domiciliée a Oleires et précédement a Favug, Bourgeoise de Vorissens au Canton de Fribourg, fille de David Bovet et de Marianne Cabat sa femme d'autre part. Ont été publiés a Favug en suite de la déclaration de Monsieur Archinard Pasteur a Avenches que les dits Epoux ont rempli auprès de lui les formalités exigées par la Loi du 8 Decembre 1820

Du Soit Pasteur

N° 45

de
Daniel Frédéric
Druey Avec
Gabrielle Françoise Marguerite
De Miéville

Les Dimanches Neuf, seize & vingt trois Aoust Mil-huit cent Vingt Neuf; Les Bans de mariage de Daniel Frédéric Druey, Mineur, (étant né le 14 Avril 1807) Bourgeois de Favug, y étant domicilié & précédement a Morat, fils de feu Jean Daniel Druey, et de Susanne Catherine née Langel, d'une part.

Avec Gabrielle, Françoise, Marguerite De Miéville, Mineure, (étant née le 16 Janvier 1810) Bourgeoise de Villarzel, et de Rossens, domiciliée dans ce dernier lieu; fille de Louis Frédéric De Miéville, et de Louise née Etoppoy d'autre part. Ont été publiés a Favug, ensuite de la déclaration de Monsieur Brand, Pasteur a Villarzel que les Epoux ont rempli auprès des lui les formalités exigées par la Loi du 8 Xbre 1820

Du Soit Pasteur

Fin de l'Année 1829.

ARRIVÉE

17° 42

Le dimanche 17 du mois de mai 1820, à dix heures du matin, j'ai eu l'honneur de recevoir de Monsieur le Ministre de la Marine, par Monsieur le Capitaine de Vaisseau, le sieur de la Roche, le rapport de la Commission chargée de visiter le bâtiment le "Gloire" et de constater l'état de son armement et de son équipage. Ce rapport est daté de Brest le 10 du même mois.

ARRIVÉE
17° 42

17° 43

Le dimanche 18 du mois de mai 1820, à dix heures du matin, j'ai eu l'honneur de recevoir de Monsieur le Ministre de la Marine, par Monsieur le Capitaine de Vaisseau, le sieur de la Roche, le rapport de la Commission chargée de visiter le bâtiment le "Gloire" et de constater l'état de son armement et de son équipage. Ce rapport est daté de Brest le 11 du même mois.

ARRIVÉE
17° 43

17° 44

Le dimanche 19 du mois de mai 1820, à dix heures du matin, j'ai eu l'honneur de recevoir de Monsieur le Ministre de la Marine, par Monsieur le Capitaine de Vaisseau, le sieur de la Roche, le rapport de la Commission chargée de visiter le bâtiment le "Gloire" et de constater l'état de son armement et de son équipage. Ce rapport est daté de Brest le 12 du même mois.

ARRIVÉE
17° 44

17° 45

Le dimanche 20 du mois de mai 1820, à dix heures du matin, j'ai eu l'honneur de recevoir de Monsieur le Ministre de la Marine, par Monsieur le Capitaine de Vaisseau, le sieur de la Roche, le rapport de la Commission chargée de visiter le bâtiment le "Gloire" et de constater l'état de son armement et de son équipage. Ce rapport est daté de Brest le 13 du même mois.

ARRIVÉE
17° 45

Année 1830

N° 46

de
Henri Benjamin
Cornaz
Avec Marie Marguerite
Gallandat

Les Dimanches six, treize et vingt Juin, Mil-huit cent trente. Les Bans de Mariage de Henri Benjamin Cornaz Ministre du saint Evangile, Bourgeois de Favug, et y étant domicilié (né en Xbre Mil-huit cent trois) fils majeur de Benjamin Nicolas Cornaz, Syndic a Favug, et de sa femme Rose Marguerite née Druey, d'une part:

Avec Marie Marguerite Gallandat, de Rovray, et y étant domiciliée fille majeure de Jean Frédéric Gallandat, Juge de Paix a Mollondin, et de sa femme Françoise née Demiéville d'autre part; Ont été publiés dans l'Eglise de Favug, ayant été dressés par Main de Notaire, (Petit Maître d'Yverdon) et signés par les Epoux.

Du Toit Pasteur

N° 47

de Daniel Henri
Druey
Avec Caroline Françoise Louise
Burnand

Les Dimanches treize, Vingt & Vingt sept Juin Mil-huit cent trente. Les Bans de Mariage de Daniel Henri Druey (né le douze Avril Mil sept cent Nonante neuf) Bourgeois de Favug, domicilié a Moudon, Juge d'Appel, fils de feu Jean Daniel Druey, et de sa femme Susanne Catherine née Longel, d'une part:

Avec Caroline, Françoise, Louise Burnand (née le 27 Avril mil huit cent six) Bourgeoise de Moudon, et y domiciliée, fille de Charles Henri Jacob Burnand, et de Jeanne Louise Légeret de Chexbres, d'autre part; Ont été publiés a Favug, en suite de la déclaration de Monsieur Morel Sr Pasteur a Moudon, que ces promesses de Mariage sont dans la règle.

Du Toit Pasteur

N° 48

de
Louis Albert Daniel
Bessard
Avec Marguerite Charlotte
Cornaz

Les Dimanches quatre, Onze et dix huit Juillet Mil-huit cent trente. Les Bans de Mariage de Louis Albert Daniel Bessard fils majeur de défunt Jean Jaques Bessard de la Commune de Bellerive, et de défunte Louise Berner sa femme, d'une part:

Avec Marguerite Charlotte Cornaz, fille majeure de Bernard Daniel Cornaz de la Commune de Favug, et de Susanne Grandjean sa femme, d'autre part; Ont été publiés dans l'Eglise de Favug, ensuite de la déclaration de Monsieur Louis Curtat, fils, Suffragant a Lausanne que ces Promesses de Mariage sont dans la règle.

Du Toit Pasteur

N° 49

de
Abram
Bonny
Avec Marie Siennette
Limat

Les Dimanches trois, dix et dix sept Octobre, Mil huit cent trente. Les Bans de Mariage de Abram Bonny Bourgeois de Chevroux, et y étant domicilié, Agé de 24 Ans (étant né en Fenix mil huit cent six) fils majeur de Jean Ferdinand Bonny, et de sa femme Susanne Esther née Bonny d'une part

Avec Marie Siennette Limat de St Barthelemy et Brethign, District d'Échallens, domiciliée a Favug, Agée de 22 1/2 Ans, étant née en 1807) fille mineure d'Alexis Limat, et de sa femme Marguerite née Walther, d'autre part; Ont été publiés dans l'Eglise de Favug, après que les Epoux ont eu leur Acte de Naissance, et que le Père de l'Épouse a eu signé les Annonces en preuve de son Consentement au mariage de sa fille

Du Toit Pasteur

Année 1831

N° 50.

de
Frédéric Nicolas
Druey

Avec Anne Marguerite
Marie
Vuillemin

Les Dimanches Neuf, Seize & vingt trois Janvier Mil-huit Cent trente Un: Les Bans de Mariage de Frédéric Nicolas Druey, Bourgeois de Favug, et y étant domicilié, Agé de vingt Neuf Ans; fils de feu Daniel Nicolas Druey et de Jeanne née Meyret, et Veuf de sa première femme Louise Marguerite Oesch, décedée le 7 Juin 1830 d'une part

Avec Anne Marguerite Marie née Vuillemin Bourgeoise de Missy, domiciliée a Courgevaud (née le 14 Aoust 1808) fille Mineure de Jean Adam Vuillemin de Courgevaud, et de Marguerite née Bessard, femme divorcée de Charles Samuel Blanc de Missy par arrêt du 2 Février 1830 d'autre part: Ont été publiés a Favug, le Veuve de l'Époux et ant certifié par les Registres, et après que l'Épouse ma eu remis le son acte de Naissance, 2^e son acte de Divorce en date du 2 Février 1830, et que le Père a eu signé les annonces en preuve de son Consentement au mariage de sa fille

Du Toit Pasteur

N° 51

de
Jean Pierre
Cornaz

Avec Anne Marguerite
Vuillemin

Les Dimanches Vingt, Vingt Sept Février & six Mars Mil-huit Cent trente-Un: Les Bans de Mariage de Jean Pierre Cornaz (dit au Favre) Bourgeois de Favug, et y étant domicilié, (né le 14 Juillet 1794) fils majeur de Jean Pierre a Jean Samuel Cornaz, et de sa femme Jeanne Pernelle née Mennet, et Veuf de sa première femme. Sa lomé Girard décedée le 8 Xbre 1830 d'une part.

Avec Anne Marguerite Vuillemin, Bourgeoise de Courgevaud, domiciliée a Favug (née le 26 May 1789) fille majeure de Samuel Rodolphe Vuillemin, et de sa femme Rose Elizabeth née Vuillemin, d'autre part: Ont été publiés dans l'Eglise de Favug; les Registres de la Paroisse Constatant le Veuve des l'Époux, et l'Épouse ayant produit son extrait de Naissance

Du Toit Pasteur

N° 52

Jonas
maulaz

Avec Jeanne Marguerite
Cornamusaz

Les Dimanches Sept, quatorze & Vingt Un Aoust Mil huit Cent trente Un: Les Bans de Mariage de Jonas Maulaz (né le 19 Janvier 1807) Bourgeois de Fiez, presentement domicilié a Lauvanne, et précédement a Favug; fils de Jonas Maulaz et de Marianne née Pathei, d'une part

Avec Jeanne Marguerite Cornamusaz (née le 6 Aoust 1803) Bourgeoise de Frey, domiciliée a Payerne, fille de defunt Jean Rodolphe Cornamusaz et de Louise Elizabeth Porchet, sa femme, d'autre part: Ont été publiés dans l'Eglise de Favug: Les Annonces etant écrites par Monsieur le Notaire Pradervand, et signées par Monsieur le Ministre Curat comme étant dans la Règle et avec le permis du Conseil d'Etat.

Du Toit Pasteur

N° 53.

Jean Pierre
Bettex

Avec Marie Marguerite
Gillieron

Les Dimanches Vingt cinq Septembre, deux & Neuf Octobre Mil-huit cent trente Un: Les Bans de Mariage de Jean Pierre Bettex de Combremont le petit, et y étant domicilié, (né le 13^e Xbre 1774) fils Majeur de feu Jean Pierre Bettex dit Tissot, et de sa femme Jeanne Judith née Tacheron d'une part;

Avec Marie Marguerite

1831

Avec Marie Marguerite, née LeubaZ, Veuve Gillieron, de Mézières domiciliée à Favug, (née le 24 Mars 1786) fille majeure de George Pierre, Simeon LeubaZ de Charannes le Chêne, et de Jeanne née Gottraux, & Veuve de Ferdinand Gillieron, décédé le 19 Aoust 1822. D'autre part: Ont été publiés à Favug, après que les époux ont eu remis chacun leur acte de naissance, et l'épouse en particulier son acte de Veuvage.

Du Toit Pasteur

de
Jean Jacob
Wild

Avec Henriette
CornaZ

N° 54

Les Dimanches trente Octobre, six et treize Novembre. Mil huit cent trente un: Les Bans de Mariage de Jean Jacob Wild de Holdenbanc, Canton d'Argovie, domicilié à Kirchberg (né en 1805) fils majeur de Jacob Wild et de Anna Cultiger, d'une part.

Avec Henriette CornaZ, Bourgeoise de Favug, domiciliée à Berne (née en 1806) fille de feu Pierre Antoine CornaZ et de Marie Madeleine Clottu d'autre part; Ont été publiées dans l'église de Favug, ensuite d'un Permis du Département de Justice et Police en date du 19 Jbr 1831 signé Boisot

Du Toit Pasteur

Fin de l'Année 1831

Année 1832.

de
Jean Daniel
Pidoux
Avec
Jeane Chenevard

N° 55

Les Dimanches vingt Neuf Janvier, cinq et douze Fevrier Mil huit Cent trente deux
Les Bans de Mariage de Jean Daniel Pidoux, (né le 8 8bre 1792) Bourgeois de
Villars le Comte et de Forel, domicilié a Avenches, fils de Jean Frédéric Pidoux, et de
Jeane Marie Durussel, sa femme, d'une part.

Avec Jeane Chenevard, Bourgeoise de Corcelles, au District d'Oron, domiciliée
a Favug, (née le 6 Avust 1800) majeure, fille de Jean Abrâm Chenevard, et de Jeane
Susanne née Burnat sa femme, d'autre part; Ont été publiés dans l'Eglise de Favug, après
que les Epoux m'ont eu remis chacun, leur acte de naissance.

Du Toit Pasteur

de
Abrâm Daniel Nicolas
Cornaz
Avec Susanne Marie
Chessex

N° 56

Les Dimanches 11n, huit & quinze Avril Mil-huit Cent trente deux: Les Bans de
Mariage de Abram Daniel Nicolas Cornaz, Bourgeois de Favug, et y étant domi-
cilié, (né en Janvier 1807) fils majeur de feu Daniel Nicolas Cornaz, et de sa femme
Marie Françoise née Rubattel, d'une part

Avec Susanne Marie Chessex, de la Commune des Planches, District de Yevay,
et y étant domiciliée; fille majeure de Jean David Chessex et de Susanne Marie née Michel
sa femme; Ont été publiés dans l'Eglise de Favug sur l'attestation de Monsieur le Ministre
Morel, Jufrogant a Montreux, qui me déclare que les Epoux ont rempli toutes les formalités
exigées par la Loi

Du Toit Pasteur

de Jean Louis
Cornaz
Avec Marie Louise
Imabénit

N° 57

Les Dimanches vingt, vingt sept Mai & trois Juin Mil-huit Cent trente deux: Les
Bans de Mariage de Jean Louis Cornaz, Bourgeois de Favug, et y étant domicilié,
(né le 17 9bre 1810) fils mineur de Jean Pierre Cornaz, et de son Epouse Françoise née
Mayer, d'une part

Avec Marie Louise Imabénit, de Grendvald, Canton de Berne, domiciliée a
Neufchatel, fille majeure de Jaques Francois Louis Imabénit, (née le 11 9bre 1797) et
de sa femme Marguerite née Bardet, d'autre part: Ont été publiés a l'Eglise de Favug,
après que l'Epouse m'a eu livré son extrait de naissance, et que le Pere de l'Epoux mineur
Jean Pierre Cornaz, et son Oncle Jean Daniel Cornaz, Assesseur de Paix ont eu signé les
Annonces pour preuve de leur autorisation.

Du Toit Pasteur

de Francois Daniel
Cornaz
Avec Albertine
Lyon

N° 58

Les Dimanches dix Sept, Vingt quatre Juin et premier Juillet Mil-huit cent trente deux: Les bans de Mariage de
Francois Daniel Cornaz, Majeur (né le 3 May 1808) Bourgeois de Favug, domicilié a Coinsins, fils de defunt Daniel
Nicolas Cornaz, et de Marianne née Rubatel sa veuve, d'une part;

Et Albertine Lyon, mineure, (née le 6 Xbre 1809) mais dûment autorisée, Bourgeoise de La Pratz, domiciliée a Coinsins,
fille de Jean Francois Lyon, et de Marie née Inquel sa femme: Ont été publiés dans l'Eglise de Favug, sur la déclaration de
Monsr Louis Rossier, Pasteur a Vich, que les Epoux ont rempli les formalités prescrites par la Loi du 8 Xbre 1820

Du Toit Pasteur

de
Jean Philippe
Druvey

avec Jeane Charlotte Madeleine
Cornaz

1832

N° 59

Les Dimanches vingt quatre Juin, premier & huit Juillet Mil-huit Cent trente-deux: Les bans de Mariage de Jean Philippe Druvey Bourgeois de Faoug, et y étant domicilié (né le 15 Juin 1801) fils majeur de Christophe Albert Druvey, et de Marie Millet son Epouse, d'une part.

Et Jeane Charlotte Madeleine Cornaz, aussi de Faoug, et y étant domiciliée, (née le 2 Fevrier 1803) fille majeure de Jean Samuel Cornaz, et de sa femme Jeane Elizabeth née Cornaz, d'autre part: Ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Faoug.
Du Toit Pasteur

de
Auguste Frédéric
Cornaz
Avec Charl: Philippine
Berthoud

N° 60

Les Dimanches vingt deux, Vingt Neuf Juillet & cinq Aoust Mil-huit Cent trente-deux: Les bans de Mariage d'Auguste Frédéric Cornaz, fils majeur (né le 28 Juillet 1803) de Jaques Daniel Cornaz, et de Marie Anne Henriette née Roulet sa femme, de Moudon, Faoug, Sudresin et Neuchatel, domicilié a Montet, d'une part.

Et Charlotte Philippine Berthoud, fille mineure (née le 1^r 8bre 1815) de Jean Louis Berthoud, l'autorisant, et de Louise Philippine née Perrin, sa femme, de Neuchatel et de Fleurier, domiciliée a Fleurier, d'autre part: Ont été publiés dans l'Eglise de Faoug; après que Mon^{sr} Frédéric Gindroz Pasteur a Montet m'a eu certifié que les susdits Epoux ont rempli auprès de lui les formalités prescrites par les Art: 32 et suivans de la Loi du 8 Xbre 1820.

Du Toit Pasteur

de
Jean David

Grin Avec
Sophie Lizette
Vuillemin

N° 61

Les Dimanches vingt trois, trente Septembre et Sept Octobre. Mil-huit Cent trente deux; les Bans de Mariage de Jean David Grin de Belmont, District d'Yverdon, domicilié a Faoug (né le 13 Fevrier 1803) fils Majeur de Daniel Grin, et de sa femme Jeane Marie née Grin d'une part

Et Sophie Lizette Vuillemin de Courgevaud, Canton de Fribourg, domiciliée a Faoug (née le 6 Octobre 1801) fille majeure de Jean Guérard Vuillemin, et de sa femme Barbille Elizabeth née Pantillon, d'autre part: Ont été publiés dans l'Eglise de Faoug, après que les Epoux ont eu livré leur extrait de naissance.

Du Toit Pasteur

de
Gabriel Nicolas
Druvey
Avec Madeleine Marguerite
Cornaz

N° 62

Les Dimanches vingt Un, vingt huit Octobre, et quatre Novembre Mil huit cent trente deux: Les Bans de Mariage de Gabriel Nicolas Druvey, Bourgeois de Faoug et y étant domicilié (né le 16 Juin 1809) fils majeur de François Philippe Druvey, et de feu Marie Ursule Demeyriez sa femme, d'une part.

Et Madeleine Marguerite Cornaz, aussi Bourgeoise de Faoug, et y étant domiciliée, (née le 22 Aoust 1806) fille majeure de Louis Cornaz et de feu sa femme Jeane née Festuz d'autre part: Ont été publiés dans l'Eglise de Faoug, après que l'age des Epoux a eu été vérifié dans les Registres

Du Toit Pasteur

N° 63

de
Charles Louis Constant

Petit Jean

Mrsule Sophie Fanny

Druey

1832

N° 63

p: 70

Les Dimanches Onze, dix huit et vingt cinq Novembre. Mil-huit Cent trente deux: Les bans de mariage de Charles Louis Constant fils majeur de Charles Frédéric Petit Jean et de son épouse Marianne née Jeannet, Bourgeois Incorporé de Valangin, Communier des Brenets, Habitant a Boudri, Canton de Neufchatel, d'une part.

Et Mrsule Sophie Fanny fille mineure de Pierre Daniel Druey, et de sa femme Marianne née Demiéville, de la Commune de Favug, y demeurant: ont été publiés dans l'église de Favug, sur le vu d'un Permis du Département de Justice et Police, en date du 7 Novembre mil-huit Cent trente deux Signé de la Harpe qui se pose dans les Archives de la Cure.

Du Toit Pasteur

Fin de l'Année 1832

1832

1832

Belgique

Bruxelles

Fin de l'année 1832

1832

Belgique

Bruxelles

Année 1833

de
Jean François
Crisinel
Avec Louise Lilli
Wuillemin

N° 64

Les Dimanches Vingt, Vingt Sept Janvier & trois Février Mil-huit Cent trente trois: Les Banns de Mariage de Jean François Crisinel, de Mollondin, domicilié à Favug (né le 14 Mars 1808) fils majeur de feu Pierre Crisinel, et de sa femme Louise née Henry, d'une part.

Et Louise Lilli Wuillemin de Courgevaux, Canton de Fribourg, domiciliée aussi à Favug (née le 6 Février 1812) fille mineure d'Adam Nicolas Wuillemin, et de sa femme Marianne Neuschyander, d'autre part. Ont été publiés dans l'Eglise de Favug, après que les Epoux ont eu lixé leurs actes de naissance, et que le Père de l'Epouse a eu signé les Annonces en preuve de son autorisation du Mariage de sa fille mineure.

Du Toit Pasteur

de
Louis Nicolas
Desonnaz
Avec Marianne
Vincent

N° 65

Les Dimanches vingt sept Janvier, trois et dix Février Mil-huit Cent trente trois: Les Banns de Mariage de Louis Nicolas Desonnaz, Mineur mais dûment autorisé, (né le 7 Mars 1814) Bourgeois d'Avenches, domicilié à Avenches et précédemment à Favug, fils des Epoux défunts Henri Samuel Desonnaz, et Marianne née Chuard sa femme, d'une part.

Et Marianne Vincent, majeure (née le 18 Aoust 1809) Bourgeoise de Veillamand dessus, domiciliée à Avenches, fille de Jean Samuel Vincent, et de Salomé née Coirchaux veuve Triot, sa femme, d'autre part. Ont été publiés dans l'Eglise de Favug, ensuite de la déclaration de Mons^r Biaudef, Ministre Suffragant à Avenches, que les Epoux ont rempli auprès de lui les formalités prescrites par la Loi du 8 Xbre 1820

Du Toit Pasteur

de
George Gottlieb
Kopp
avec Anne Catherine
Favre

N° 66

Les Dimanches quatre, Onze & dix huit Aoust Mil-huit trente trois: Les Banns de Mariage de George Gottlieb Kopp de Quillier, domicilié à Genève (né le 29 Xbre 1789) fils majeur de Théodore Kopp et de Anne Scheider ses Père & Mère d'une part

Et Anne Catherine Favre de Lucens, actuellement domiciliée au dit Lucens, et précédemment à Favug, fille majeure de Samuel Nicolas Favre, et d'Anne Marguerite Beche, ses père & mère d'autre part; Ont été publiés à Favug, ensuite de la déclaration par écrit de Monsieur Buid Reverend Pasteur à Lucens que ces Annonces étaient dans la Règle.

Du Toit Pasteur.

Fin de l'Année 1833

1833

1701

Grünz

Willemin

1702

Desvornaz

Vincent

1700

Kopp

1833

Année 1834

de David Rodolph
Wuillemin

N° 67.

avec
Susanne Frick

Les Dimanches vingt six Janvier, deux et neuf Fevrier Mil huit Cent trente quatre, les Bans de Mariage de David Rodolph Wuillemin de Courgevaux, demeurant a Favug (né le 27 jbre 1805) fils de feu Frederic Wuillemin et de feu la femme Christine née Stoll,

Et Susanne Frick Incorporée du Canton de Berne, ~~Ont été publiés~~ demeurant a Meyriez, fille de feu Kilian Frick; Ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Favug. Les Annonces étant signées par le Préfet de Morat, et par Monsieur Roux Pasteur a Meyriez Paroisse des Epoux, comme étant dans l'Ordre.

Du Fort Pasteur

de
Louis Emanuel
Grin Avec
Jeane Louise
Crausa

N° 68

Les Dimanches Seize, vingt trois & trente Novembre Mil huit Cent trente quatre, les Bans de Mariage de Louis Emanuel Grin de Belmont, District d'Yverdon, domicilié a Favug, Agé de près de 30 Ans fils de Daniel Grin, et de Jeane Marie née Grin Ses Père et mère d'une part.

Avec Jeane Louise Crausa, de Phavannes sur Moudon, fille de Jean Samuel Crausa et de Jeane née Chaudet ses Père & Mère d'autre part. Ont été publiés dans l'Eglise de Favug sans opposition. Les pous ont majeure et domiciliés a Favug.

Hemi Cornaz Suffragant

N° 69

De
Pierre François Favre
avec
Marguerite Catherine
Druey

Les Dimanches sept, quatorze et vingt-un Décembre Mil. huit cent trente quatre. les Bans de mariage de Pierre François Favre de Shierrens y domicilié. majeur (né le vingt huit Février Mil. huit cent huit) fils de David Favre et de sa femme née Marguerite Meyster ses Père et Mère d'une part.

Avec Marguerite Catherine Druey Bourgeoise de Favug, y domiciliée, majeure (née le vingt deux Février Mil. huit cent huit) fille de défunts Jean Pierre Druey et de sa femme Jeanne née Luguiens ses Père et Mère d'autre part ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Favug.

Pour Monsieur le Pasteur Datoit malade

Hemi Cornaz Suffragant

En suite d'autorisation de l'autorité Supérieure la tenue
des registres de l'état civil de la paroisse de Faoug -
est remise à Monsieur Henri Corroy Suffragan de
Monsieur le Baron Dutoit.

Faug 2 Janvier 1854.
Le Préfet du District d'Anichy.
E. Augé-Journé

1707

1708

1708

Année 1835.

N^o 70.

De
Isaac Daniel
Hoker
avec

Pauline Deglon

Les Dimanches quinze, vingt deux Février, et premier Mars Mil. huit cent trente cinq. les Bans de mariage de Isaac Jean Daniel Hoker de Sancy Communié d'Olton y domicilié, majeur (né le onze Mars Mil. huit cent huit) fils de Jean Antoine Hoker et de sa femme Jeanne Marie Chamarel d'une part. Avec Pauline Deglon de Curbilles lorde de Lucens domiciliée à Foug. mineure, (née le dix huit Aout Mil. huit cent treize) mais autorisée par sa mère, fille de feu Jean Daniel Deglon, et de sa femme Jeanne Elisabeth née Cornaz d'autre part. ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Foug. Henri Cornaz Suffragant.

N^o 71.

De
Marc Philippe
Emmanuel Chevallier
avec
Amelie, Marguerite
Hülftegger

Les Dimanches premier, huit, et quinze. Mars Mil. huit cent trente cinq. les Bans de mariage de Marc, Philippe, Emmanuel, Chevallier, Bourgeois de Vevey, et domicilié à Foug. fils majeur (né le vingt huitième Janvier Mil. huit cent cinq) de David Friedrich Chevallier et de Susanne née Chapuis sa femme d'une part. Avec Amelie Marguerite Hülftegger Bourgeois de Meilen au Canton de Zurich domiciliée à Berne, fille majeure (née le trois Janvier Mil. huit cent douze) de feu Louis Hülftegger et de défunte Marguerite Gattiker sa femme d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Foug. Henri Cornaz Suffragant.

N^o 72.

De
Pierre Jacques Friedrich
Druey
avec
Jeanne Lizette
Chautems.

Les Dimanches huit, quinze, et vingt deux Mars Mil. huit cent trente cinq. Les Bans de mariage de Pierre, Jacques Friedrich Druey, Bourgeois de Foug, y domicilié majeur (né le onze Juin Mil. huit cent cinq) fils de feu Jean Pierre Druey et de sa femme de feu Jeanne née Luquens d'une part. Avec Jeanne Lizette Chautems de Motier Canton de Fribourg, y domiciliée mineure (née le dix Aout Mil. huit cent douze) mais dûment autorisée, fille de Pierre Chautems et de sa femme Marie née Rette d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Foug. Henri Cornaz Suffragant.

N^o 73.

De
Jean Samuel
Rothlischberguer
avec
Jeanne Louise
Druey.

Les Dimanches vingt quatre et vingt cinq un May et sept Juin Mil. huit cent trente cinq. Les Bans de mariage de Jean Samuel Rothlischberguer du Grand Murteten Canton de Berne domicilié à Chatel près Avenches, majeur (né le vingt Aout Mil. sept. nonante quatre) veuf en première nocce de Marienne née Raymond, fils de feu Daniel Rothlischberguer et de sa femme de feu Elisabeth née Schöb d'une part. Et Jeanne Louise Druey majeure (née le quatre Novembre Mil. sept. nonante trois) Bourgeoise de Foug et étant domiciliée, fille de feu Jean Pierre Druey et de sa défunte femme Jeanne née Luquens ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Foug. Henri Cornaz Suffragant.

Jean Friedrich
Boulard.

avec

Marienne
Demeyrez

Les Dimanches Douze, Dix-neuf et vingt-six Juillet Mil-huit cent trente cinq.
Les Bans de mariage de Jean Friedrich Boulard, de Constantine, y domicilié
et précédemment à Epertines, majeur (né le seize Janvier Mil-huit cent six)
fils de Daniel Louis Boulard et de Jeanne née Convers sa femme d'une part
avec Susanne Marienne Demeyrez de Saoug y domiciliée, majeure (née
le onze Novembre Mil-huit cent trois) fille de Nicolas Demeyrez et de Christine
Longuebut sa femme d'autre part, ont été publiés sans opposition dans
l'Eglise de Saoug. D'après la déclaration qui m'a été faite par le Pasteur de Constantine
au quel les époux se sont adressés en premier lieu, que ces époux ont rempli les conditions
prescrites par la loi du 8 Décembre 1820.

Henri Cornaz Suffragant.

N^o 75.

David
Muller

avec

Marienne Louise
Kreps

Les Dimanches vingt-six Juillet, Deux et neuf Août Mil-huit cent trente cinq
Les Bans de mariage de David Muller majeur (né le vingt quatre Janvier
Mil-huit cent neuf) Bourgeois de Belp Canton de Berne domicilié à
Saoug, et précédemment à Payerne fils de Christ Muller et de Marie née
Chappuis sa femme, et de Marienne Louise Kreps majeure (née le
vingt-neuf Juillet Mil-huit cent neuf) Bourgeoise de Vattenville Canton
de Berne domiciliée à Payerne ont été publiés dans la paroisse de Saoug
d'après la déclaration qui m'a été faite par le Pasteur de Payerne au quel les
époux se sont adressés en premier lieu, que ces époux ont rempli les conditions
prescrites par les articles 32 et suivants de la loi du 8 Décembre 1820.

Henri Cornaz Suffragant.

N^o 76.

Samuel Gabriel Cornaz

avec

Anna Zbinden.

Les Dimanches vingt et vingt sept Mars et Trois Avril Mil-huit cent
trente six. Les Bans de mariage de Samuel Gabriel Cornaz majeur (né le
huit Septembre Mil-huit cent quarante six) de Saoug, y domicilié, veuf de sa
première femme de Marguerite née Baron, fils de Louis Cornaz et de sa défunte
femme Jeanne née Sertus d'une part.
avec Anna Zbinden majeure, (née le vingt six Juillet Mil-huit cent cinq) de
Niedstett paroisse de Guggisberg Canton de Berne, fille de Pierre Zbinden et
de sa défunte femme Elisabeth née Althaus d'autre part, ont été publiés sans
opposition dans l'Eglise de Saoug, après que les registres qui se trouvent aux Archives
de la Cure prouvent que l'époux est né le huit Septembre Mil-huit cent
quarante six et qu'il est effectivement libre par le décès de Marguerite née
Baron sa première femme et après que l'épouse m'a exhibé son acte de
naissance.

Henri Cornaz Suffragant.

N^o 77.

Alexandre
Chamboz
avec

Jubanne Julie
Druoy.

Les Dimanches vingt-neuvième May, Cinq et douzième Juin Mil-huit cent
trente six Les bans de mariage de Alexandre Chamboz majeur (né le vingt
mars mil-huit cent-neuf) Bourgeois de Brembles domicilié au dit Brembles
précédemment à Rolle, fils de défunt François Naac Chamboz et de Beannette
née Micville sa veuve d'une part

avec Susanne Julie Druoy mineure (née le vingt-huit May Mil-huit cent dix
sept) Bourgeois de Saug, domiciliée à Rolle, fille de Gabriel Druoy et de
défunte Rose Emilie née Bourquin, et autorisée par son père d'autre part,
ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Saug. D'après la déclaration
qui m'a été faite par le Pasteur de Rolle au quel les époux se sont adressés en
premier lieu, que les époux ont rempli les conditions prescrites par la loi du huit
décembre mil-huit cent vingt.

Henri Cornaz Suffragant.

N^o 78

Henri Frédéric
Campiche
avec

Louise Jeannette
Leresche.

Les Dimanches quatorze, vingt-un, et vingt-huit Aout Mil-huit cent trente six
Les bans de mariage de Henri Frédéric Campiche de Sainte Croix, domicilié
à Saug et précédemment à Sainte Croix, majeur (né le quatorze May
Mil-huit cent treize) fils de François feu Frédéric Campiche et de Emilie
Campiche sa femme d'une part.

avec Louise Jeannette Leresche de Ballaigues, y domiciliée, majeure (née le
vingt May Mil-huit cent douze) fille de Naac Leresche et de Nanette née
Suar sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Saug d'après
la déclaration qui m'a été faite par le Pasteur Suffragant de Ballaigues au quel
les époux se sont adressés en premier lieu, que les époux ont rempli les conditions
prescrites par la loi du huit décembre mil-huit cent vingt.

Henri Cornaz Suffragant.

N^o 79.

Dean Gabriel Druoy,
avec

Louise, Jeanne, Susanne
Biderille.

Les Dimanches treize, vingt, et vingt-sept Novembre Mil-huit cent trente six,
Les bans de mariage de Dean Gabriel Druoy majeur (né le vingt six Aout Mil.
sept, cent quatre vingt-neuf) Bourgeois de Saug, y domicilié, veuf en premier
noces de Rose Emilie née Bourquin, fils de feu Daniel Niwtad Druoy et de
Jeanne Elisabeth née Meyret sa femme d'une part.

Et Louise Jeanne Susanne Biderille, fille de Dean Samuel Biderille et de
Marie née Solliet sa femme, de Granges, domiciliée à Saug, majeure (née
le vingt-huit Novembre Mil-huit cent sept) d'autre part, ont été
publiés sans opposition dans l'Eglise de Saug. Les Registres qui se trouvent
aux Archives de la cure prouvent que l'époux est né vingt six Aout Mil. sept
cent quatre vingt-neuf et qu'il est effectivement libre par le décès de sa première
femme Rose Emilie née Bourquin, et après que l'épouse m'a en apôtre
son acte de naissance.

Henri Cornaz Suffragant.

Année 1837.

N^o 80.

Jean Ulrich
Gehrig
et
Françoise
Magdelaine
Cornaz.

Les Dimanches dix-neuf, vingt-six Février et cinq Mars Mil-huit cent trente-sept
Les bans de mariage de Jean Ulrich Gehrig de Langnau Canton de Berne domicilié
à Berne, majeur (né le deuxième Octobre Mil-sept nonante quatre) veuf en première
noce de Catherine née Sigrist fils de Jean Gehrig et de Anna née Fournen sa femme
d'une part.

Et Françoise, Magdelaine, Cornaz de Faurg, domiciliée à Berne, majeure (née le
vingt-deuxième Mars Mil-huit cent dix), fille des Euxes défunts Daniel
Nicolas Cornaz et Marie Françoise née Bubatch, d'autre part, ont été publiés
sans opposition dans l'Eglise de Faurg, après avoir obtenu la permission
du Département de Justice et Police et date de Quatorze Février Mil-huit
cent trente-sept, et après que le prêtre m'a eu exhibé son acte de naissance,
l'acte de décès de sa première femme. Les Registres qui se trouvent aux Archives
de la Cure prouvent que l'épouse est née le vingt-deuxième Mars Mil-huit
cent dix.
Henri Cornaz Suffragant.

N^o 81.

Edouard Georges
Taub Cornaz
avec
Pauline Renée
Elisabeth de Gallatin

Les Dimanches douze, dix-neuf et vingt-six Mars Mil-huit cent trente-sept, Les bans de
mariage de Edouard Georges Taub Cornaz (né le trois Novembre Mil-huit cent
quinze) de Faurg, y domicilié, fils de Jean Daniel Cornaz et de Marie Anne née
Taub ses père et mère d'une part
Et Pauline Renée Elisabeth de Gallatin née le trente-un Janvier Mil-huit cent
dix-huit, de Genève, domiciliée à Avenches, fille de Gasparid Gabriel de Gallatin
et de Gasparide née Jordan ses père et mère d'autre part, ont été publiés sans
opposition dans l'Eglise de Faurg, d'après la déclaration qui m'a été faite par le
Pasteur d'Avenches, au quel les Euxes se sont adressés en premier lieu, que les Euxes
ont rempli les conditions prescrites par la loi du huit Décembre Mil-huit cent vingt.
Henri Cornaz Suffragant.

N^o 82.

Jean Samuel
Estoffrey
avec
Susanne Magdelaine
Cornaz.

Les Dimanches trente Avril sept et quatorze May mil-huit cent trente-sept, Les Bans
de mariage de Jean Samuel fils majeur de défunt Charles François Estoffrey de Marsand
et de Drey et de Jeanne Marguerite née Ropier sa femme d'une part
Et Susanne Magdelaine fille majeure de Samuel Cochaz de Faurg et de Marguerite
née Barbey sa femme d'autre part, (Les dits Euxes domiciliés à Marsand)
ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Faurg, sur le vu de l'Etat de naissance
d. Estoffrey et la production de promesses de mariage signés de Cochaz Notre.
Henri Cornaz Suffragant.

Les Dimanches vingt huit May, quatre Juin et onze Juin Mil. huit cent
Jean Daniel trente sept les Bans de mariage de Jean Daniel Cornaz de Saug, y domicilié
Cornaz de majeur (né le huit Juillet Mil. huit cent cinq) fils de Bernard Daniel Cornaz
Marie Anne et de Susanne née Grandjean sa femme d'une part.

Bardet. Et Marie Anne Bardet de Villars le Grand domiciliée à Saug et précédemment
à Courlevon, mineure (née le vingt huit Février Mil. huit cent quinze)
fille de feu Jean Jacques Bardet et de Marianne Sommer d'autre part,
ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Saug, après que l'Épouse ma
eu exhibé son acte de naissance, et l'acte de consentement de la Mère de
l'Épouse au mariage de sa fille. Les Registres qui déposent aux Archives de la
Cure prouvent que l'Épouse est né le huit Juillet Mil. huit cent cinq.

H. Cornaz Suffragant.

N^o 84 Les Dimanches quinze, vingt deux et vingt neuf Octobre Mil. huit cent trente sept
Jean Friedrich Les Bans de mariage de Jean Friedrich Emanuel Cornaz de Saug, y domicilié
Emanuel Cornaz majeur (né le dix huit Novembre Mil. huit cent neuf) fils de Bernard Daniel
Cornaz et de sa femme Susanne née Grandjean d'une part.

Jeanne Marguerite Boret Et Jeanne Marguerite Boret de Meyriez près Morat, y domiciliée majeure,
(née le trente Octobre Mil. sept nonante trois) fille de feu Jacob Boret et de
sa femme Madelaine née Bespon d'autre part, ont été publiés sans opposition
dans l'Eglise de Saug, sur le vu des Extraits de naissance des Époux, et sur la
production des bans de mariage signés par les Époux et déposés par le Pasteur de
Meyriez parure de l'Épouse.

Henni Cornaz Suffragant.

Les Dimanches cinq, douze, et dix neuf Novembre Mil. huit cent trente sept
Daniel Benjamin Les Bans de mariage de Daniel Benjamin Druoy, de Saug, y domicilié,
Druoy majeur (né le quatorze Mars Mil. huit cent) fils de feu Nicolas Frédéric Druoy
et de sa femme Marie née Siler, veuf de Rose Salomé, née Torrey d'une part.

Marie Elisabeth Werra Et Marie Elisabeth Werra de Monthillier près Morat et y demeurant, majeure
(née le vingt Novembre Mil. huit cent dix) fille de feu Jacob Werra et de sa
femme Marine née Pasnacht d'autre part, ont été publiés sans opposition
dans l'Eglise de Saug, sur le vu des Extraits de naissance des Époux, et de l'Extrait
de décès de la première femme de l'Épouse, et sur la production des Bans de mariage
signés par les Époux et déposés par le Pasteur de Meyriez parure de l'Épouse.

Henni Cornaz Suffragant.

Les Dimanches cinq, douze et dix neuf Novembre Mil. huit cent trente sept.
 Les Bans de Mariage de Nathanael, Jean, Louis, Etienne, Francois, Vincent.
 De Foliez le Grand, domicilié à Savoy, majeur (né le vingt. cinq Février
 Mil. huit cent douze) fils de feu Nathanael Vincent et de Susanne née Guignard
 sa femme d'une part.
 Et Jeanne Françoise Chenervard De Coralles le Toral domiciliée à Savoy, majeure
 (née le vingt. six Juin Mil. huit cent six) fille de Jean Abram Chenervard et de
 Susanne née Burnat sa femme d'autre part, ont été publiés sans
 opposition dans l'Eglise de Savoy, sur le vu des Extraits de naissance des Epoux
 et ensuite de l'Autorisation accordée par le Département Militaire à l'Epoux en
 sa qualité de Gendarme.

Henri Cornaz Suffragant.

1838.

N^o 87.

Les Dimanches quatorze, vingt. un, et vingt. huit Janvier Mil. huit cent trente huit
 Les Bans de mariage de Abram Daniel Cornaz de Savoy, y domicilié mineur
 fils de Pierre Cornaz et de sa défunte femme Salomé née Girard d'une part
 Et Henriette Favre de Denthenez domiciliée à Savoy, majeure, fille de Emanuel
 Favre et de Cathérine Cornaz d'autre part, ont été publiés sans opposition dans
 l'Eglise de Savoy sur le vu de l'acte de consentement donné à l'Epoux mineur
 par son père. Les Registres qui se trouvent dans les Archives de la cure de Savoy
 prouvent que l'Epoux est né le vingt. cinq Décembre Mil. huit cent seize,
 et l'Epouse le seize Mars Mil. huit cent douze.

Henri Cornaz Suffragant.

N^o 88.

Les Dimanches onze, vingt. huit, et vingt. cinq Novembre Mil. huit cent trente
 huit. Les Bans de mariage de Frederich Baillouez Bourgeois de Vallamand, domicilié
 à Givèauprière le Canton de Vaud, né le dix sept Septembre Mil. sept cent
 norante six, fils majeur de feu Nicolas Baillouez et de Barbara née Lütli
 sa femme d'une part. Et Susanne Marie Gavillet Bourgeoise de Seney et
 de Nuchereuz, domiciliée à Seney, et précédemment à Savoy, née le dix huit
 Novembre Mil. huit cent, fille majeure de feu Jacques Gavillet et de Susanne
 Marie née Gavillet sa femme d'autre part, ont été publiés sans opposition
 dans l'Eglise de Savoy, d'après la déclaration qui m'a été faite par le
 Pasteur de Mont A, au quel les Epoux se sont adressés en premier lieu, que
 les Epoux ont rempli les conditions prescrites par le loi du huit Décembre
 Mil. huit cent vingt.

Henri Cornaz Suffragant

Année 1839.

N^o 89. Les Dimanches vingt et vingt sept Janvier et deux Février Mil. huit cent trente neuf, les Bans de mariage de Daniel Hector Cornaz de Saug, y domicilié né le quatre Septembre Mil. huit cent sept, fils de Daniel Bertrand Cornaz et de Susanne née Grandjean sa femme d'une part
 et Marie Henriette Seylaz de Nant domiciliée au Montblanc née le huit May Mil. huit cent sept, fille majeure de Jean Seylaz et de Marie née Fissold sa femme d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Saug, sur le vu des extraits de naissance des Epoux.

Henri Cornaz Suffragant.

N^o 90. Les Dimanches vingt sept Janvier, trois et dix Février Mil. huit cent trente neuf Les Bans de mariage de Charles Joseph Aggula né le huit Mars Mil. huit cent quinze, bourgeois de Davos Canton des Grisons, domicilié à Olleire, fils de S'ere Aggula et de Marie Anne née Volliet sa femme d'une part.
 et Anne Spaher née le vingt May Mil. huit cent dix sept, bourgeoise de Lengnau District de Büren Canton de Berne domiciliée à Olleire et précédemment à Saug, fille de Jean Spaher et de Barbara Mecklein sa femme d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Saug, d'après la déclaration qui m'a été faite par le Diacre d'Avenches au quel les Epoux se sont adressés en premier lieu que ces Epoux ont rempli les conditions prescrites par la loi du huit Décembre Mil. huit cent vingt.

Henri Cornaz Suffragant.

N^o 91. Les Dimanches vingt un et vingt huit Juillet et quatre Aout Mil. huit cent trente neuf Les Bans de mariage de Jean Abram Micauton, né le premier Septembre Mil. huit cent treize, Bourgeois d'Olleire et y domicilié, fils de Jean Sere Auguste Micauton et Marguerite née Druet sa femme d'une part.
 et Rose Nidlier née le vingt deux Juin Mil. huit cent dix neuf, Bourgeoise d'Olleire domiciliée à Avenches et précédemment à Saug, fille de Jean Daniel Nidlier et de sa femme Louise née Gutzknecht d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Saug d'après la déclaration qui m'a été faite par le Diacre d'Avenches, au quel les Epoux se sont adressés en premier lieu que ces Epoux ont rempli les conditions prescrites par la loi du huit Décembre Mil. huit cent vingt.

H. Cornaz Suffragant.

N^o 92.
Jean Daniel
Druet et
Jeanne Susanne
Lanteppe

Les Dimanches dix, treize, et vingt Octobre Mil huit cent trente neuf, les
Bans de mariage de Jean Daniel Druet, majeur (né le vingt quatre Mars Mil sept
cent quatre vingt neuf) Bourgeois de Fecamp, domicilié à Genève, fils de feu
Daniel Nicolas Druet et de défunte Marie Marguerite née Morle sa femme
d'une part. Et Jeanne Susanne Lanteppe majeure (née le vingt sept Octobre
Mil huit cent sept) née à Orbe, domiciliée à Chêne Bogeris au Canton
de Genève, et précédemment à Orbe, fille de Louis Lanteppe, et de Susanne
Binard sa femme, veuve en premiers Noces d'Abraham Binard Bourgeois de
Nancy d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Fecamp.
D'après la déclaration qui m'a été faite par le Pasteur d'Orbe, que les deux époux
ont rempli les formalités prescrites par les Articles trente deux et suivants de
la loi du huit Décembre Mil huit cent vingt.

Henni Lanteppe Suppléant.

N^o 93.

Louis Auguste
Cornaz et
Louise Victorie
Cornaz.

Les Dimanches quinze, vingt deux et vingt neuf Mars Mil huit cent quarante
Les Bans de mariage de Louis Auguste Cornaz de Faurg, domicilié à Lausanne
fils mineur de défunt Jean Pierre Cornaz et de Françoise née Mayer sa femme
d'une part.
Et Louise Victorie Cornaz de Faurg, y domiciliée fille mineure d'Abraham Samuel
Cornaz et de sa femme Susanne Marguerite née Druey d'autre part, ont été
publiés sans opposition dans l'Eglise de Faurg, sur le vu de l'acte de
voicement donné aux Egrues mineurs par leurs parents. Les Registres qui
déposent d'ailleurs aux Archives de la Cure prouvent que l'Egrue est né le
vingt Mars Mil huit cent dix huit et l'Egruse le deux Décembre Mil huit
cent dix neuf.

Henri Cornaz Suffragant.

N^o 94.

Jean Daniel
Cornaz et
Marguerite
Jenny Cornaz.

Les Dimanches vingt deux, vingt neuf Mars et cinq Avril Mil huit cent quarante.
Les bans de mariage de Jean Daniel Cornaz de Faurg, y domicilié, fils majeur de
feu Jean Samuel Cornaz et de Jeanne Elisabeth née Cornaz sa femme d'une part.
Et Marguerite Jenny Cornaz de Faurg, y domiciliée, fille mineure de Jean Nicolas
Cornaz et de sa défunte femme Susanne Magdelaine née Immes ont été publiés sans
opposition dans l'Eglise de Faurg sur le vu de l'acte de voicement donné à l'Egruse
mineure par son père. Les Registres qui déposent aux Archives de la Cure prouvent
d'ailleurs que l'Egrue est né le neuf Mars Mil huit cent neuf et l'Egruse le treize
Avril Mil huit cent dix huit.

Henri Cornaz Suffragant.

N^o 95.

Charles Nicolas
Benjamin Druey
et
Susanne Marguerite
Cornaz.

Les Dimanches vingt neuf Mars, cinq et douze Avril Mil huit cent quarante. Les Bans
de mariage de Charles Nicolas Benjamin Druey de Faurg, y domicilié, fils majeur de feu
Jean Daniel Druey et de Susanne Cathérine née Langel sa femme veuf en premiers
noces de Susanne Magdelaine Charlotte née Cornaz d'une part.
Et Susanne Marguerite Cornaz de Faurg, y domiciliée, fille majeure de Nicolas Cornaz
et de sa défunte femme Susanne née Druey d'autre part, ont été publiés sans opposition
dans l'Eglise de Faurg. Les Registres qui déposent aux Archives de la Cure prouvent
d'ailleurs que l'Egrue est né le vingt cinq Juin Mil huit cent deux, et qu'il est
effectivement libre par le décès de sa première femme Susanne Magdelaine Charlotte,
et que l'Egruse est née le trois Juin Mil sept cent quarante huit.

Henri Cornaz Suffragant.

N^o 96

Jean Frédéric
Henri Willemain
et
Rose Guignet.

Les Dimanches huit, quinze et vingt deux Novembre Mil huit cent quarante.
Les Bans de mariage de Jean Frédéric Henri Willemain Bourgeois de Courgenay
domicilié à Faurg, fils mineur (né le vingt un Janvier mille huit cent vingt)
de Nicolas Frédéric Willemain et de Barbille née Hochstetter sa femme d'une part
Et Rose Guignet Bourgeoise de Yvernes, Paroisse de Chatillens domiciliée à Faurg
fille mineure (née le deux Janvier mille huit cent dix huit) de feu Pierre Louis
Guignet et de Louise née Destuzze femme d'autre part, ont été publiés sans
opposition dans l'Eglise de Faurg, d'après la déclaration qui en a été faite par le
Pasteur d'Oron, au quel les Egrues se sont adressés en premier lieu, que les Egrues
ont rempli auprès de lui les conditions prescrites par la loi du huit Décembre
Mil huit cent vingt.

Henri Cornaz Suffragant.

Année 1841.

N^o 97.Daniel Nicolas
Cornoz et
Christine Grün

Les dimanches trois, dix, et dix sept Janvier Mil. huit cent quarante-un, les Banns de mariage de Daniel Nicolas Cornoz de Faurg, domicilié à Sayerne, fils mineur (né le Douze Juin mil. huit cent dix huit) de Siene Cornoz et de Salomé née Girard sa défunte femme d'une part.
Et Christine Grün de Belmont district d'Yverdon domiciliée à Faurg, fille majeure (née le onze Novembre mil. huit cent quatorze) de Jean Daniel Grün et d'Elizabeth née Krajenbüel sa femme d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Faurg, sur le vu des extraits de naissance des Epoux et de l'acte de consentement donné à l'Epoux Mineur par son père.

Henri Cornoz Suffragant

N^o 98Siene Louis
Favre et
Rose Susanne
Saccard.

Les dimanches vingt quatre, trente un Janvier, et Sept, Février Mil. huit cent quarante-un Les Banns de mariage de Siene Louis Favre mineur (né le Seize Février Mil. huit cent dix huit) Bourgeois de Thierrens domicilié à Faurg, et précédemment à Trévouloz, fils de Jean Simeon Favre et de Louise née Bovey sa femme d'une part.
Et Rose Susanne Saccard, mineure (née le dix Août Mil. huit cent dix neuf) Bourgeoise de Trévouloz, y domiciliée, fille de Siene Simeon Saccard et de Françoise née Deglon sa femme d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Faurg, d'après la délibération qui en a été faite par le Pasteur de Demprière, au quel les Epoux se sont adressés en premier lieu, et que les dits Epoux ont rempli auprès de lui, les formalités prescrites par les articles trente deux et suivants de la loi de huit Décembre Mil. huit cent vingt.

Henri Cornoz Suffragant.

N^o 99.Daniel Frédéric
Druey et
Susanne Marguerite
Demeyriez.

Les dimanches quatorze, vingt un et vingt huit Mars Mil. huit cent quarante un Les Banns de mariage de Daniel Frédéric Druey de Faurg y domicilié, fils de feu Jean Daniel Druey et de sa femme Susanne Catherine née Langel, veuf en premières noces de Gabrielle Françoise Marguerite née Demieville sa femme d'une part.
Et Susanne Marguerite Demeyriez de Faurg, y domiciliée, fille mineure de Louis Samuel Demeyriez et de Jeanne Marie née Grün sa femme d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Faurg, sur le vu de l'acte de consentement donné à l'Epouse Mineure par son père. Les Registres qui déposent aux Archives de la Cure prouvent d'ailleurs que l'Epoux est né le quatorze Avril mil. huit cent sept et qu'il est effectivement libre par le décès de sa première femme Gabrielle Françoise Marguerite née Demieville, et que l'Epouse est née le vingt quatre Décembre Mil. huit cent vingt un.

Henri Cornoz Suffragant.

n^o 100
George Louis
Reyregner
Elizabeth
Schachtly.

Les Dimanches vingt. huit Mars, quatre et onze Avril Mille. huit cent quarante
un, Les Bans de mariage de George Louis Reyregner de Mollondins, District
George Louis d'Yverdon domicilié à Faurig, fils majeur (né le premier d'embre Mille
Reyregner huit cent quinze) de Louis Daniel Reyregner et de Louise née Goutny
sa femme d'une part.
Et Elizabeth Schachtly de Chiettes Canton de Fribourg, y domiciliée
et précédemment à Faurig, fille majeure (née le douze Janvier
Mille. huit cent seize) de Benjamin Schachtly et de Anna
Barbara née Johner sa femme d'autre part, ont été publiés sans
opposition dans l'Eglise de Faurig, sur le vu des extraits de naissance
des Epoux
Henri Couraz Suffragant.

n^o 101
Auguste Nicolas
Nirolles
Elizabeth
Freytäg

Les Dimanches neuf. seize et vingt. trois May Mille. huit cent quarante. un, les Bans de
Mariage de Auguste Nicolas Nirolles d'Oléres, domicilié à Faurig, fils majeur (né le quinze
Septembre Mille. huit cent quatorze) de Jean Daniel Nirolles et de Louise Gathkrecht
sa femme d'une part.
Et Elizabeth Freytäg de Chiettes Canton de Fribourg, domiciliée à Obéjus (baptisée le
huit May Mille huit cent quinze) fille majeure de Pierre Freytäg et de Barbara
Mäder ses père et mère d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de
Faurig d'après la déclaration qui m'a été faite par le Pasteur d'Obéjus au quel les
Epoux se sont adressés en premier lieu. que les dits Epoux ont rempli auprès de lui les
formalités prescrites par les articles trente deux et suivants de la loi du huit Décembre
Mille. huit cent vingt.
Henri Couraz Suffragant.

Vu l'art. 4 de la loi du 8^e Décembre 1820. sur la tenue des Registres
de l'état civil, le présent Registre a été remis à Monsieur le
Pasteur Herroux présenté aujourd'hui aujourd'hui à l'Eglise de cette
paroisse en remplacement de Monsieur le Pasteur Dutoit décédé.
Faurig le 6^e Juin 1841.

(Signature)
Herroux, Pasteur

n^o 102.
Jean Arm
Anne Marie
Berger.

Les Dimanches vingt. trois, trente Mai et six Juin mil. huit. cent.
quarante. un les Bans de mariage de Jean Arm, de Runderswyf, canton
de Berne, domicilié à Faurig, fils majeur (né le vingt. huit Mars mil. huit.
cent. vingt. un) de Jacob Arm et de sa femme Marie Madeleine née
Coindet, d'une part, et de Anne Marie Berger, de Langnau, Canton de
Berne, domiciliée à Faurig, fille majeure (née le trois Mai mil. huit. cent.
douze) de Emanuel Berger et de Elisabeth née Roeter sa femme, d'autre part,
ont été publiés sans opposition dans l'Eglise de Faurig, sur le vu des extraits
de naissance des Epoux, des certificats de publication de Bans de mariage sans
opposition dans les paroisses de Langnau, de Runderswyf, des certifi-
cats d'admission à la sainte. Cène des deux Epoux, du certificat d'origine
de l'Epoux dans lequel l'Epouse est nommée, et d'une permission de faire
publier les bans de mariage accordée au susdit Epoux, le dix. neuf Mai
mil. huit. cent. quarante. un, par le Département de Justice et
Police du Canton de Vaud, enfin d'un acte de consentement signé par le père de l'Epoux.
F. Herroux Pasteur.

N^o. 103.

Samuel Abram Les Dimanches douzième, dix-neuvième et vingt-sixième Septembre
 Jominy mil-huit-cent-quarante-un, les bans de mariage de Samuel Abram
 Jominy, de Payerne et y demeurant, fils majeur de Jérôme Jominy
 et de Marianne née Savary sa femme, d'une part, et de Susanne
 Madeleine Cornaz, de Laoug et y demeurant, fille majeure de
 Gabriel Emmanuel Cornaz et de Lisette née Rivold sa femme,
 d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Laoug,
 sur le vu de l'extrait baptistaire de l'époux, né le huitième Janvier
 mil-huit-cent-seize. des Registres qui déposent aux archives de
 la cure prouvant d'ailleurs que l'épouse est née le trente-unième
 août mil-huit-cent-dix-huit.

J. Herren Pastor

N^o. 104.

Daniel Gabriel Cornaz Les Dimanches vingt-sixième Septembre, troisième et dixième
 Octobre mil-huit-cent-quarante-un, les bans de mariage de Daniel
 Gabriel Cornaz, bourgeois de Laoug, domicilié à Coisins, fils majeur
 de feu Daniel Nicolas Cornaz et de défunte Marie Françoise
 née Rubatel sa femme d'impent, et de Sophie Challandes,
 originaire de Fontaines, bourgeoise de Laoug, domiciliée dans le
 canton de Bouchât, domiciliée à Coisins, fille majeure de
 feu David Henri Challandes et de Jeanne Marie née
 Berthoud sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition
 dans l'église de Laoug, d'après la déclaration qui m'a été faite
 par le Pasteur de Glend que les dits époux ont rempli auprès
 de lui les formalités prescrites par la loi pour la publication de
 leurs bans de mariage.

J. Herren Pastor

N^o 105.
Charles Louis
Auguste
Cornaz
&
Nabelle Adèle
Sandolt.

Les Dimanches vingtième et vingt-septième Mars et troisième avril mil-huit-cent-quarante-deux, les bans de mariage de Charles Louis Auguste Cornaz, de Trarong et y demeurant, fils mineur de Jean Daniel Cornaz et de Marianne née Favre sa femme, d'une part, et de Nabelle Adèle Sandolt, de Neuverville et y demeurant, fille mineure des défunts Jean Conrad Sandolt et Marie Antoinette née Dupont - Huarin sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Trarong; sur le vu de l'acte de consentement donné à l'époux mineur par son père, d'un pareil acte donné à l'épouse mineure par son tuteur, et de l'extrait de naissance de l'épouse, née le huitième juillet mil-huit-cent-vingt-deux. Les Registres qui déposent aux archives de la cure prouvent d'ailleurs que l'époux est né le trentième août mil-huit-cent-dix-neuf.

F. Herren *P* Pasteur.

N^o 106.
Jean Louis
Vassaux
&
Catherine Elisabeth
Cornaz.

Les Dimanches trentième Octobre, sixième et treizième Novembre mil-huit-cent-quarante-deux, les bans de mariage de Jean Louis Vassaux, de Udrefin, y domicilié, (né le quatrième février mil-huit-cent-quatorze), fils de David Louis Vassaux et de Marguerite Dollinger, d'une part; et de Catherine Elisabeth Cornaz, de Trarong, domiciliée à Udrefin, (née le cinquième juin mil-huit-cent-seize), fille de Jean Pierre Cornaz et de Lisette Krauer, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Trarong, d'après la déclaration qui m'a été faite par le Pasteur de Montet que les dits époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

F. Herren *P* Pasteur.

N^o 107.
Jean Rodolphe
Hourni
&
Anne Barbara
Eggimann.

Les Dimanches vingtième, vingt-septième Novembre et quatrième Décembre mil-huit-cent-quarante-deux, les bans de mariage de Jean Rodolphe Hourni de Lattrigen, (anton de Berne, domicilié à Munchenswyler (né le vingt-neuf septembre mil-huit-cent-douze), fils d'Abram Hourni et de Rosimie Joindet, d'une part; et de Anne Barbara Eggimann, de Gondiswyl, (anton de Berne, demeurant à Trarong, (baptisée le sixième octobre mil-huit-cent-seize), fille de Christian Eggimann, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Trarong, sur le vu de l'acte de naissance de l'époux, de l'acte d'admission à la sainte cène de l'épouse, des bans de mariage publiés sans opposition dans les églises de Slets, de Melchman et de Morat, et d'un permis de publications de bans de mariage accordé aux époux, le quatorzième Novembre mil-huit-cent-quarante-deux, le dernier de ces actes resté déposé aux archives de la cure.

F. Herren *P* Pasteur.

+ par le Département de Justice
et Police.
approuvé en renvoi, F. Herren *P* Pasteur.

Année 1842.

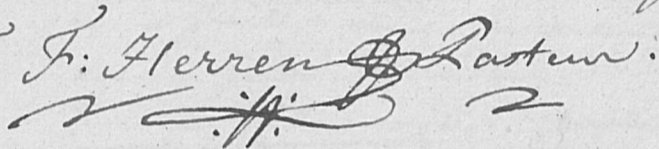
N^o. 108.
 Daniel
 Stalder
 &
 Barbara
 Zbinden.

Les Dimanches vingtième, vingt-septième Novembre et quatrième Décembre mil-huit-cent-quarante-deux, les bans de mariage de Daniel Stalder, de Ruezsau, Canton de Berne, domicilié à Flavaleyres, (né le deuxième Mars mil-huit-cent-quinze), fils d'Antoine Stalder et de Madeleine nie Maeder, d'une part, et de Barbara Zbinden, de Guggisberg, Canton de Berne, domiciliée à Tavug, (née le quatorzième Septembre mil-huit-cent-neuf,) fille de Pierre Zbinden et d'Elisabeth nie Althaus, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Tavug, sur le vu des actes de naissance des époux, des bans de mariage publiés sans opposition dans les églises de Ruezsau, de Guggisberg et de Morat, et d'un permis de publications de bans de mariage accordé aux époux, le quatorzième Novembre mil-huit-cent-quarante-deux, par le Département de Justice et Police. Ce dernier acte demeure déposé aux archives de l'église.

J. Herren Pastor.

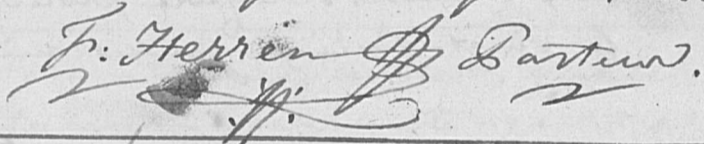
N^o. 109.
Daniel Henri
Michot
&
veuve Marianna
Stouber née Roulet.

Les Dimanches vingt-deuxième, vingt-neuvième Janvier et cinquième Février mil-huit-cent-quarante-trois, les bans de mariage de Daniel Henri Michot, de Vaullion, domicilié à Laoug, fils majeur, (né le huitième Mai mil-huit-cent-neuf,) de Jean Daniel Michot et de défunte Susette née Dèveley sa femme, d'une part; et de Marianna Stouber née Roulet, de Seedorf au canton de Berne, domiciliée à Avenches, fille majeure (née le vingt-septième Août mil-huit-cent-trois,) de David Roulet, de Donatyrre et de défunte Jeanne née Jeanne sa femme, et veuve de Samuel Louis Stouber, de Seedorf, en son vivant domiciliée à Avenches, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Laoug, d'après la déclaration qui m'a été faite par le second Pasteur d'Avenches que ces annonces sont en règle. ~

J. Herren  Pasteur.

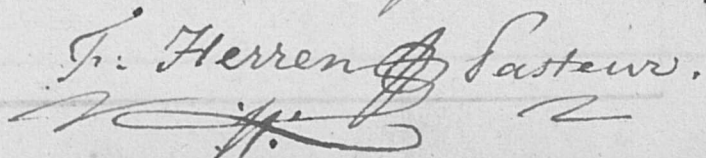
N^o. 110.
Frédéric Victor
Cornaz
&
Jeanne Pauline
Vulliet.

Les Dimanches deuxième, neuvième et seizième Avril mil-huit-cent-quarante-trois, les bans de mariage de Frédéric Victor Cornaz, de Laoug et y domicilié, fils majeur (né le dix-neuvième Juillet mil-huit-cent-quatorze,) de Jean Daniel Cornaz et de Marianna née Favre sa femme, d'une part; et de Jeanne Pauline Vulliet, de Commugny et y domiciliée, fille mineure (née le vingt-septième Octobre mil-huit-cent-vingt-deux) ouement autorisée de feu Pierre Louis Vulliet et de Jeanne Susanne née Bory sa veuve, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Laoug, d'après la déclaration qui m'a été faite par le Pasteur de Commugny que les époux (que les époux) ont rempli auprès de lui les formalités prescrites par la loi. ~

J. Herren  Pasteur.

N^o. 111.
Jean Daniel
Merle
&
Jeannette
Monney.

Les Dimanches treizième, vingtième et vingt-septième Avril mil-huit-cent-quarante-trois, les bans de mariage de Jean Daniel Merle, de Laoug et y domicilié, fils majeur (né le trentième Janvier mil-huit-cent-vingt) de Gabriel Daniel Merle et de sa femme Susanne née Druey, d'une part; et de Jeannette Monney, de Villars-le-Grand, domiciliée à Greng, canton de Tribourg, fille mineure (née le vingt-troisième Avril mil-huit-cent-vingt-un,) de David Louis Monney et de Jeannette Comte, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Laoug, d'après la déclaration qui m'a été faite par le Pasteur de Villars-le-Grand que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi. ~

J. Herren  Pasteur.

Année 1843.

N^o 112.Daniel Samuel
Deorges
&
Jeanne Louise
Grin.

Les Dimanches vingt-quatrième Septembre, première et huitième Octobre mil-huit-cent-quarante-trois, les bans de mariage de Daniel Samuel Deorges, de Fuyenne et y domicilié, fils mineur (né le vingt-septième Novembre mil-huit-cent-vingt) de David Deorges et de Marie née Doudin sa femme, d'une part, et de Jeanne Louise Grin, de Belmont près d'Yverdun, domiciliée à Favong, fille majeure (née le seizième Février mil-huit-cent-dix-sept) de Jean Grin et de Lisette née Kraienbühl sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Favong, sur le vu de l'acte de naissance de l'époux et de l'acte de consentement du père du dit époux. Les Registres qui déposent aux archives de la cure prouvent d'ailleurs que l'épouse est née à la date ci-dessus rappelés.

J. Herren Pastor.

N^o 113.Pierre Auguste
Probst
&
Louise Marguerite
Déglon.

Les Dimanches premier, huitième et quinzième Octobre mil-huit-cent-quarante-trois, les bans de mariage de Pierre Auguste Probst, de Trinsterkemmen, canton de Berne, domicilié au Marais commune de Gland, fils majeur (né le dixième Avril mil-huit-cent-douze) de Pierre Probst et d'Elisabeth née Niederhausen sa femme, d'une part, et de Louise Marguerite Déglon, de Courtelles, domiciliée à Favong, fille majeure de feu Jean Daniel Déglon et de Jeanne Elisabeth née Fornaz sa veuve, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Favong, sur le vu de l'acte de naissance de l'époux et d'un permis de publication de bans de mariage accordé le vingt-neuvième Septembre mil-huit-cent-quarante-trois, par le Département de Justice & Police. Les Registres qui déposent aux archives de la cure prouvent d'ailleurs que l'épouse est née le vingt-sixième Juillet mil-huit-cent-seize.

J. Herren Pastor.

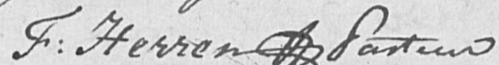
N^o 114.Blaise
Burgart
&
Elisabeth
Simonet.

Les Dimanches vingt-neuvième Octobre, cinquième et douzième Novembre mil-huit-cent-quarante-trois, les bans de mariage de Blaise Burgart, de Horben, grand-duché de Baden, domicilié à Favong, fils majeur (né le treizième Décembre mil-huit-cent-quatorze) d'Antoine Burgart et d'Agathe née Sumser sa femme, d'une part, et d'Elisabeth Simonet, de Charmey, canton de Fribourg, domiciliée à Favong, fille majeure (née le vingt-troisième Mai mil-huit-cent-seize) de feu Jean Simonet et de Barbara née Bürri sa veuve, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Favong, sur le vu des actes de naissance des deux époux, et d'un permis de publications de bans de mariage accordé le treizième Octobre mil-huit-cent-quarante-trois, par le Département de Justice et Police.

J. Herren Pastor.

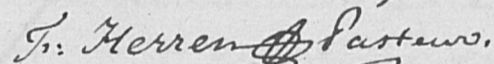
№. 115.
Alexandre Étienne
Demoingel
&
Marie
Jaurin.

Les Dimanches trente-unième Mars, septième et quatorzième
Avril mil-huit-cent-quarante-quatre, les bans de mariage de
Alexandre Étienne Demoingel, Français, Domicilié à Echallens et
précédemment à Trarignat, fils majeur (né le douzième Octobre mil-
huit-cent-dix-sept) de Gédéon Alexandre Demoingel et de Jeanne
Étienne née Hermentjat sa femme, d'une part; et de Marie Jaurin,
de Trey, domiciliée à Trey et précédemment à Echallens, fille majeure
(née le vingtième Novembre mil-huit-cent-vingt) de Henri
(de Benjamin) Jaurin et de Anne Marie ne Guex de Bouleus
sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans
l'église de Trarignat, d'après la déclaration qui m'a été faite par le
Pastor de la paroisse de Bercher que les époux se sont mis en
règle auprès de lui.

J. Herren  Pasteur.

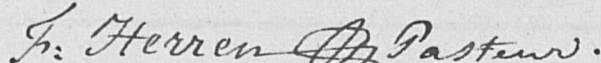
№. 116.
Jean Schindler
& Elisabeth
Brönnimann.

Les Dimanches septième et quatorzième Juillet mil-huit-cent-
quarante-quatre, les bans de mariage de Jean Schindler, de Rötthel-
bach, canton de Berne, domicilié à Trarignat, fils majeur (baptisé le
deuxième Février mil-huit-cent) de feu Ulrich Schindler, veuf de défunte
Marguerite Salomé née Renaud, d'une part; et de Elisabeth Brönni-
mann, d'Oberbalen, canton de Berne, domiciliée à Bach, paroisse
d'Oberbalen, fille majeure (baptisée le huitième Juin mil-huit-cent) de
feu Jean Brönnimann, d'autre part, ont été publiés sans opposition
dans l'église de Trarignat, sur le vu des certificats de publication de bans
de mariage faits sans opposition dans les églises d'Oberbalen, de Rötthel-
bach et de Könitz, de l'extrait mortuaire de la première femme de
l'époux, et d'un permis de publications de bans de mariage accordé
aux époux, le troisième Juillet mil-huit-cent-quarante-quatre,
par le Département de Justice & Police du canton de Naud, qui accorde
en outre la dispense d'une des publications dans l'église de Trarignat.

J. Herren  Pasteur.

№. 117.
Jean Benjamin
Grin
&
Marie Louise
Merle.

Les Dimanches vingt-huitième Juillet, quatrième et
onzième Août mil-huit-cent-quarante-quatre, les bans
de mariage de Jean Benjamin Grin, de Belmont près
d'Yverdon, domicilié à Trarignat fils mineur de Jean Daniel
Grin et de Lisette née Kraienbühler sa femme, d'une part;
et de Marie Louise Merle, de Trarignat et y domiciliée,
fille mineure de Gabriel Daniel Merle et de Susanne
née Druy sa femme, d'autre part, ont été publiés sans
opposition dans l'église de Trarignat, sur le vu des actes
de consentement du père de l'époux et de celui de l'épouse.
Les Registres qui déposent aux archives de la cure
prouvent d'ailleurs que l'époux est né le dix-huitième
Novembre mil-huit-cent-vingt-un, et que l'épouse est
née le cinquième Septembre mil-huit-cent-vingt-un.

J. Herren  Pasteur.

No. 118.
Frédéric
Lornax
&
Rose
Brugger.

Les Dimanches troisième, dixième et dix-septième Novembre
mil-huit-cent-quarante-quatre, les bans de mariage de
Frédéric Lornax, de Laoug et y domicilié, fils mineur (né
le douzième Avril mil-huit-cent-vingt-trois) de Jean Pierre
Lornax et de Salomé née Girard sa femme, d'une part; et de
Rose Brugger, de Belp, canton de Berne, domiciliée à
Laoug, fille mineure légitime (née le vingt-troisième Juillet
mil-huit-cent-vingt-trois) d'Anne Susanne Hugueley née
Brugger, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans
l'église de Laoug, sur le vu d'un acte de consentement du
père de l'époux et d'un pareil acte de consentement de la
mère de l'épouse. Les Registres qui déposent aux archives de
la cure prouvent d'ailleurs que l'époux est né à Laoug.

J. Herren Pasteur.

N^o 119.
Blaise
Burgath
&
Barbara
Güntisperger

Les Dimanches vingt-sixième Janvier, deuxième et neuvième Février mit-huit-cent-quarante-cinq, les bans de mariage de Blaise Burgath, de Horben, grand Duché de Baden, domicilié à Trarong, fils majeur (né le troisième Décembre mit-huit-cent-quatorze) de feu Antoine Burgath et d'Agathe née Samsen surnoms; d'une part; et de Barbara Güntisperger, de Rüderswyf, canton de Berne, domiciliée à Trarong, fille majeure (née le quatrième Août mit-huit-cent-onze) de Samuel Güntisperger et de Mariee née Zinder sa femme; d'autre part, ont été publiés sans oppositions dans l'église de Trarong, sur le vu des actes de naissance des époux et d'inscriptions de publications de bans de mariage accordés, le vingt-troisième Janvier mit-huit-cent-quarante-cinq, par le Département de Justice et Police.

F. Herren *J. Pastur.*

N^o 120.
Jean Auguste
Cormaz
&
Jeanne Antoi-
-nette Louise
Gaillard.

Les Dimanches neuvième, seizième et vingt-troisième Février mit-huit-cent-quarante-cinq, les Bans de mariage suivans ont été publiés sans opposition dans l'église de Trarong:
Promesses de mariage. - Nous, Officier de l'Etat civil de la Ville de Genève, soussigné, certifions qu'il y a promesse de mariage entre:
Jean Auguste Cormaz, garçon d'écurie, âgé de trente-deux ans et sept mois, natif et bourgeois de Trarong, au canton de Vaud, domicilié à Genève, fils majeur de feu David Nicolas Cormaz et de défunte Mariee Francisque Rubatel sa femme; d'une part; et Jeanne Antoinette Louise Gaillard, domestique, âgée de trente ans et quatre mois (née le dix-huitième Septembre mit-huit-cent-quatorze), native de Nyon et bourgeoise de Gilly, au canton de Vaud, domiciliée à Montbrillant, commune des Petit-Saconnex, au canton de Genève, fille majeure de Louis Gaillard, agriculteur, et de Pernette (sachet de femme), sans profession, tous deux domiciliés à Nyon; d'autre part. Fait à Genève, le vingt-huit Janvier mit-huit-cent-quarante-cinq.
(signé) Jean Auguste Cormaz. (signé) Louise Gaillard.

L'Officier de l'Etat civil. (signé) G. Fol. - Vu pour légalisation de la signature ci-dessus de M. Fol Officier de l'Etat civil de cette ville. Genève, le vingt-neuf Janvier mit-huit-cent-quarante-cinq.
Le Conseiller Secrétaire d'Etat. (signé) Le Fort.

Les Registres qui déposent aux archives de la force prouvent que l'époux est né le quinzième Juin mit-huit-cent-douze.

F. Herren *J. Pastur.*

No. 121.
Daniel Frédéric
Moccoard
&
Jeanne Marie
Demeyriez.

Les Dimanches treizième Mars, sixième et treizième Avril
mit-huit-cent-quarante-cinq, les bans de mariage de Daniel
Frédéric Moccoard, de Meyriez et y Domicilié, fils majeur (né
le vingtième Novembre mit-huit-cent-deux), de Amédée
Frédéric Moccoard et de sa femme Susanne Elisabeth née
Boset, d'une part; et de Jeanne Marie Demeyriez, de
Laroug et y Domicilié, fille mineure de Samuel Louis
Demeyriez et de sa femme Jeanne Marie née Grin, d'autre
part, ont été publiés sans opposition, ^{dans l'église de Laroug,} sur le vu des actes de
naissance de l'époux, de l'acte de consentement de père de
l'épouse, des bans de mariage publiés sans opposition dans les
églises de Meyriez et Lavout, et d'un permis de publications de
mariage accordé aux époux, le vingt-huitième Mars mit-
huit-cent-quarante-cinq, par le Département de Justice
& Police. Les Registres qui déposent aux archives de la cure
procurer & ailleurs que l'époux est né le neuvième Mars
mit-huit-cent-vingt-trois.

Jr. Herren Pastors.
[Signature]

No. 122.
Frédéric Louis
Monnard
&
Rose Marguerite
Vernez.

Les Dimanches treizième, vingtième et vingt-septième Avril
mit-huit-cent-quarante-cinq, les bans de mariage de Frédéric
Louis Monnard, de Dailens, domicilié à Laroug, fils majeur (né
le onzième Septembre mit-huit-cent-vingt-neuf) de Jean Louis Monnard
et de Jeanne Esther née Monachon sa femme, d'une part, et de
Rose Marguerite Vernez, de Villars-Bramard, domicilié
à Laroug, fille majeure (née le vingt-cinquième Septembre
mit-huit-cent-seize) de Jacques Daniel Vernez et de Marianne
née Lavore sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposi-
tion dans l'église de Laroug, sur le vu des actes de naissance
des époux, et d'une permission accordée, le vingt-quatrième
Février mit-huit-cent-quarante-cinq, par le Département
militaire, l'époux étant gendarme.

Jr. Herren Pastors.
[Signature]

No. 123.
Jacob
Kupferschmid
&
Catherine
Gilgen.

Les Dimanches vingt-huitième Septembre, cinquième et douzième
Octobre mit-huit-cent-quarante-cinq, les bans de mariage de
Jacob Kupferschmid, de Summiwald, Canton de Berne, domici-
lié à Laroug, fils majeur (né le vingt-^{unième} Juin mit-huit-
cent-treize) de feu Jean Kupferschmid et de Barbara née Tenschler sa
femme, d'une part; et de Catherine Gilgen, de Rueggisberg,
Canton de Berne, domicilié à Laroug, fille majeure ^{de} Béné-
dict Gilgen et d'Anne Marthaler ^{née} le vingt-sixième Mars
mit-huit-cent-douze) d'autre part, ont été publiés sans
opposition dans l'église de Laroug, sur le vu des bans de
mariage publiés sans opposition dans les églises de Summi-
wald et de Rueggisberg, et d'un permis de publications de
bans de mariage accordé, le sixième Septembre ^{mit-huit-}
cent-quarante-cinq, par le Département de Justice & Police.

Jr. Herren Pastors.
[Signature]

No. 124.
Charles Frédéric
Debossens
&
Susanne Charlotte
Cornaz.

Les Dimanches premier, huitième & quinzième Mars mil-huit-cent-quarante-six, les bans de mariage de Charles Frédéric Debossens, (né le douzième Janvier mil-huit-cent-treize), d'Aranches, y Domicilié, fils de Pierre Samuel Debossens & de Madeleine Louise née Charney sa femme d'une part; & de Susanne Charlotte Cornaz, (née le huitième Juin mil-huit-cent-vingt-cinq,) de Trarong, y Domicilié & précédemment à Domache canton de Soleure, fille de Samuel Gabriel Cornaz & de Marie Marguerite née Baron sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Trarong, d'après la déclaration qui en a été faite par le premier pasteur de la paroisse d'Aranches que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

Jr. Herron Pasteur.

No. 125.
Charles Abram
Samuel Mouney
&
Susanne Louise
Druey.

Les Dimanches premier, huitième & quinzième Mars mil-huit-cent-quarante-six, les bans de mariage de Charles Abram Samuel Mouney, (né le vingt-troisième Mars mil-huit-cent-vingt-deux,) de Villars-le-Grand, y Domicilié, fils de David Nicolas dit Jean Mouney & de Marie Madeleine née Bovet sa femme, d'une part; & de Susanne Louise Druey, (née le quatorzième Août mil-huit-cent-vingt-cinq,) de Trarong, y Domicilié, fille d'Abram Bernard Druey & de Marie Madeleine née Schneider sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Trarong, d'après la déclaration qui en a été faite par le pasteur de Villars-le-Grand, que les époux ont rempli auprès de lui les formalités prescrites par la loi.

Jr. Herron Pasteur.

No. 126.
Jean Alexandre
Simonet
&
Anne Raeber.

Les Dimanches dix-neuf & vingt-six Avril mil-huit-cent-quarante-six, les bans de mariage de Jean Alexandre Simonet, (né le sept Janvier mil-huit-cent-neuf) de Clavaleyres, domicilié à Clavaleyres & précédemment à Trarong, fils de Nicolas Samuel Simonet & de Marie née Joannin sa femme, d'une part; & de Anne Raeber, (née le onze Janvier mil-huit-cent-onze,) de Bümpliz, y Domicilié, fille de Samuel Raeber & de Marie née Wasserfallen sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Trarong, sur le vu des actes de naissance des deux époux, des bans de mariage publiés sans opposition dans les églises de Morat & de Bümpliz, d'un acte d'origine délivré par les autorités communales de Clavaleyres aux époux, d'un permis de publications de mariage accordé, le trente-un Mars mil-huit-cent-quarante-six, par le Département de Justice et Police, et d'une lettre du même Dicastère, du vingt-cinq Avril mil-huit-cent-quarante-six, dispensant les époux de la troisième publication de leurs bans de mariage dans l'église de Trarong.

Jr. Herron Pasteur.

N^o 127.

Jean Samuel
Vyllommet
&
Anne Marie
Bouquet.

Les Dimanches dix-neuf et vingt-six avril et trois mai mil-huit-cent-quarante-six, les bans de mariage de Jean Samuel Vyllommet, de Payerne et y domicilié, fils majeur (né le dix-neuf mai mil-huit-cent-vingt-un) de feu Louis Vyllommet et de Susanne née Vère sa veuve, d'une part; et de Anne Marie Bouquet, de la Corporation du Canton de Vaud, domiciliée à Trarignan, fille mineure (née le seize juin mil-huit-cent-vingt-trois) de Jacques Louis Bouquet et de Marie Ann née Boulaq sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Trarignan, sur le vu des actes de naissance des époux, et d'un acte de consentement du père de l'épouse.

J. Herren Pasteur,
2

N^o 128.

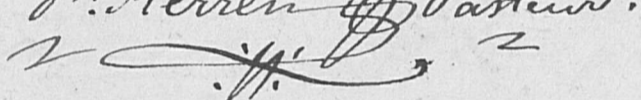
Henri
Piaget
&
Jeanne Louise
Druey.

Les Dimanches cinq, douze et dix-neuf juillet mil-huit-cent-quarante-six, les bans de mariage de Henri Piaget, né à Carouge, domicilié à Tschéron, commune du Petit-Saconnex, Canton de Genève, fils majeur (né le onze octobre mil-huit-cent-dix-huit) de Claudine Piaget, d'une part, et de Jeanne Louise Druey, de Trarignan et y domiciliée, fille majeure de François Philippe Druey et de défunte née Demeyrier sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Trarignan, sur le vu de l'acte de naissance de l'époux, d'un permis de publication accordé, le trois juillet mil-huit-cent-quarante-six, par le Département de Justice à l'Office du Canton de Vaud, et d'une déclaration du Maire du Petit-Saconnex, portant que les promesses de mariage des susdits époux sont affichées à la porte de la maison communale les cinq et douze juillet mil-huit-cent-quarante-six. Les registres qui déposent aux archives de la cure prouvent d'ailleurs que l'épouse est née le dix-huit mai mil-huit-cent-dix-sept.

J. Herren Pasteur,
2

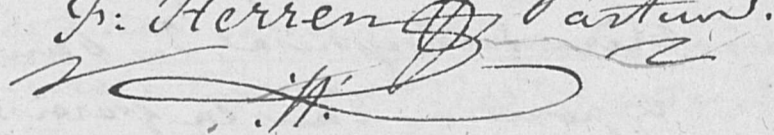
No 129.
 Samuel Läng
 &
 Alexandrine
 Susanne Amélie
 Anna Herren.

Les Dimanches vingt-cinq Octobre, premier et huit novembre
 mil-huit-cent-quarante-six, les bans de mariage de
 Samuel Läng, d'Uzestorf, canton de Berne, domicilié
 à Trarong, fils majeur (né le vingt-six Juin mil-huit-cent-
 dix-huit), de Jean Läng et d'Elisabeth née Zimmermann
 sa femme, d'une part, et d'Alexandrine Susanne Amélie
 Anna Herren, de Pully, domiciliée à Trarong, fille
 mineure (née le trente-un Décembre mil-huit-cent-
 vingt-six,) de Théophile Frédéric Jean Herren et de
 défunte Anne Françoise née Séguin sa femme, d'autre
 part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Trarong,
 sur le vu des actes de naissance des époux, du consentement
 du père de l'épouse, du certificat de publications de mariage
 sans opposition dans le lieu d'origine de l'époux, et d'une
 permission de publications accordée, le dix-neuf Octobre mil-
 huit-cent-quarante-six, par le Département de Justice et Police
 du canton de Vaud.

J. Herren Pasteur.


No 130.
 Jean Pierre
 Chenevard
 &
 Anna
 Baur.

Les Dimanches vingt-deux, vingt-neuf Novembre et
 six Décembre mil-huit-cent-quarante-six, les bans de
 mariage de Jean Pierre Chenevard, de Forcelles-le-Focat,
 domicilié à Avenches, fils majeur (né le dix-sept avril
 mil-huit-cent-onze) de Jean Abraham Chenevard et de
 Susanne née Burnat, d'une part; et de Anna Baur, de
 la corporation du canton de Berne, domiciliée à Trarong et
 précédemment à Avenches, fille majeure (née le vingt-huit
 Septembre mil-huit-cent-dix-huit) de Rodolphe Baur
 et d'Anna née Dubi, d'autre part, ont été publiés sans opposition
 dans l'église de Trarong, d'après la déclaration qui m'a été faite
 par le pasteur d'Avenches que les époux ont rempli auprès de
 lui les formalités voulues par la loi.

J. Herren Pasteur.


N^o 131.

Guillaume
Rodolphe
Kutter
&
Marie
Catherine
Kunz

Le Dimanche quatorze Février mil-huit-cent-quarante-sept, les bans de mariage de Guillaume Rodolphe Kutter, de Mache, canton de Berne, domicilié à Nidau, fils majeur (né le vingt-trois août mil-huit-cent-dix-huit) de Jean Elie Kutter et de Catherine née Muller sa femme, d'une part, et de Marie Catherine Kunz, d'Egg, canton de Zurich, domiciliée à Tavug, fille mineure (née le vingt-sept août mil-huit-cent-vingt-cinq) de feu Jean Kunz et de Marie née Kutter sa veuve, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Tavug, sur le vu des actes de naissance des époux, de consentement de la mère de l'épouse, des bans de mariage publiés sans opposition dans les églises de Mache, de Nidau, d'Egg et de St. Pierre à Zurich, et d'une permission de publication accordée, le onze février mil-huit-cent-quarante-sept, par le Département de Justice et Police, qui déclare accordée la dispense de deux publications.

J. Herren *J. Bastur.*

N^o 132.

David Pierre
Wuillemin
&
Victorine Susanne
Marguerite
Druey.

Les Dimanches douze, dix-neuf et vingt-six Septembre mil-huit-cent-quarante-sept, les bans de mariage de David Pierre Wuillemin, de Courgevand, canton de Tribourg, domicilié à Greng, fils majeur (né le dix-sept Septembre mil-huit-cent-vingt-trois) de Jean Pierre Wuillemin et de Marianne Lisette née Verdon sa femme, d'une part, et de Victorine Susanne Marguerite Druey, de Tavug, domiciliée à Greng, fille mineure (née le quatorze Décembre mil-huit-cent-vingt-sept) de feu Jean Pierre Nicolas Druey et de Françoise Louise née Fonod sa veuve, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Tavug, sur le vu des actes de naissance des époux, de l'acte de consentement de la mère de l'épouse, des bans de mariage publiés sans opposition dans la paroisse française de Meyrier et Murat, et d'une permission de publication accordée, le neuf Septembre mil-huit-cent-quarante-sept, par le Département de Justice et Police.

J. Herren *J. Bastur.*

N^o. 133.
Jacob Mery
et
Anne
Simonet
née Raeber.

Les Dimanches vingt-six Septembre et trois Octobre
mit-huit-cent-quarante-sept, les bans de mariage de
Jacob Mery, de Châtel, canton de Fribourg, domicilié
dans la commune de Favug, fils majeur (né le dix-huit
Décembre mit-huit-cent-quatorze) de feu Jean Mery et de
Marie née Etter, d'une part, et de Anne Simonet née
Raeber, de Flavaleyres, canton de Berne, y domicilié, fille
majeure (née le dix-sept Janvier mit-huit-cent-onze) de
Samuel Raeber et de Marie née Wasserfallen, veuve en
première nocces d'Alexandre Simonet, d'autre part, ont été
publiés sans opposition dans l'église de Favug, sur le vu des actes
de naissance des époux, d'un acte d'origine à eux délivré par les
autorités communales de Châtel, de l'extrait mortuaire du
premier mari de l'épouse, des bans de mariage publiés sans
opposition dans l'église de Morat, d'un permis de publications
accordé, le seize Septembre mit-huit-cent-quarante-sept, par le
Conseil exécutif de la République de Berne, et d'une pareille
permission de publications accordée, le vingt-trois Septembre mit-
huit-cent-quarante-sept, par le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud, qui déclare accorder la dispense d'une publi-
cation.

J. Herren *Pastur.*

N^o. 134.
Antoine Marie
Charles
Novarese
&
Marie
Madeleine
Schlapbach.

Le Jeudi vingt-un Octobre mit-huit-cent-quarante-sept, les
bans de mariage de Antoine Marie Charles Novarese, de
Turin, domicilié ^{momentanément} à Favug, fils majeur (né le vingt-six Septembre
mit-huit-cent-vingt-trois) de Mathieu Novarese et de Rose née
Ronev sa femme, d'une part, et de Marie Madeleine Schlapbach,
d'Oberlangenegg, canton de Berne, domiciliée à Berne, fille mineure
(née le treize Mars mit-huit-cent-vingt-neuf) de Jean Bernard
Schlapbach et de Marie née Frossard sa femme, d'autre part, ont
été publiés sans opposition dans l'église de Favug, sur le vu des actes
de naissance des époux, de l'acte de consentement du père de l'épouse,
d'un permis de séjour accordé à l'époux, le vingt-quatre Septembre
mit-huit-cent-quarante-sept, par la Municipalité de Favug,
d'un permis de publications de bans de mariage accordé, le
vingt-trois Septembre mit-huit-cent-quarante-sept, par
le Conseil exécutif de la République de Berne, et d'un
pareil permis de publications de bans de mariage accordé, le
treize Octobre mit-huit-cent-quarante-sept, par le Départe-
ment de Justice et Police du Canton de Vaud, qui déclare accorder
la dispense de deux publications. Par lettre du dix-neuf Octobre
mit-huit-cent-quarante-sept, le même Département consent
à ce que la publication de ces bans de mariage ait lieu au service
des semaines.

J. Herren *Pastur.*

+ à la troisième
ligne 1^{er} article
approuvé l'adjonc-
tion du mot
momentané-
ment.

N^o. 135.

Daniel
Nicolier
et
Louise
Madeleine
Nicolier.

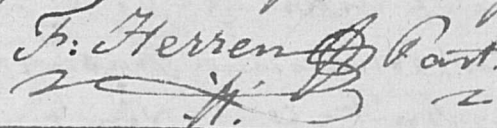
Les Dimanches neuf, seize et vingt-trois Janvier mil-huit-cent-quarante-huit, les bans de mariage de Daniel Nicolier (né le vingt-six Mars mil-huit-cent-vingt,) d'Oleyres, domicilié à Laoug, fils de Samuel Nicolier et de Jeanne née Françoise; et de Louise Madeleine Nicolier, (née le vingt-un Juillet mil-huit-cent-treize,) d'Oleyres, y domiciliée, fille illégitime de Jean Samuel Nicolier, ont été publiés sans opposition dans l'église de Laoug, d'après la déclaration qui en a été faite par le Pasteur de la paroisse d'Aranches que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

F. Herren  Pasteur.

N^o. 136.

Charles Henri
Grin
et
Susanne Margue-
rite Duillard.

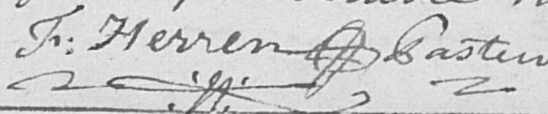
Les Dimanches douze, dix-neuf et vingt-six Mars mil-huit-cent-quarante-huit, les bans de mariage de Charles Henri Grin, majeur, (né le douze Août mil-huit-cent-vingt-trois,) de Belmont, domicilié à Laoug, fils de Jean Daniel Grin et de Lisette née Crayenbühler, sa femme; et de Susanne Marguerite Duillard, majeure, (née le dix Décembre mil-huit-cent-vingt-deux,) de Fombremont-le-Petit, domiciliée à Montet, fille de David François Duillard et de Jeanne Madeleine née Bettex, sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'église de Laoug, d'après la déclaration qui en a été faite par le Pasteur de la paroisse de Montet que les époux ont rempli auprès de lui les formalités prescrites par la loi.

F. Herren  Pasteur.

N^o. 137.


Ami Borle
et
Marguerite
Elisabeth
Cornaz.

Les Dimanches seize et vingt-trois Avril mil-huit-cent-quarante-huit, les bans de mariage de Ami Borle, de Renan, (canton de Berne, domicilié à Laoug, fils majeur (né le quinze Janvier mil-huit-cent-deux) des défunts Henri Louis Borle et Uranie née Mather sa femme, d'une part, et de Marguerite Elisabeth Cornaz, d. Laoug, y domiciliée, fille majeure de Gabriel Emmanuel Cornaz et de Lisette née Risold sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Laoug; sur le vu de l'acte de naissance des époux, des bans de mariage publiés sans opposition dans l'église de Renan, d'une promesse d'admission à la bourgeoisie délivrée par le Conseil communal de Renan, et d'une permission de publications accordée, le quatorze Août mil-huit-cent-quarante-huit, par le Département de Justice et Police du Canton de Vaud, qui déclare accorder la dispense de la troisième publication des bans. Les Registres qui déposent aux archives de la cure prouvent d'ailleurs que l'épouse est née le vingt-neuf Novembre mil-huit-cent-dix-neuf.

F. Herren  Pasteur.

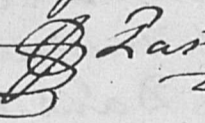
N^o 138.Jean Louis
Cornaz
et
Rosalie
Farrige.

Le Dimanche vingt-cinq Juin mil-huit-cent-quarante-huit, les bans de mariage de Jean Louis Cornaz, de Favorg, domicilié à Dijon, fils mineur (né le vingt-sept Septembre mil-huit-cent-vingt-cinq) de Jean Pierre Cornaz et de défunte Salomé née Girard sa femme, d'une part, et de Rosalie Farrige, native de Collonges-lès-Bévy, canton de Gevrey, Département de la Côte d'Or, en France, domiciliée à Dijon, fille mineure (née le vingt-un Décembre mil-huit-cent-vingt-tix) de François Farrige et de Désirée née Demoulin sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Favorg, sur la base des promesses de mariage des époux sus nommés passés en la mairie de Dijon, de l'autre de naissance de l'épouse, du consentement du père de l'épouse, d'un pareil consentement du père et de la mère de l'épouse, et d'une lettre du Département de Justice et Police du canton Nord, du vingt-cinq Juin mil-huit-cent-quarante-huit, déclarant accorder aux époux la dispense de deux publications des bans de leur mariage. Les Registres qui déposent aux archives de la cure prouvent d'ailleurs que l'époux est né à la date ci-dessus indiquée.

P: Herren  Pasteur.

N^o 139.Isaac Daniel
Dallinge
et
Susanne Lisette
Druey.

Les Dimanches dix, dix-sept et vingt-quatre Septembre mil-huit-cent-quarante-huit, les bans de mariage de Isaac Daniel Dallinge, de Saubraz, y domicilié, fils majeur (né le vingt Octobre mil-huit-cent-quatorze) de Jean Louis Dallinge et de Louise née Adorne sa femme, d'une part, et de Susanne Lisette Druey, de Favorg, domiciliée à Morgez, fille majeure (née le quinze Juin mil-huit-cent-vingt) des défunts Daniel Nicolas Druey et Jeanne née Meiret sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Favorg, d'après la déclaration qui m'a été faite par le premier Pasteur de la paroisse de Morgez qui les futurs époux ont rempli près de lui les formalités voulues par la loi.

P: Herren  Pasteur.

N^o. 140.

Jules Emanuel
Louis Blanchod
et
Charlotte Françoise
Susanne Cornaz.

Les Dimanches vingt-quatre Septembre, un et huit Octobre
mil-huit-cent-quarante-huit, les bans de mariage de Jules
Emanuel Louis Blanchod, d'Avenches, y domicilié, fils
majeur (né le treize Janvier mil-huit-cent-onze) de Charles
Francois Blanchod et de Sylvie née Tornerod sa femme,
d'une part, et de Charlotte Françoise Susanne Cornaz,
de Faoug, y domiciliée, fille majeure (née le six Décembre
mil-huit-cent-vingt-quatre) de Jean Nicolas Cornaz et de
Susanne Madeleine née Imoos sa femme, d'autre part, ont
été publiés sans opposition dans l'église de Faoug, d'après la
déclaration qui en a été faite par le Pasteur de la paroisse
d'Avenches que les époux ont rempli auprès de lui
les formalités voulues par la loi.

F. Herren *[Signature]* Pasteur.

N^o. 141.

Jean François
Daniel Baud
et
Marie Charlotte
Demeyrier.

Les Dimanches vingt-quatre Septembre, un et huit Octobre
mil-huit-cent-quarante-huit, les bans de mariage de Jean
François Daniel Baud, de Montricher, domicilié à Ingou-
ville, Département de la Seine-Inférieure, en France, fils mineur
(né le onze Septembre mil-huit-cent-vingt-tix) de feu Jean
Louis Antoine Baud et de Jeanne Susanne née André sa veuve,
d'une part, et de Marie Charlotte Demeyrier, de Faoug,
domiciliée à Ingouville, fille majeure de Pierre Daniel
Demeyrier et de Charlotte née Givel sa femme, d'autre part,
ont été publiés sans opposition dans l'église de Faoug, sur le
vu des promesses de mariage passées en la main d'Ingouville,
de l'acte de naissance de l'époux et du consentement de sa
mère. Les Registres qui déposent aux archives de la cure
prouvent d'ailleurs que l'épouse est née le dix Septembre
mil-huit-cent-vingt-quatre.

F. Herren *[Signature]* Pasteur.

N^o. 141. bis.

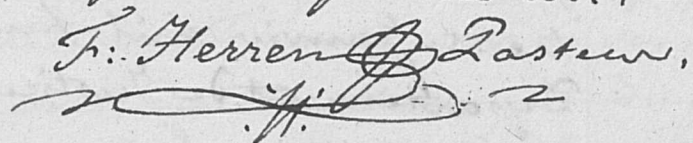
Jean Pierre
Crisinel
et
Jeannette
Cornaz.

Les Dimanches huit, quinze et vingt-Deux Octobre
mil-huit-cent-quarante-huit, les bans de mariage de
Jean Pierre Crisinel, de Denezzy, domicilié à Faoug,
fils majeur (né le dix Septembre mil-huit-cent-vingt)
de Daniel Louis Crisinel et de Jeanne Marie née
Chevalley sa femme, d'une part, et de Jeannette
Cornaz, de Faoug, y domiciliée, fille majeure
(née le quatre Décembre mil-huit-cent-dix-huit) de
Jean Pierre Cornaz et de Marianne née Hermann sa
femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans
l'église de Faoug, sur le vu de l'acte de naissance de l'époux.
Les Registres qui déposent aux archives de la cure prouvent
d'ailleurs que l'épouse est née à Faoug à la date ci-dessus indiquée.

F. Herren *[Signature]* Pasteur.

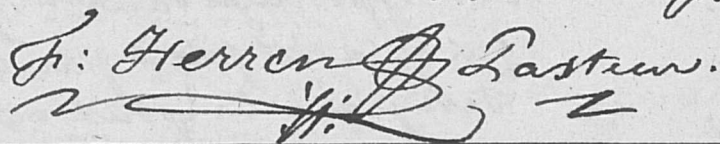
N^o. 142.
Jean Nicolas
Cornaz
et
Jeanne Louise
Bessat.

Les Dimanches onze, dix-huit et vingt-cinq Mars mil-huit-cent-quarante-neuf, les bans de mariage de Jean Nicolas Cornaz, de Favoug, y domicilié, fils majeur (né le deux Décembre mil-huit-cent-vingt-quatre) de Gabriel Emanuel Cornaz et de Catherine Elisabeth née Prisol sa femme, d'une part, et de Jeanne Louise Bessat, de Villette et de Savigny, domiciliée à Avenches, fille mineure (née le dix Septembre mil-huit-cent-vingt-huit) de feu Jean Louis Bessat et de Jeanne Marguerite née Gentizon, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Favoug, d'après la déclaration qui m'a été faite par le Pasteur de la paroisse d'Avenches que les époux ont rempli auprès de lui les formalités prescrites par la loi.

J. Herren  Pasteur.

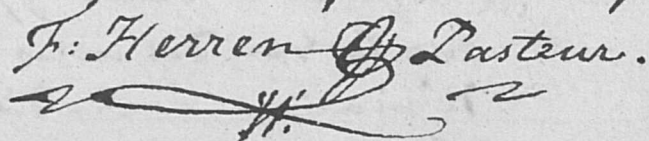
N^o. 143.
Emanuel
Auguste
Hoffer
et
Jeanne Sabine
Bourgeois.

Les Dimanches neuf, seize et vingt-trois Septembre mil-huit-cent-quarante-neuf, les bans de mariage de Emanuel Auguste Hoffer, de Donatère, y domicilié, fils majeur (né le vingt-neuf Septembre mil-huit-cent-vingt-deux) de Emanuel Hoffer et de défunte Louise née Hoffer sa femme, d'une part, et de Jeanne Sabine Bourgeois, de Fourtilles, domiciliée à Favoug, fille majeure (née le dix-huit Avril mil-huit-cent-seize) des défunts Jean Pierre Bourgeois et Susanne née Déglon sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Favoug, sur le vu des actes de naissance des époux.

J. Herren  Pasteur.

N^o. 144.
Jean Louis
Crisinel
et
Rose Marguerite
Guillod.

Les Dimanches onze, dix-huit et vingt-cinq Novembre mil-huit-cent-quarante-neuf, les bans de mariage de Jean Louis Crisinel, de Dénézy, domicilié à Favoug, fils majeur (né le treize Avril mil-huit-cent-vingt-deux) de Daniel Louis Crisinel et de Jeanne Marie née Chevalley sa femme, d'une part, et de Rosette Marguerite Guillod, de Nant en Vully, canton de Tribourey, domiciliée à Mottier en Vully, fille mineure (née le vingt-six Avril mil-huit-cent-trente) de Jean Rodolphe Guillod et de Marie Henriette née Chautems sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Favoug, sur le vu des actes de naissance des époux et du consentement du père de l'épouse.

J. Herren  Pasteur.

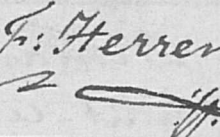
N^o. 145.
 Henri
 Willemin
 et
 Rose Marie
 Girard.

Les Dimanches trois, dix et dix-sept Février mil-huit-cent-cinquante, les bans de mariage de Henri Willemin, de Courgevand, y domicilié, fils majeur (né le vingt-huit Mars mil-huit-cent-vingt-cinq) de Jean Pierre Willemin et de Marianne Lirette née Verdon sa femme, d'une part, et de Rose Marie Girard, de Meyrier, domiciliée à Faoug, fille majeure (née le trente Juillet mil-huit-cent-vingt-six) de Samuel (dit Ottenin) Girard et de Susanne Elisabeth (dite Jeannette) née Cornaz sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Faoug, sur le vu des actes de naissance des époux, des bans de mariage publiés sans opposition dans l'église de Meyrier, et d'un permis de publication de bans de mariage accordé aux époux, le trente Janvier mil-huit-cent-cinquante, par le Département de Justice et Police du Canton de Naud.

F. Herren  Pasteur.

N^o. 146.
 François Louis
 Mégroz
 et
 Henriette
 Cornaz.

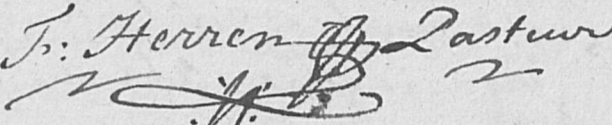
Les Dimanches dix-sept, vingt-quatre et trente-un Mars mil-huit-cent-cinquante, les bans de mariage de François Louis Mégroz, bourgeois des communes de Lutry, de Vevey et d'Epesses, domicilié à Oron-le-Châtel, fils majeur (né à Vevey le quatre Octobre mil-huit-cent-vingt-un) de Jacques Elie Louis François André Mégroz et de Marie Louise née Blâche sa femme, d'une part, et de Henriette Cornaz, bourgeoise de Faoug, y domiciliée, fille mineure (née à Faoug le trente-un Juillet mil-huit-cent-vingt-sept), dûment autorisée de Jean Daniel Cornaz et de Marianne née Favre sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Faoug, d'après la déclaration qui m'a été faite par l'officier de l'état civil de la paroisse de Vevey que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par les Lois.

F. Herren  Pasteur.

N^o. 147.
 Jacques Louis
 Athanase
 Blanc
 et
 Marianne
 Cornaz.

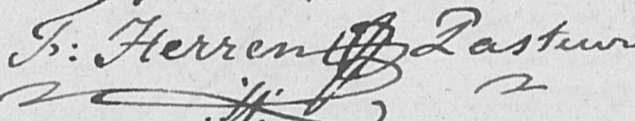
Les Dimanches vingt-huit Avril, cinq et douze Mai mil-huit-cent-cinquante, les bans de mariage de Jacques Louis Athanase Blanc, de Fribourg et de Charmey, domicilié à Berne, fils majeur (né le vingt-un Novembre mil-huit-cent-ouze) de Nicolas Constantin Blanc et de Marguerite née Girod sa femme, d'une part, et de Marianne Cornaz, de Faoug, domiciliée à Berne, fille majeure (née le sept Avril mil-huit-cent-vingt-trois) de Samuel Gabriel Cornaz et de défunte Marguerite née Baron sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Faoug, sur le vu des actes de naissance des époux, d'un permis de mariage à eux délivré par le Conseil communal de Fribourg, de leurs bans de mariage publiés sans opposition

= devant l'église de St. Nicolas à Tribourg, et d'un permis de publications de bans de mariage délivré, le vingt-trois avril mil-huit-cent-cinquante, par le Département de Justice et Police du Canton de Vaud.

J. Herren  Pastur.

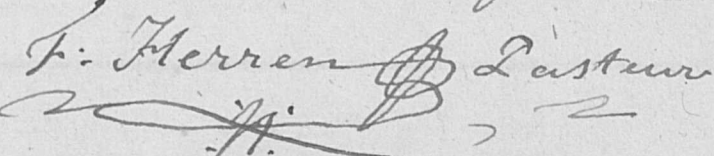
N^o 148.
André
Bek
et
Emilie Amalie
Druey.

Les Dimanches vingt-six Mai, deux et neuf juin mil-huit-cent-cinquante, les bans de mariage de André Bek, de Rohrbach, (canton de Berne, domicilié à St. Maurice en Valais, fils majeur (né le quinze février mil-huit-cent-treize) d'André Bek et d'Anne Marie née Luthy sa femme, d'une part, et de Emilie Amalie Druey, de Trarong, y domiciliée, fille mineure de Pierre Louis Druey et de Marie Christine Friedrika née Pechat sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Trarong, sur le vu des actes de naissance de l'époux, du consentement du père de l'épouse, et d'un permis de publication de bans de mariage accordé, le vingt-deux Mai mil-huit-cent-cinquante, par le Département de Justice et Police du Canton de Vaud, qui déclare que dans ses archives sont déposés l'acte d'origine de l'époux et le certificat de la publication des bans dans lieu de son origine. Les Registres qui déposent aux archives de la Cure prouvent d'ailleurs que l'épouse est née le vingt-neuf avril mil-huit-cent-trente.

J. Herren  Pastur.

N^o 149.
Henri Louis
Cornaz
et
Jeanne Louise
Germond.

Les Dimanches vingt-neuf Septembre, six et treize Octobre mil-huit-cent-cinquante, les bans de mariage de Henri Louis Cornaz, bourgeois de Trarong, y domicilié, (né le neuf janvier mil-huit-cent-vingt-un,) fils majeur de Jean Nicolas Cornaz et de défunte Susanne Madelaine née Imoos sa femme, d'une part, et de Jeanne Louise Germond, bourgeoise de Lucens, y domiciliée et précédemment à Yverdon, (née le vingt-un avril mil-huit-cent-vingt-huit,) fille mineure de George Daniel Germond et de défunte Jeanne Esther née Michod sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Trarong, d'après la déclaration que m'a faite le Pastur de Lucens que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

J. Herren  Pastur.

No 150.
 Abram Louis
 Cornaz
 et
 Alida Susette
 Scheitelberg.

Les Dimanches vingt, vingt-sept Octobre et trois
 Novembre mil-huit-cent-cinquante, les bans de
 mariage de Abram Louis Cornaz, de Favong,
 domicilié à Avenches, (né le six août mil-huit-cent-
 vingt-huit,) fils mineur et autorisé de Jean Pierre
 Cornaz et de sa femme Marie Salomé née Monney,
 d'une part, et de Alida Susette Scheitelberg,
 de Donatyre, domiciliée à Avenches, (née
 le seize Décembre mil-huit-cent-vingt-sept,)
 fille mineure et autorisée de Louis Nicolas
 Scheitelberg et de sa femme Mariann Elisabeth
 née Hemman, d'autre part, ont été publiés sans
 opposition dans l'église de Favong, d'après la
 déclaration que m'a faite le Pasteur d'Avenches
 que ces bans de mariage sont en règle.

P. Herren *P. Pasteur.*
[Signature]

№ 151.
Louis Henri
Cornaz
et
Catherine
Boeckel.

Les Dimanches douze, dix-neuf et vingt-six Janvier mil-huit-cent-cinquante-un, les bans de mariage de Louis Henri Cornaz, de Trarong, domicilié à Munster, Département du Haut-Rhin, en France, (né le six Octobre mil-huit-cent-vingt,) fils majeur de Jean Daniel Cornaz et de défunte Aimée Victoire née Grellet sa femme, d'une part, et de Catherine Boeckel, de Munster, y domiciliée, (née le neuf Décembre mil-huit-cent-trente,) fille mineure de Jean Jacques Boeckel et de Catherine née Stocker sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Trarong, sur le vu des actes de naissance des époux, de leurs promesses de mariage signés par eux et dûment légalisés, et du consentement du père de l'épouse.

J. Herren *J. L. Astor.*

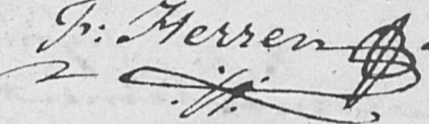
№ 152.
André
Bürzi
et
Marguerite Susanne
Fehlmann.

Les Dimanches seize, vingt-trois Février et deux Mars mil-huit-cent-cinquante-un, les bans de mariage de André Bürzi, de Vogelsang, Canton de Thurgovie, domicilié à Muret, (né le vingt Mars mil-huit-cent-dix-neuf,) fils majeur des défunts Conrad Bürzi et Catherine née Buchi sa femme, d'une part, et de Marguerite Susanne Fehlmann, de Menziken, Canton d'Argovie, domiciliée à Trarong, (née le quatorze Novembre mil-huit-cent-vingt,) fille majeure de Jean Rodolphe Fehlmann et de Marie née Müller sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Trarong, sur le vu des actes de naissance des époux, des bans de mariage publiés sans opposition dans les églises de Dussnang, canton de Thurgovie, et de Reinach, canton d'Argovie, d'une permission accordée, le vingt-deux Janvier mil-huit-cent-cinquante-un, par la Direction de la Chancellerie du Canton de Thurgovie à ce que les dits époux fussent célébrer leur mariage hors du Canton de Thurgovie, d'une autorisation accordée, le trente-un Janvier mil-huit-cent-cinquante-un, par le Petit-Conseil du Canton d'Argovie à Marguerite Susanne Fehlmann, de faire célébrer son mariage avec André Bürzi, et d'une permission de publication de bans de mariage accordée ~~accordée~~ aux époux susnommés, le quatorze Février mil-huit-cent-cinquante-un, par le Département de Justice et Police du Canton de Vaud.

J. Herren *J. L. Astor.*

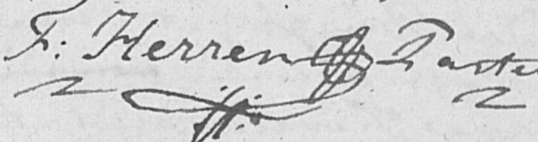
N^o 153.
 Marc Alphonse
 Golay
 et
 Jeanne
 Marguerite
 Druey.

Les Dimanches deux, neuf et seize Mars mil-huit-cent-cinquante-un, les bans de mariage de Marc Alphonse Golay, du Chenit (Vallée-du-lac-de-Joux) et de Genève, domicilié à Bogis, (né le vingt mai mil-huit-cent-vingt-deux), fils majeur de David Golay et d'Elisabeth Charlotte née Schwanez sa femme, d'une part, et de Jeanne Marguerite Druey, de Laoug, domiciliée à Genève, (née le quinze Janvier mil-huit-cent-seize,) fille majeure de François Philippe Druey et de Marie Ursule née Demeyrier sa femme, ont été publiés sans opposition dans l'église de Laoug, d'après la déclaration que m'a faite le Pasteur de Crassier que ces bans sont en règle, les fiancés ayant rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

J. Herren  Pasteur.

N^o 154.
 Jean David
 Vuillemin
 et
 Louise Sophie
 Girard.

Le Dimanche vingt Juillet mil-huit-cent-cinquante-un, les bans de mariage de Jean David Vuillemin, de Courgevaud, canton de Laibourg, y domicilié, (né le dix-sept avril mil-huit-cent-vingt-sept,) fils majeur de Pierre François Vuillemin et de Marie Madeleine Vuillemin sa femme, d'une part, et de Louise Sophie Girard, de Meyrier, canton de Laibourg, domiciliée à Laoug, (née le sept novembre mil-huit-cent-vingt-huit,) fille majeure de Samuel (dit Otterim) Girard et de sa femme Susanne Elisabeth (dite Jeannette) née Cornaz, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Laoug; sur le vu des actes de naissance des époux, du consentement du père de l'épouse, des bans de mariage publiés sans opposition dans l'église de Meyrier, d'un certificat d'origine de l'époux ou l'épouse est mentionné, et d'une permission de publication de bans de mariage, du dix-sept juillet mil-huit-cent-cinquante-un, du Département de Justice et Police du Canton de Naud, qui accorde dispense de deux publications.

J. Herren  Pasteur.

N^o. 155.

Jean
Guillaume
et
Vérene Marguerite
Belk.

Les Dimanches treize, vingt et vingt-sept juillet mil-huit-cent-cinquante-un les bans de mariage de Jean Guillaume (soit Gilomen) de Scheunenberg, paroisse de Wengi, Canton de Berne, domicilié à Tavug, (né le vingt-six Septembre mil-huit-cent-dix-neuf,) fils majeur illégitime de Henri Guillaume et de Barbara Zampeni, d'une part, et de Vérene Marguerite Belk, de Courbivon, canton de Triboung, domiciliée à Tavug, (née le vingt-cinq Octobre mil-huit-cent-vingt-six,) fille majeure de Pierre Belk et de Susette née Morin sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Tavug, sur le vu des actes de naissance des époux, des bans de mariage publiés sans opposition dans l'église de Wengi, d'une déclaration bourgeoise délivrée aux deux époux par les autorités communales de Wengi, et d'une permission de publication de bans de mariage accordée, le douze juillet mil-huit-cent-cinquante-un, par le Département de Justice et Police du Canton de Vaud.

Jr. Herren Pf. Pastors.

N^o. 156.

Charles Auguste
Edouard
Cornaz
et
Sophie Uranie
Du Pasquier.

Les Dimanches quatorze, vingt-un et vingt-huit Septembre mil-huit-cent-cinquante-un, les bans de mariage de Charles Auguste Edouard Cornaz, bourgeois de Neuchâtel, Tavug, Moudon et Cudrefin, domicilié à Neuchâtel, fils majeur (né le vingt-neuf Septembre mil-huit-cent-vingt-cinq) de Jean François Cornaz et de Sophie Esther Guéhard sa femme, d'une part, et de Sophie Uranie Du Pasquier, bourgeoise de Neuchâtel, Valangin et Lévrier, domiciliée à Neuchâtel, fille majeure (née le trente-un Octobre mil-huit-cent-vingt-sept) de Edouard François Du Pasquier et de Julie Françoise de Tribolet sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Tavug, sur le vu des promesses de mariage légalisées par la Chancellerie de l' Canton de Neuchâtel et de la déclaration de l'un des pasteurs de Neuchâtel que les bans son en règle.

Jr. Herren Pf. Pastors.

N^o. 157.
Louis
Grim
et
Charlotte
Louise
Cornaz.

Les Dimanches quatorze, vingt-un et vingt-huit
Septembre mil-huit-cent-cinquante-un, les bans
de mariage de Louis Grim, de Belmont près
d'Yverdon, domicilié à Tavug, fils majeur de Jean
Daniel Grim et d'Elisabeth née Craiembühler sa
femme, d'une part, et de Charlotte Louise Cornaz,
de Tavug, y domiciliée, fille majeure de Abram Samuel
Cornaz et de Susanne Marguerite née Druey sa
femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition
dans l'église de Tavug. Les Registres qui déposent
aux archives de la Cure prouvent d'ailleurs que
l'époux est né le trente-un Décembre mil-huit-cent-
vingt-sept, et que l'épouse est née le douze Novem-
bre mil-huit-cent-vingt-cinq.

P. Herren Pastor.


N^o. 158.
Jean Louis
Cornaz
et
Louise
Augustine
Druey.

Les Dimanches vingt-six Octobre, deux et neuf
Novembre mil-huit-cent-cinquante-un, les
bans de mariage de Jean Louis Cornaz, de Tavug,
y domicilié et précédemment à Dijon, fils majeur
de Jean Pierre Cornaz et de Salomé née Girard sa
femme défunte, veuf en premières noces de Rosalie
née Jarrige, (décédée à Dijon le vingt-un Décembre
mil-huit-cent-quarante-neuf), d'une part, et
de Louise Augustine Druey, de Tavug, y domiciliée,
fille majeure de Jean François Daniel Druey et de
Louise Marguerite née Cornaz sa femme, d'autre part,
ont été publiés sans opposition dans l'église de Tavug,
sur le vu de l'acte de décès de la première femme
de l'époux. Les Registres qui déposent aux archives
de la Cure prouvent d'ailleurs que l'époux est né le
vingt-sept Septembre mil-huit-cent-vingt-cinq,
et que l'épouse est née le vingt-trois Août mil-
huit-cent-vingt-six.

P. Herren Pastor.

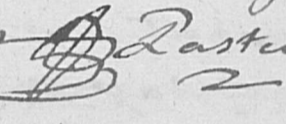
No. 159.
 Frédéric
 Antoine
 Schmitz
 et
 Susette Louise
 Grin.

Les Dimanches quatorze, vingt-un et vingt-huit Décembre mil-huit-cent-cinquante-un, les bans de mariage de Frédéric Antoine Schmitz, de Morat et d'Oberried, domicilié à Morat, fils majeur (né le treize octobre mil-huit-cent-dix-huit,) de feu Jacob Schmitz et de Marguerite née Roggen sa femme, d'une part, et de Susette Louise Grin, de Belmont, District d'Yverdon, domiciliée à Fraoug, fille majeure de Jean Daniel Grin et de Lisette née Craienbühler, ^{sa femme} d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Fraoug, sur le vu de l'acte de naissance de l'épouse, d'une déclaration portant que les Dimanches vingt-trois, quatre Novembre et Sept Décembre mil-huit-cent-cinquante-un les promesses de mariage des époux ci-dessus nommés ont été publiés sans opposition à Morat, et d'un permis de publication de bans de mariage accordé aux dits époux, le treize Décembre mil-huit-cent-cinquante-un, par le Département de Justice et Police du Canton de Vaud. Les Registres qui déposent aux archives de la Cure prouvent d'ailleurs que l'épouse est née le dix-huit Octobre mil-huit-cent-vingt-cinq.

Jr. Herron  Pasteur.

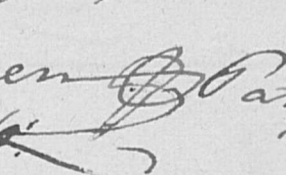
N^o. 160.
 Louis David
 Guerraz
 et
 Jeanne
 Marguerite
 Gilliard.

Les Dimanches vingt-deux, vingt-neuf Février et sept Mars mil-huit-cent-cinquante-deux, les bans de mariage de Louis David Guerraz, de Château-d'Oex, domicilié à Favong et précédemment à Lausanne, né le dix-huit Novembre mil-huit-cent-vingt-neuf, fils mineur et autorisé de Jean Louis Guerraz et de Susanne Marie née Rodieux sa femme, d'une part, et de Jeanne Marguerite Gilliard, de Combremont-le-grand, domiciliée à Favong, née vingt-six Mars mil-huit-cent-vingt-sept, fille majeure de Jean François Gilliard et de Jeanne Esther née Porchet sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Favong, d'après la déclaration que m'a faite le Pasteur d'Avenches que l'époux, qui est gendarme, est autorisé par le Département militaire, et que ces bans de mariage sont en règle.

J. Herren  Pasteur.

N^o. 161.
 Christian
 Auguste
 Hagner
 et
 Marie Louise
 Sonnard.

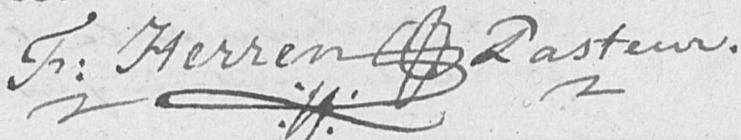
Les Dimanches huit, quinze et vingt-deux Avrit mil-huit-cent-cinquante-deux, les bans de mariage de Christian Auguste Hagner, de Chevannes-le-Chêne, domicilié à Favong, né le vingt-un Mai mil-huit-cent-dix-neuf, fils majeur de feu Guillaume Hagner et de Anne Marie née Winkler sa femme, d'une part, et de Marie Louise Sonnard, de Courtilles, y domiciliée et précédemment à Oron, née le dix-neuf Avrit mil-huit-cent-vingt-trois, fille majeure de feu Jacques Sonnard et de Catherine née Clot sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Favong, sur le vu des actes de naissance des époux et des promesses de mariage passés en l'audience du Juge de paix du Cercle de Lucens et signés par les époux en présence du dit Juge de paix.

J. Herren  Pasteur.

Année 1852.

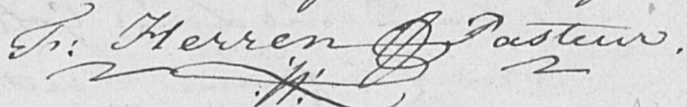
No. 162.
Henri Daniel
Demeyrier
et
Rose Charlotte
Merle.

Les Dimanches vingt-quatre, trente-un Octobre
et sept Novembre mil-huit-cent-cinquante-deux,
les bans de mariage de Henri Daniel Demeyrier
fils majeur de Samuel Louis Demeyrier et de
Jeanne Marie née Grin sa femme, d'une part, et
de Rose Charlotte Merle fille mineure de Gabriel
Daniel Merle et de Susanne née Druey sa femme,
d'autre part, les deux époux de Fraoug, domiciliés,
ont été publiés sans opposition dans l'église de Fraoug,
sur le vu du consentement du père de l'épouse. Les
Registres qui déposent aux archives de la cure prou-
vent d'ailleurs que l'époux est né le dix avril
mil-huit-cent-vingt-cinq, et que l'épouse est née
le vingt Décembre mil-huit-cent-trente-un.

J. Herren  Pasteur.

No. 163.
Samuel
Maillard
et
Marie Susanne
Druey.

Les Dimanches cinq, douze et dix-neuf Décembre
mil-huit-cent-cinquante-deux, les bans de mariage de
Samuel Maillard, de Chesalles-sur-Oron, domicilié à
Moudon, fils majeur de Jean Jacques Maillard et de Jeanne
née Duc, d'une part, et de Marie Susanne Druey, de
Fraoug, domiciliée à Moudon, fille majeure de Abram
Bernard Druey et de Marie Madeleine née Schneider,
d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de
Fraoug, d'après la déclaration qui m'a été faite par le Pasteur
de Moudon, L. Mestral, que ces bans sont en règle, les
époux ayant rempli auprès de lui les formalités prescrites par
la Loi.

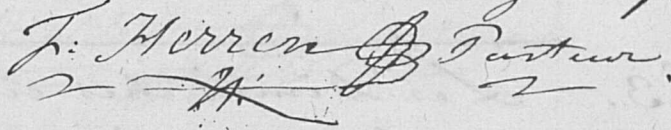
J. Herren  Pasteur.

Année 1853.

N° 164.

Jean Marc
Henry
et
Marie Louise
Festuz.

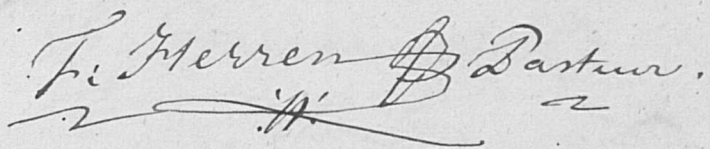
Les Dimanches trente Janvier, six et treize Février mil-huit-cent-cinquante-trois, les bans de mariage de Jean Marc Henry, de Vuillerens, y domicilié, fils majeur (né le huit Mai mil-huit-cent-seize) des défunts Louis Henry et Henriette née Vuffrey sa femme, veuf en premières noces de défunte Jeanne Marie née Dony, (d'ici à Vuillerens le premier Juillet mil-huit-cent-cinquante-deux), d'une part, et de Marie Louise Festuz, de Savigny, Forel et Puidoux au District de Lavaux, et de Chésalles sur Oron, domiciliée à Faoug, fille majeure de Jean Isaac Festuz et d'Anne Marie née Gavillet sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Faoug, sur le vu de l'acte de naissance de l'époux et de l'acte de décès de Jeanne Marie née Dony sa première femme. Les Registres qui déposent aux archives de la Cure prouvent d'ailleurs que l'épouse est née le vingt-cinq avril mil-huit-cent-vingt-sept.

J. Herren  Pasteur.

N° 165.


Louis Henri
Montandon
et
Jeanne Marianne
Isabelle
Gottraux.

Les Dimanches six et treize Mars mil-huit-cent-cinquante-trois, les bans de mariage de Louis Henri Montandon, de Travers et du Locle, domicilié à Travers, né le quatorze Juillet mil-huit-cent-seize, fils majeur de feu Jonas François Montandon et de Louise Henriette née Piazet sa femme, d'une part, et de Jeanne Marianne Isabelle Gottraux, de Chavannes-le-Chêne, domiciliée à Faoug, née le vingt-deux avril mil-huit-cent-vingt-quatre, fille majeure de feu Denis Louis Gottraux et de Marguerite Elisabeth née Cornaz sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Faoug, sur le vu des actes de naissance des époux, de leurs promesses de mariage signées par eux, d'un acte d'origine, où l'épouse est nommée, délivré à l'époux par la commune de Travers, d'un certificat de publication de bans de mariage sans opposition des susdits époux à Travers, et d'un permis de publication de bans de mariage accordé, le cinq Mars mil-huit-cent-cinquante-trois, par le Département de Justice et Police du Canton de Vaud, qui accorde de plus dispense d'une publication.

J. Herren  Pasteur.

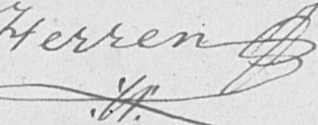
No 166.
François
Gillieron
et
Marie Louise
Crisinel.

Les Dimanches trois, dix et dix-sept avril mil-huit-cent-cinquante-trois, les bans de mariage de François Gillieron, de Mézières et de Servion, domicilié à Meyrier, né le vingt-six mars mil-huit-cent-douze, fils majeur de feu Frédéric Ferdinand Gillieron et de Mariannette Leubar sa femme, veuf de première nocce de Elisabeth née Oswald (décédée à Meyrier le vingt-un juillet mil-huit-cent-cinquante-un), d'une part, et de Marie Louise Crisinel, de Denezzy, domiciliée à Tavug, née le vingt-trois octobre mil-huit-cent-vingt-quatre, fille majeure de Daniel Louis Crisinel et de Jeanne Marie née Chevalley sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Tavug, sur le vu des actes de naissance des époux, et de l'acte de décès de la première femme de l'époux.

J. Herren  Pasteur.

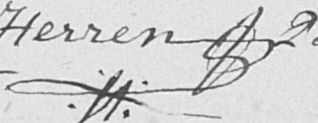
No 167.
Louis
Cornaz
et
Julie Susanne
Marie
Cornaz.

Les Dimanches vingt-deux, vingt-neuf mai et cinq juin mil-huit-cent-cinquante-trois, les bans de mariage de Louis Cornaz, de Tavug, y domicilié, fils majeur de Jean Pierre Cornaz (dit au Maréchal) et de Salomélie Gérard sa femme, d'une part, et de Julie Susanne Marie Cornaz, de Tavug, y domiciliée, fille majeure de feu Jean Daniel Cornaz et de Judith née Mayor sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Tavug. Les Registres qui déposent aux Archives de la Cure prouvent d'ailleurs que l'époux est né le trente juillet mil-huit-cent-vingt, et que l'épouse est née le dix-neuf avril mil-huit-cent-vingt-huit.

J. Herren  Pasteur.

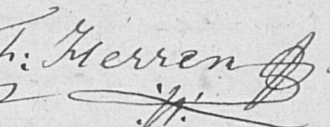
No 168.
Jacques
Meyer
et
Anne
Dietrich.

Les Dimanches dix-sept, vingt-quatre et trente-un juillet mil-huit-cent-cinquante-trois, les bans de mariage de Jacques Meyer, d'Ulmiz, paroisse de Terenbalm, canton de Fribourg, domicilié à Tavug, né le vingt-cinq octobre mil-huit-cent-vingt-un, fils majeur de Jacques Meyer et d'Anne née Beyeler sa femme, d'une part, et de Anne Dietrich, de Könitz, canton de Berne, domiciliée à Tavug, baptisée le trente décembre mil-huit-cent-vingt-un, fille majeure de Jean Dietrich et d'Elisabeth née Hofstetter sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Tavug, sur le vu des actes de naissance des époux, de leurs bans de mariage publiés sans opposition dans les églises de Terenbalm et de Könitz, et d'un permis de publications de bans de mariage accordé, le onze juillet mil-huit-cent-cinquante-trois, par le Département de Justice et Police du Canton de Vaud.

J. Herren  Pasteur.

N^o. 169.
Daniel Henri
Druey
et
Louise Isabelle
Boret.

Les Dimanches vingt-cinq Septembre, deux et neuf Octobre mil-huit-cent-cinquante-trois, les bans de mariage de Daniel Henri Druey, de Faoug, y domicilié, fils majeur de Jean Gabriel Druey et de défunte Rose née Bourquin sa femme, d'une part, et de Louise Isabelle Boret, de Meyrier, domiciliée à Faoug, née le quatorze Septembre mil-huit-cent-seize, fille majeure de Jean David Boret et de défunte Anne Catherine née Schoeni sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Faoug, sur le vu de l'acte de naissance de l'époux. Les Registres qui déposent aux archives de la cure prouvent d'ailleurs que l'époux est né le deux Mars mil-huit-cent-vingt-un.

F. Herren  Pasteur.

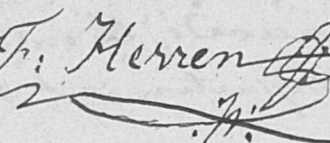
N^o. 170.
Daniel Auguste
Demeyrier
et
Rose Pauline
Stocker
née Déglon.

Les Dimanches vingt-cinq Septembre, deux et neuf Octobre mil-huit-cent-cinquante-trois, les bans de mariage de Daniel Auguste Demeyrier, de Faoug, y domicilié, fils majeur de Pierre Gabriel Demeyrier et de Susanne née Thévoz sa femme, d'une part, et de Rose Pauline Stocker née Déglon, de Panex communal d'Olton, domiciliée à Faoug, fille majeure de feu Jean Daniel Déglon et de Jeanne Elisabeth née Cornaz sa veuve, femme divorcée, dès le dix-sept Septembre mil-huit-cent-cinquante-deux, de Isaac Jean Daniel Stocker, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Faoug, sur le vu de l'acte de divorce de l'épouse. Les Registres qui déposent aux archives de la cure prouvent d'ailleurs que l'époux est né le quatre Janvier mil-huit-cent-vingt-sept, et que l'épouse est née le dix-huit Août mil-huit-cent-treize.

F. Herren  Pasteur.

N^o. 171.
Alexandre
Demeyrier
et
Susanne
Marguerite
Thévoz.

Les Dimanches treize, vingt et vingt-sept Novembre mil-huit-cent-cinquante-trois, les bans de mariage d'Alexandre Demeyrier, de Faoug, y domicilié, fils majeur de Pierre Daniel Demeyrier et de Charlotte née Givel sa femme, d'une part, et de Susanne Marguerite Thévoz, de Missy, y domiciliée et précédemment à Faoug, née le vingt-six Février mil-huit-cent-vingt-six, fille majeure de feu Jean Daniel Thévoz et de Susanne Marie née Badoux sa veuve, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Faoug, sur le vu de l'acte de naissance de l'épouse. Les Registres qui déposent aux archives de la cure prouvent d'ailleurs que l'époux est né le douze Août mil-huit-cent-vingt-neuf.

F. Herren  Pasteur.

N^o. 172.
 Henri
 Gunther
 et
 Julie Susanne
 Cornaz.

Le Dimanche dix-huit Décembre mil-huit-cent-cinquante-trois, les bans de mariage de Henri Gunther, de la Chaux-du-milieu, canton de Neuchâtel, domicilié à Bevaix, né le dix-sept Février mil-huit-cent-vingt, fils majeur de François Gunther et de Louise Caroline née Prigis sa femme, d'une part, et de Julie Susanne Cornaz, de Favoug, domiciliée à Neuchâtel, fille majeure de Jean Pierre Cornaz et de Marianne née Herman sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Favoug, sur le vu de l'acte de naissance de l'époux, des bans de mariage publiés sans opposition à Bevaix, et d'un permis de publication, accordé, le douze Décembre mil-huit-cent-cinquante-trois, par le Département de Justice et Police du Canton de Vaud, qui déclare de plus accorder dispense de deux publications. Les Registres qui déposent aux archives de la Cure prouvent d'ailleurs que l'épouse est née le vingt-neuf Février mil-huit-cent-vingt.

F. Herren *Pasteur.*

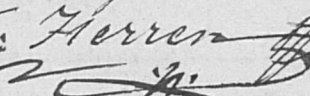
N^o. 173.
 Samuel
 Meyer
 et
 Elisabeth
 Bieri.

Les Dimanches onze, dix-huit et vingt-cinq Décembre mil-huit-cent-cinquante-trois, les bans de mariage de Samuel Meyer, d'Ulmitz, (Ormeu,) Canton de Fribourg, domicilié à Favoug, né le quatre Septembre mil-huit-cent-vingt, fils majeur de feu Adam Meyer et de Marianne Elisabeth née Girard sa femme, d'une part, et d'Elisabeth Bieri, de Tschangnau, Canton de Berne, domiciliée à Favoug, née le trente Novembre mil-huit-cent-dix-huit, fille majeure de Christian Bieri et de Madeleine née Grandman sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Favoug, sur le vu des actes de naissance des époux, d'un acte d'origine délivré aux deux époux par la commune d'Ulmitz, des bans de mariage publiés sans opposition à Herembalm et à Tschangnau, d'un permis de publication et de célébration de mariage, avec dispense de deux publications délivré par le Directeur de la Justice et de la Police du Canton de Berne, et d'un permis de publication de bans de mariage accordé, le cinq Décembre mil-huit-cent-cinquante-trois, par le Département de Justice et Police du Canton de Vaud.

F. Herren *Pasteur.*

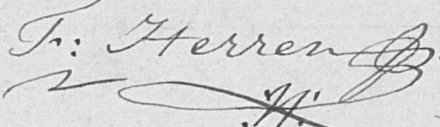
№. 174.
Jacob
Walter
et
Susanne
Druey.

Le Dimanche douze Février mil-huit-cent-cinquante-quatre, les bans de mariage de Jacob Walter, de Kernenried, paroisse de Kirchberg, Canton de Berne, domicilié à Tsoug, né le sept Mars mil-huit-cent-vingt-huit, fils majeur de Jacob Walter et de Susanne née Lehmann sa femme, d'une part, et de Susanne Druey, de Tsoug, y domiciliée, fille majeure des députés François Philippe Druey et Marie Ursule née Demeyrier sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Tsoug, sur le vu de l'acte de naissance de l'époux, d'un certificat d'origine délivré aux deux époux par la commune de Kernenried, des bans de mariage publiés sans opposition à Kirchberg, et d'un permis de publication de bans de mariage accordé, le six Février mil-huit-cent-cinquante-quatre, par le Département de Justice et Police du Canton de Vaud, qui accorde en outre dispense de deux publications. Les Registres qui déposent aux archives de la cure prouvent d'ailleurs que l'épouse est née le six Octobre mil-huit-cent-vingt.

J. Herren  Pasteur.

№. 175.
Jean Rodolphe
Hartmann
et
Anne Barbara
Bracher.

Le Dimanche vingt-neuf Octobre mil-huit-cent-cinquante-quatre, les bans de mariage de Jean Rodolphe Hartmann, de Nesselau, Canton de St. Gall, domicilié à Tsoug, né le neuf Mars mil-huit-cent-vingt-huit, fils majeur de Vendolin Hartmann et de Veréna née Geiger sa femme, d'une part, et de Anne Barbara Bracher, de Madiswyl, domiciliée à Neuenek, Canton de Berne, née le quatorze Mai mil-huit-cent-vingt-neuf, fille majeure de Jean Bracher et de Madeline née Thommat sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Tsoug, sur le vu des actes de naissance des époux, des bans de mariage publiés sans opposition dans les églises de Nesselau, de Madiswyl et de Neuenek, d'un permis de mariage et d'une assurance de droit de bourgeoisie en faveur de l'épouse délivrés par l'autorité supérieure du Canton de St. Gall, et d'un permis de publication de bans de mariage accordé, le vingt-quatre Octobre mil-huit-cent-cinquante-quatre, par le Département de Justice et Police du Canton de Vaud, qui accorde en outre dispense de deux publications.

J. Herren  Pasteur.

№. 176.
Frédéric Victor
Cornaz
et
Louise Marie
Elisabeth Benjamine
Savary.

Les Dimanches premier, huit et quinze avril mil-huit-cent-cinquante-cinq, les bans de mariage de Frédéric Victor Cornaz, de Tavug, y domicilié, fils majeur de feu Jean Daniel Cornaz et de Marianne née Farny sa femme, vent en première nocce de Jeanne Pauline née Vulliet, d'une part, et de Louise Marie Elisabeth Benjamine Savary, de Lazerne, domiciliée mère Lazerne, née le deux mai mil-huit-cent-vingt-cinq, fille majeure de Louis Emanuel Elie Savary et de défunte Catherine Elisabeth née Koenig sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Tavug, sur le vu des actes de naissance de l'épouse. Les Registres qui déposent aux archives de la cure prouvent d'ailleurs que l'époux est né à Tavug le dix-neuf juillet mil-huit-cent-quatorze, et que la première femme de l'époux est décédée à Tavug le vingt-trois mars mil-huit-cent-quarante-neuf.

F. Herren P. Pasteur.

[Signature]

№. 177.
François Louis
Courvoisier
et
Louise Marie
Béatrix.

Le Dimanche quinze avril mil-huit-cent-cinquante-cinq, les bans de mariage de François Louis Courvoisier, de Mont-la-Ville, domicilié à Tavug, et précédemment à Concise, né le treize septembre mil-huit-cent-vingt-cinq, fils majeur de Henri Benjamin Courvoisier et de sa femme Marie Françoise née Hegg, d'une part, et de Louise Marie Béatrix, de Concise, y domiciliée, née le vingt-huit février mil-huit-cent-trente, fille majeure de Charles Ferdinand Béatrix et de sa femme Susanne née Guyard, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Tavug, d'après la déclaration qui m'a été faite par le Pasteur de Concise que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par les lois, et sur l'acte d'absence dispensé de deux publications dans l'église de Tavug, accordé le treize avril mil-huit-cent-cinquante-cinq, par le Département de Justice et Police du canton de Vaud.

F. Herren P. Pasteur.

[Signature]

№. 178.
Frédéric
Gerig
et
Catherine
Rohrer.

Le Dimanche huit juillet mil-huit-cent-cinquante-cinq, les bans de mariage de Frédéric Gerig, de Trub, canton de Berne, domicilié à Tavug, né le vingt-trois août mil-huit-cent-vingt-sept, fils majeur de Christian Gerig et de défunte Elisabeth née Schüppach sa femme, d'une part, et de Catherine Rohrer, de Gross-Höchstetten, canton de Berne, domiciliée à Tavug, née le dix juin mil-huit-cent-trente-cinq, fille mineure de feu Nicolas Rohrer et de Anna née Wyss sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Tavug, sur le vu des actes de naissance des époux, du consentement de la mère de l'épouse, des bans de mariage publiés sans opposition dans les églises de Trub et de Höchstetten, et d'une sept juillet mil-huit-cent-cinquante-cinq, par le Département de Justice et Police du canton de Vaud, qui accorde en outre dispense de deux publications.

F. Herren P. Pasteur.

[Signature]

179.
Pierre Daniel
Wuillemin
et
Anna
Bürri.

Le Dimanche vingt-deux juillet mil-huit-cent-cin-
-quante-cinq, les bans de mariage de Pierre Daniel
Wuillemin, de Courgevand, domicilié à Laoug, né le
dix-huit juin mil-huit-cent-trente, fils majeur de Jean
Pierre Wuillemin et de Marianna Linette née Verdon sa
femme, d'une part, et de Anna Bürri de Spidman-
wald, paroisse de Wählern, domiciliée à Laoug, née le trois
novembre mil-huit-cent-trente-un, fille majeure de
Ulric Bürri et de Barbara née Siegenthaler sa femme,
d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de
Laoug, sur le vu des actes de naissance des époux, des
bans de mariage publiés sans opposition dans les églises de
Meyrier et de Wählern, d'un certificat d'origine en faveur
des deux époux délivré par les autorités communales de Cour-
gevand, d'un permis de publication de bans et de célébration
de mariage délivré par le Directeur de Justice et Police du
Canton de Berne, et d'un permis de publication de bans
de mariage accordé, le dix-neuf juillet mil-huit-cent-
cinq, par le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud, qui accorde en outre dispense de
deux publications.

Jr. Herren G. Pastur.

180.
Jacob
Gehrig
et
Anne
Gosseli.

Les Dimanches vingt-trois et trente Septembre mil-
-huit-cent-cinquante-cinq, les bans de mariage de
Jacob Gehrig, de Trub, Canton de Berne, domicilié à
Laoug, né le vingt-quatre avril mil-huit-cent-
vingt-quatre, fils majeur de Christian Gehrig et de
Elisabeth née Schüppach sa femme, d'une part, et
d'Anne Gosseli, de Krauchthal, Canton de Berne, y
domicilié, née le vingt-sept Octobre mil-huit-cent-
trente-deux, fille mineure de Jacob Gosseli et de
Elisabeth née Toss sa femme, d'autre part, ont été
publiés sans opposition dans l'église de Laoug,
sur le vu des actes de naissance des époux, du
consentement du père de l'épouse mineure, des
bans de mariage publiés sans opposition dans
les églises de Trub et de Krauchthal, et d'un
permis de publication accordé, le Douze Septembre
mil-huit-cent-cinquante-cinq, par le Dépar-
-tement de Justice et Police du Canton de Vaud,
qui accorde en outre dispense de ses troisième
publications.

Jr. Herren G. Pastur.

N^o 181.
Jacques Frédéric
Druey
et
Susanne Henriette
Cornaz.

Les Dimanches vingt-trois, trente Septembre et Sept
Octobre mil-huit-cent-cinquante-cinq, les bans de mariage
de Jacques Frédéric Druey, de Faoug, y domicilié, fils
majeur des défunts Charles Benjamin Nicolas Druey et
Susanne Madeleine Charlotte née Cornaz sa femme,
d'une part, et de Susanne Henriette Cornaz, de
Faoug, y domiciliée, fille majeure de Jean Nicolas
Cornaz et de défunte Susanne Madeleine née Imoos
sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition
dans l'église de Faoug. Les Registres qui déposent
aux archives de la cure prouvent d'ailleurs que l'époux
est né le dix-sept Mars mil-huit-cent-vingt-neuf, et
que l'épouse est née le trente-un Mai mil-huit-cent-
vingt-neuf.

J. Herren Pasteur.
H.

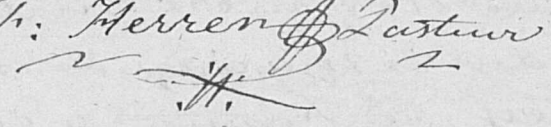
N^o 182.
Pierre François
Benjamin
Druey
et
Marianne Louise
Cuaniillon.

Les Dimanches vingt-un, vingt-huit Octobre et
quatre Novembre mil-huit-cent-cinquante-cinq,
les bans de mariage de Pierre François Benjamin
Druey, de Faoug, y domicilié, fils majeur (né le
vingt-neuf Mars mil-huit-cent-vingt-quatre) de
Jean François Daniel Druey et de Louise Marguerite
née Cornaz sa femme, d'une part, et de Marianne
Louise Cuaniillon, de Vallamand-dessus, domiciliée
à Constantine, fille mineure (née le vingt-six Mai
mil-huit-cent-trente-quatre) de Jean Daniel
Cuaniillon et de Marianne Françoise née Treyvaud
sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition
dans l'église de Faoug, d'après la déclaration qui en a
été faite par le Pasteur de Constantine qui les époux ont
rempli auprès de lui les formalités prescrites par la loi.

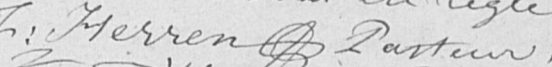
J. Herren Pasteur.
H.

N^o. 183.François Louis
Favrod
etSusanne Marguerite
Druey
née Demeyrier.

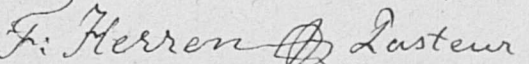
Les Dimanches dix-sept, vingt-quatre Février et deux Mars mil-huit-cent-cinquante-six, les bans de mariage de François Louis Favrod, de Noville, Remmaz et Château-d'Oex, domicilié à Faoug et précédemment à Moudon, né le vingt Mai mil-huit-cent-vingt-neuf, fils majeur de feu Jean Pierre Favrod et de Jeanne Pauline née Radieux sa femme, d'une part, et de Susanne Marguerite Druey née Demeyrier, de Faoug, y domiciliée, fille majeure de Louis Samuel Demeyrier et de Jeanne Marie née Grin sa femme, veuve en premières noces de feu David Frédéric Druey, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Faoug, sur le vu de l'acte de naissance de l'époux, de l'acte de décès du premier mari de l'épouse et d'un permis du Département militaire, l'époux étant gendarme. Les Registres qui déposent aux archives de la cure prouvent d'ailleurs que l'épouse est née le vingt-quatre Décembre mil-huit-cent-vingt-un.

Fr. Herren  Pasteur.N^o. 184.David Louis
Menétrey
etLouise Mélanie
Druey.

Les Dimanches vingt-quatre Février, deux et neuf Mars mil-huit-cent-cinquante-six, les bans de mariage de David Louis Menétrey, d'Herimontour, Département du Doubs, en France, domicilié derrière Moulin, au Canton de Neuchâtel, né le treize Avril mil-huit-cent-vingt-sept, fils majeur d'Abraham Louis Menétrey et de Marie Henriette née Bourguin sa femme, d'une part, et de Louise Mélanie Druey, de Faoug, domiciliée à Grandcour, née le dix-huit Août mil-huit-cent-vingt-deux, fille majeure d'Abraham Nicolas Druey et de Jeanne Louise née Chaudet sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Faoug, d'après la déclaration qui en a été faite par le Pasteur de Pressensens que les bans sont en règle.

Fr. Herren  Pasteur.N^o. 185.Jean Etienne
Jaquenoud
etLouise Marguerite
Druey.

Les Dimanches neuf, seize et vingt-trois Mars mil-huit-cent-cinquante-six, les bans de mariage de Jean Etienne Jaquenoud, d'Ecublens, domicilié à Lausanne, né le six Décembre mil-huit-cent-vingt-sept, fils majeur de Jean François Jaquenoud et de Henriette née Clerc sa femme, d'une part, et de Louise Marguerite Druey, de Faoug, domiciliée à Lausanne, née le vingt-cinq Septembre mil-huit-cent-trente-deux, fille majeure de Frédéric Nicolas Druey et de Anne Marguerite née Villamin sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Faoug, d'après la déclaration qui en a été faite par le ministre Louis Curtat, à Lausanne, que les annonces sont en règle, les époux ayant rempli les formalités prescrites par la Loi.

Fr. Herren  Pasteur.

N^o. 186.
Louis
Demeyrier
et
Jeanne Madeleine
Jaquenod.

Les Dimanches premier, huit et quinze Juin mil-huit-cent-cinquante-six, les bans de mariage de Louis Demeyrier, de Faoug, y domicilié, fils majeur de Pierre Daniel Demeyrier et de Charlotte née Givels sa femme, d'une part, et de Jeanne Madeleine Jaquenod, d'Oleyres, domiciliée à Faoug, et précédemment à Oleyres, née le quatorze Septembre mil-huit-cent-vingt-trois, fille majeure de David Abraham Jaquenod et de défunte Marianne née Goumar sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Faoug, sur le vu de l'acte de naissance de l'épouse. Les Registres qui déposent aux archives de la cure prouvent d'ailleurs que l'épouse est née le quatorze Février mil-huit-cent-vingt-huit.

F. Herren *P* Pasteur.

N^o. 187.
Jean Christian
Grau
et
Elisabeth
Andrès

Les Dimanches vingt-huit Septembre et cinq Octobre mil-huit-cent-cinquante-six, les bans de mariage de Jean Christian Grau, d'Oberried, canton de Tribourg, domicilié à Aranches, baptisé le sept Mars mil-huit-cent-dix-neuf, fils majeur de défunt Jean Grau et de Anne Barbara née Ernel sa femme, d'une part, et de Elisabeth Andrès, de Gächwyg, paroisse de Messen, canton de Soleure, domiciliée à Faoug, née le sept Février mil-huit-cent-trente-quatre, fille mineure de Frédéric Andrès et de Anne Catherine née Stäbler sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Faoug, sur le vu de l'acte de consentement du père de l'épouse, et d'après la déclaration qui m'a été faite par le Pasteur d'Aranches que les époux ont obtenu du Département de Justice et Police la permission de faire publier seulement dans leurs bans de mariage, qui sont en règle.

F. Herren *P* Pasteur.


N^o. 188.
Hector Frédéric
Cornaz
et
Susanne Caroline
Druey.

Les Dimanches cinq, douze et dix-neuf Octobre mil-huit-cent-cinquante-six, les bans de mariage de Hector Frédéric Cornaz, de Faoug, y domicilié, fils majeur de Hector Cornaz et de Catherine Madeleine née Brunner sa femme, d'une part, et de Susanne Caroline Druey, de Faoug, y domiciliée, fille mineure de Jean Philippe Druey et de Jeanne Charlotte née Cornaz sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Faoug, sur le vu du consentement du père de l'épouse. Les Registres qui déposent aux archives de la cure prouvent d'ailleurs que l'époux est né le huit Septembre mil-huit-cent-vingt-sept, et que l'épouse est née le trois Mai mil-huit-cent-trente-quatre.

F. Herren *P* Pasteur.

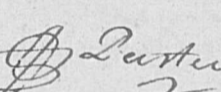
No. 189.
 Louis Nicolas
 Druey
 et
 Pauline Henriette
 Nicole.

Les Dimanches vingt-six Octobre, deux et neuf Novembre
 mil-huit-cent-cinquante-six, les bans de mariage de Louis
 Nicolas Druey, de Laoug, domicilié à Paris, fils ^{majeur} de Jean
 François Daniel Druey et de Louise Marguerite veuve
 Cornaz sa femme, d'une part, et de Pauline Henriette
 Nicole, du diocèse, vallée du Lac de Joux, domiciliée à Paris,
 fille majeure de Georges Henri Emile Louis Nicole et de
 Philippine née Vuillemin sa femme, d'autre part, ont
 été publiés sans opposition dans l'église de Laoug, sur le
 vu des promesses de mariage passés en la mairie du neuvième
 arrondissement de la ville de Paris. Les Registres qui
 déposent aux archives de la cure prouvent d'ailleurs que
 l'époux est né le six Février mil-huit-cent-vingt-huit.

J. Herren  Pasteur.

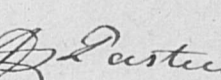
No. 190
 Jean Auguste
 Cornaz
 et
 Jeannette Fanny
 Cornaz.

Les Dimanches onze, dix-huit et vingt-cinq Janvier mil-huit-
 cent-cinquante-sept, les bans de mariage de Jean Auguste
 Cornaz, de Laoug, domicilié à Paris, fils majeur de Jean
 Pierre Cornaz dit au Harre et de défunte Anne Marguerite née
 Vuillemin sa femme, d'une part, et de Jeannette Fanny Cornaz,
 de Laoug, domiciliée, fille mineure de Jean Pierre Cornaz ancien
 commis d'exercice et de Marianne née Herman sa femme, d'autre
 part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Laoug, sur
 le vu du consentement du père de l'épouse, et des promesses de maria-
 ge passés en la mairie du septième arrondissement de la ville de
 Paris. Les Registres qui déposent aux archives de la cure prouvent
 d'ailleurs que l'époux est né le vingt avril mil-huit-cent-
 trente-deux, et que l'épouse est née le vingt-un Mars mil-huit-cent-
 trente-quatre.

J. Herren  Pasteur.

No. 191.
 Jacob
 Bouquet
 et
 Anna
 Muller.

Les Dimanches premier, huit et quinze Mars mil-huit-
 cent-cinquante-sept, les bans de mariage de Jacob Bouquet,
 Incorporé vaudois, domicilié à Laoug, né le douze avril mil-
 huit-cent-vingt-sept, fils majeur de Louis Bouquet et de
 Marie née Bouda sa femme, d'une part, et de Anna Muller,
 de Schwanden, paroisse de Sigriswil, domiciliée à Laoug,
 née le treize Décembre mil-huit-cent-vingt-cinq, fille
 majeure de Joseph Muller et de Anne née Anthener sa
 femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition
 dans l'église de Laoug, sur le vu des actes de naissance
 des époux.

J. Herren  Pasteur.

N^o. 192.
 Samuel Louis
 Auguste
 Druey
 et
 Jenny Louise
 Cornaz.

Les Dimanches huit, quinze et vingt-deux Mars mil-huit-cent-cinquante-sept, les bans de mariage de Samuel Louis Auguste Druey, de Laoug, y domicilié, fils majeur de Jean Philippe Druey et d'Elisabeth Jeanne née Cornaz sa femme, d'une part, et de Jenny Louise Cornaz, de Laoug, y domiciliée, fille majeure de Pierre Samuel Cornaz et de Marie née Desybourg sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Laoug. Les Registres qui déposent aux archives de la cure prouvent d'ailleurs que l'époux est né le premier Mai mil-huit-cent-trente-trois, et que l'épouse est née le huit avril mil-huit-cent-trente-trois.

J. Herren Pasteur.

N^o. 193.
 Charles Louis
 Dresset
 et
 Rose Marie
 Henriette
 Cornaz.

Les Dimanches vingt-quatre, trente-un Mai et sept Juin mil-huit-cent-cinquante-sept, les bans de mariage de Charles Louis Dresset, de la commune du Haut-Vully, canton de Laibourg, domicilié à Motier, né le six Octobre mil-huit-cent-trente-quatre, fils mineur de Samuel Dresset et de Rose Susette née Barbier sa femme, d'une part, et de Rose Marie Henriette Cornaz, de Laoug, y domiciliée, fille majeure de Pierre Samuel Cornaz et de Rose Marie née Desybourg, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Laoug, sur le vu de l'acte de naissance de l'époux, du consentement de son père, des bans de mariage publiés sans opposition dans l'église de Motier, d'un certificat d'origine en faveur des deux époux délivré par les Prépôts de la commune du Haut-Vully, et d'un permis de publication de bans de mariage délivré, le dix-huit de Justice et Police du canton de Vaud. Les Registres qui déposent aux archives de la cure prouvent d'ailleurs que l'époux est né le huit avril mil-huit-cent-trente-trois.

J. Herren Pasteur.

N^o. 194.
 Henri Benjamin
 Druey
 et
 Jeanne Françoise
 Louise
 Mouron.

Les Dimanches Douze, dix-neuf et vingt-six Juillet mil-huit-cent-cinquante-sept, les bans de mariage de Henri Benjamin Druey, de Tavug, domicilié à Chardonne, né le Douze Janvier mil-huit-cent-vingt-sept, fils majeur d'Abraham Nicolas Druey et de Jeanette Elisabeth née Chaudet sa femme, d'une part, et de Jeanne Françoise Louise Mouron, de Chardonne, y domiciliée, fille majeure de Jean Michel Mouron et de Françoise née Genton sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Tavug, d'après la déclaration qui m'a été faite par l'officier provisoire de l'état civil de Chardonne, Philippe Mouron, que en bans sont en règle, les époux ayant rempli auprès de lui les formalités légales.

L'époux est né le vingt-neuf
 Octobre mil-huit-cent-trente.

P. Herren Pasteur.

N^o. 195.
 Auguste Arthur
 Henri Wilhelm
 Caspari
 et
 Clarisse Emma
 Faccard.

Les Dimanches vingt-sept Septembre, quatre et onze Octobre mil-huit-cent-cinquante-sept, les bans de mariage d'Auguste Arthur Henri Wilhelm Caspari, d'Aranches, y domicilié, né le six Janvier mil-huit-cent-vingt-neuf, fils majeur de feu Christian Wilhelm Caspari et de Rose Emilie née Bosset sa veuve, d'une part, et de Clarisse Emma Faccard, de Sainte-Croix, domiciliée à Tavug, née le six Mars mil-huit-cent-quarante, fille mineure autorisée des défunts Henri Louis Faccard et Emilie née Calame sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Tavug, d'après la déclaration qui m'a été faite par le Pasteur d'Aranches que les bans de mariage sont en règle, les époux ayant rempli auprès de lui les formalités légales.

P. Herren Pasteur.

N^o. 196.
 Daniel Louis
 Cornaz
 et
 Louise Marguerite
 Senaud.

Les Dimanches vingt-cinq Octobre, premier et huit Novembre mil-huit-cent-cinquante-sept, les bans de mariage de Daniel Louis Cornaz, de Tavug, y domicilié, né le vingt-neuf avril mil-huit-cent-trente, fils majeur de Jean Daniel Cornaz et de Jeanne Marguerite née Steck sa femme, d'une part, et de Louise Marguerite Senaud, d'Aranches, domiciliée à Donatire vière Aranches, née le huit Octobre mil-huit-cent-trente-deux, fille majeure de Daniel Samuel Senaud et de Louise Madeleine née Hoffer sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Tavug. Les Registres qui s'y opposent aux archives de la cure prouvent d'ailleurs que l'époux est né à la date ci-dessus rappelée.

P. Herren Pasteur.

N^o. 197.Louis Hector
Druey
et
Susanne Louise
Gottraux

Les Dimanches sept, quatorze et vingt-un Février mil-huit-cent-cinquante-huit, les bans de mariage de Louis Hector Druey, de Laoug, y domicilié, fils majeur de Abram Bernard Druey et de Marie Madeleine née Schneider sa femme, d'une part, et de Susanne Louise Gottraux, de Chevannes-le-Chêne, domiciliée à Laoug, née le vingt-quatre Mars mil-huit-cent-trente-deux, fille majeure de feu Denys Louis Gottraux et de Marguerite Elisabeth née Cornaz sa veuve, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Laoug, sur la vu de l'acte de naissance de l'épouse. Les Registres qui déposent aux archives de la cure prouvent d'ailleurs que l'époux est né le vingt-sept avril mil-huit-cent-trente-quatre.

F. Herren *P* Pasteur.N^o. 198.Jean Siméon
Mottaz
et
Marie Boret.

Les Dimanches quatorze, vingt-un et vingt-huit Février mil-huit-cent-cinquante-huit, les bans de mariage de Jean Siméon Mottaz, de Syens et Montpreveyras, domicilié à Berne, né le dix-sept Mars mil-huit-cent-trente, fils majeur de Jean Daniel Mottaz, et de Susanne Marguerite née Fiaux sa femme, d'une part, et de Marie Boret, de Laoug, domiciliée à Berne, née le huit Septembre mil-huit-cent-vingt-quatre, fille majeure de Jean Daniel Boret et de Madeleine née Carry sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Laoug, sur la vu de la déclaration suivante: "L'original de ces annonces, signé par les époux, m'a été transmis par M. le Pasteur Delhorbe à Berne, qui les a signés, et demandé la publication." "Moudon, le dix Février mil-huit-cent-cinquante-huit. (Signé) M. Estalpast."

F. Herren *P* Pasteur.N^o. 199.Jean Auguste
Druey
et
Madeleine Julie
Pauline
Dolegres.

Les Dimanches vingt-huit Février, sept et quatorze Mars mil-huit-cent-cinquante-huit, les bans de mariage de Jean Auguste Druey, de Laoug, domicilié à Avenches, fils majeur d'Abram Bernard Druey et de Marie Madeleine née Schneider sa femme, d'une part, et de Madeleine Julie Pauline Dolegres, d'Avenches, y domiciliée, née le douze Mai mil-huit-cent-trente-trois, fille majeure des défunts Albert Dolegres et Marianne née Debossens sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Laoug, d'après la déclaration qui m'a été faite par le Pasteur d'Avenches que ces bans de mariage sont en règle. Les Registres qui déposent aux archives de la cure prouvent d'ailleurs que l'époux est né le dix-neuf Juin mil-huit-cent-vingt-cinq.

F. Herren *P* Pasteur.

N^o. 200.
Jean
Hostettler
et
Anne
Kistler

Les Dimanches quatre, onze et dix-huit avril mil-huit-cent-cinquante-huit, les bans de mariage de Jean Hostettler, de Wahlern, Canton de Berne, domicilié à Tavug, né le vingt-neuf mai mil-huit-cent-trente-un, fils majeur de Jean Hostettler et de Catherine née Ulrich sa femme, d'une part, et de Anne Kistler, de Hasle, Canton de Berne, domiciliée à Murat, née le seize août mil-huit-cent-trente-un, fille majeure de Jean Kistler et de Marie née Hagü sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Tavug; sur le vu des actes de naissance des époux, et de Hasle, d'une promesse de bourgeoisie en faveur de l'époux, délivrée le vingt-huit mars mil-huit-cent-cinquante-huit, par le Conseil communal de Wahlern, et d'un permis de publication de bans de mariage accordé aux époux sursumés, le trois avril mil-huit-cent-cinquante-huit, par le Département de Justice et Police du Canton de Vaud.

J. Herren *Pasteur*

N^o. 201.
Rodolphe Daniel
Druey
et
Henriette
Marguerite
Vincent.

Les Dimanches onze, dix-huit et vingt-cinq avril mil-huit-cent-cinquante-huit, les bans de mariage de Rodolphe Daniel Druey, de Tavug, domicilié à Vallamand, né le treize Décembre mil-huit-cent-trente-deux, fils majeur de Daniel Benjamin Druey et de Rose née Foany sa femme, d'une part, et de Henriette Marguerite Vincent, de Vallamand, y domiciliée, fille majeure de Jean Abram Vincent et de Susanne née Long sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Tavug, d'après la déclaration qui m'a été faite par le Pasteur de Montet que les époux ont rempli auprès de lui les formalités prescrites par les lois.

+ née le trente-un mars mil-huit-cent-trente-quatre.
approuvé le même jour, J. Herren *Pasteur*.

J. Herren *Pasteur*

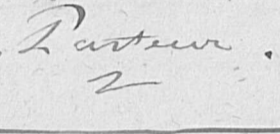
N^o. 202
Charles Auguste
Louis
Cornaz
et
Susanne Henriette
Loup.

Les Dimanches treize, vingt et vingt-sept juin mil-huit-cent-cinquante-huit, les bans de mariage de Charles Auguste Louis Cornaz, de Tavug, y domicilié, né le dix-neuf Janvier mil-huit-cent-trente-deux, fils majeur de Jean Pierre Cornaz et de Marianne née Hermaun sa femme, d'une part, et de Susanne Henriette Loup, de Montmagny, domiciliée et précédemment à Salersaux près Constantine, née le vingt-un Juillet mil-huit-cent-vingt-cinq, fille majeure de Louis Salomon Loup, et de Marguerite née Vessaz sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Tavug, d'après la déclaration qui m'a été faite par le Pasteur de Constantine que les époux ont rempli auprès de lui les formalités prescrites par les articles trente-deux et suivants de la loi du huit Décembre mil-huit-cent-vingt.

J. Herren *Pasteur*

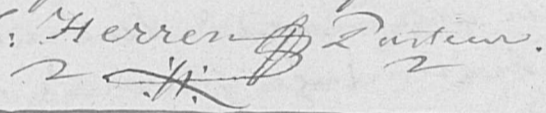
No. 203.
Jean Auguste
Cornaz
et
Barbe
Lavorel.

Les Dimanches quatre, onze et dix-huit Juillet mil-huit-cent-cinquante-huit, les bans de mariage de Jean Auguste Cornaz, de Favoug, domicilié à Genève et précédemment à Nyon, né le vingt-trois Février mil-huit-cent-trente-quatre, fils majeur de François Daniel Cornaz et de sa femme Albertine née Lyon, d'une part, et de Barbe Lavorel, de Lutet, Diocèse d'Annecy, en Savoie, domiciliée à Genève, et précédemment à Nyon, fille majeure de Marie Lavorel, veuve de Claude Jammin, née (l'épouse) le vingt-neuf Juillet mil-huit-cent-trente-un, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Favoug, d'après la déclaration qui m'a été faite par le Pasteur de Gingins que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par les lois. ~

F. Herren  Pasteur.

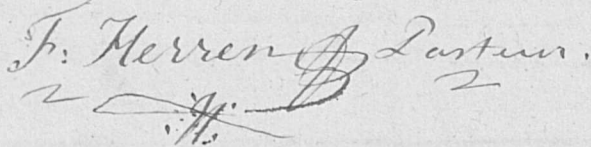
No. 204.
Jean Samuel
Mottaz
et
Rose Eugénie
Guthnecht.

Les Dimanches dix, dix-sept et vingt-quatre Octobre mil-huit-cent-cinquante-huit, les bans de mariage de Jean Samuel Mottaz, de Syens, domicilié à Avenches, né le Sept Août mil-huit-cent-vingt-huit, fils majeur de Jean Louis Mottaz et de Rose Susanna née Hubert sa femme, d'une part, et de Rose Eugénie Guthnecht, d'Oberried, canton de Fribourg, domiciliée à Avenches, et précédemment à Favoug, née le vingt-cinq Mai mil-huit-cent-vingt-cinq, fille majeure de défunt Jean Pierre Guthnecht et de Louise née Carvin sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Favoug, d'après la déclaration qui m'a été faite par le Pasteur d'Avenches que les époux ont rempli auprès de lui les formalités légales. ~

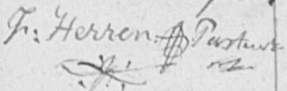
F. Herren  Pasteur.

No. 205.
Jean Jacques
Merz
et
Louise
Bouquet.

Les Dimanches trente-un Octobre, Sept et quatorze Novembre mil-huit-cent-cinquante-huit, les bans de mariage de Jean Jacques Merz, de Burg (saint Châtel), canton de Fribourg, domicilié à Favoug et précédemment au Locle, né le douze Juin mil-huit-cent-trente-un, fils majeur de Pierre Merz et de Anne Barbara née Antener sa femme, d'une part, et de Louise Bouquet, de la Corporation du canton de Vaud, domiciliée à Favoug, née le quinze Octobre mil-huit-cent-trente-sept, fille mineure de Jacques Louis Bouquet et de Marie Anne née Boula sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Favoug, sur la vue des actes de naissance des époux, du consentement du père de l'épouse, des promesses de mariage signées par les époux en présence du Pasteur de l'église allemande de Morat, du certificat de publication de bans de mariage sans opposition dans l'église allemande de Morat, du certificat d'origine en faveur des deux époux délivré par les Dépositaires de la commune de Châtel sur Morat, du visa de la Commission des secours publics du canton de Vaud, et du permis de publication de bans de mariage délivré le vingt-deux Octobre mil-huit-cent-cinquante-huit, par le Département de Justice et Police du canton de Vaud. ~


F. Herren  Pasteur.

Mariés à
Fribourg le deux
Décembre mil-
huit-cent-cin-
quante-huit, ce
que prouve une
attestation présen-
tée au sous-signé.

F. Herren  Pasteur.

№. 206.
Jean Frédéric
Druey
et
Hanne Marguerite
Demeyrier.


Les Dimanches sept, quatorze et vingt-un Novembre mil-huit-cent-cinquante-huit, les bans de mariage de Jean Frédéric Druey, de Trarong, y domicilié, fils majeur de Abram Bernard Druey et de Marie Madeline née Schneider sa femme, d'une part, et de Hanne Marguerite Demeyrier, de Trarong, y domiciliée, fille majeure de Pierre Gabriel Demeyrier et de Elisabeth née Thévoz sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Trarong. Les Registres qui déposent aux archives de la cure prouvent d'ailleurs que l'époux est né le cinq Novembre mil-huit-cent-trente-deux, et que l'épouse est née le vingt-quatre Février mil-huit-cent-trente-un. ~

F. Herren  Pasteur.

Année 1859.

№. 207.
Pierre
Mertz
et
Madeline
Zumbach.

Les Dimanches dix-sept, vingt-quatre et trente-un Juillet mil-huit-cent-cinquante-neuf, les bans de mariage de Pierre Mertz, de Burg (vot Châtel) canton de Fribourg, domicilié à Trarong, baptisé le six Mars mil-huit-cent-vingt-quatre, fils majeur de feu Daniel Mertz et de Elisabeth née Gruter sa femme, d'une part, et de Madeline Zumbach, de Toffen, paroisse de Belp, canton de Berne, domiciliée à Trarong, baptisée le vingt-sept Août mil-huit-cent-vingt, fille majeure de Jacques Zumbach et de Madeline née Riesenmey sa femme d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Trarong, sur le vu d'une lettre du Pasteur allemand de Morat rappelant l'âge des époux, des bans de mariage publiés sans opposition dans les églises de Morat et de Belp, d'un certificat d'origine en faveur des deux époux délivré par les autorités communales de Châtel sur Morat, et d'un permis de publications de bans de mariage délivré, le douze Juillet mil-huit-cent-cinquante-neuf par le Département de Justice et Police des Cantons de Vaud. ~

F. Herren  Pasteur.

No. 208.
Daniel Louis
Cornaz
et
Henriette Jeannette
Mügli.

Les Dimanches vingt-un, vingt-huit Août et quatre
Septembre mil-huit-cent- cinquante-neuf, les bans de
mariage de Daniel Louis Cornaz, de Tavug, y domicilié,
fils mineur de feu Daniel Samuel Cornaz et de Lisette
née Girard sa femme, d'une part, et de Henriette Jeannette
Mügli, de Biberen, canton de Berne, domiciliée à Salla-
vaux, née le dix-neuf Janvier mil-huit-cent-trente-huit,
fille mineure de Louis Samuel Mügli et de Lisette
née Christinat sa femme, d'autre part, ont été publiés sans
opposition dans l'église de Tavug, sur le vu de l'acte de
naissance de l'épouse, du consentement de la mère de
l'époux, et du consentement du père de l'épouse. Les Registres
qui déposent aux archives de la cure prouvent d'ailleurs que
l'époux est né le vingt-trois Juin mil-huit-cent-trente-
huit.

Fr. Herren *[Signature]* Pasteur,

No. 209.
Louis Frédéric
Bessard
et
Jeanne Augustine
Vallon.

Les Dimanches seize, vingt-trois et trente Octobre mil-
huit-cent-cinquante-neuf, les bans de mariage de
Louis Frédéric Bessard, de Bellerive, domicilié à
Tavug, né le dix Août mil-huit-cent-trente-un,
fils majeur de Louis Albert Daniel Bessard et de
Charlotte née Cornaz sa femme, d'une part, et de
Jeanne Augustine Vallon, de Cully, domiciliée à
Lauranne, née le onze Avril mil-huit-cent-trente-trois,
fille majeure de Pierre Aimé Henri Gabriel Vallon et de
Marie Marguerite née Duet sa femme, d'autre part,
ont été publiés sans opposition dans l'église de Tavug,
sur la déclaration qui m'a été faite par le Pasteur Louis
Curtat à Lauranne, que les époux ont rempli les formalités
prescrites par la loi.

Fr. Herren *[Signature]* Pasteur,

No. 210.
Pierre Samuel
Cornaz
et
Elisabeth
Fahrm.

Les Dimanches treize, vingt et vingt-sept Novembre
mil-huit-cent-cinquante-neuf, les bans de mariage de
Pierre Samuel Cornaz, de Tavug, domicilié à Berne,
fils majeur de Jean Daniel Cornaz et de Jeannette née
Steck sa femme, d'une part, et de Elisabeth Fahrm,
paroissee Schwarzenegg, canton de Berne, domiciliée à
Berne, née le vingt Mai mil-huit-cent-trente-trois, fille
majeure de Samuel Fahrm et de Madeline née Straum
sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans
l'église de Tavug, sur le vu de l'acte de naissance de l'épouse,
et d'une déclaration du Pasteur de l'église française de Berne,
qui a rédigé sur des pides officielles ces promesses de mariage,
lesquelles ont été signées devant lui par les époux. Les Registres
qui déposent aux archives de la cure prouvent d'ailleurs que
l'époux est né le douze Août mil-huit-cent-trente-cinq.

Mariés à l'église
française de Berne,
le dix Décembre
mil-huit-cent-
cinquante-neuf.
Le vu prouvé une
attestation que
par le sousigné.

Fr. Herren *[Signature]* Pasteur

No. 211.

Samuel François
Cornaz
et
Anna
Weber.

Les Dimanches vingt-sept Mai, trois et dix Juin mil-huit-cent-soixante, les bans de mariage de Samuel François Cornaz, de Trarong, y domicilié, fils majeur des défunts Daniel Samuel Cornaz et Susanne Elisabeth née Girard sa femme, d'une part, et de Anna Weber, d'Obbligen, District de Schwarzenbourg, canton de Berne, domiciliée à Trarong, née le dix-neuf septembre mil-huit-cent-vingt-neuf, fille majeure de feu Christian Weber et de Barbara née Hostetter sa veuve, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Trarong, sur le vu de l'acte de naissance de l'épouse. Les Registres qui déposent aux archives de la Cure prouvent d'ailleurs que l'époux est né le douze Juin mil-huit-cent-vingt-cinq.

Fr. Herren Pastor.

No. 212.

Jacques Léonard
Muller
et
Elisabeth
Schmann,

Les Dimanches trois, dix et dix-sept Juin mil-huit-cent-soixante, les bans de mariage de Jacques Léonard Muller, de Unter-Kulm, canton d'Argovie, domicilié à Trarong, né le seize Décembre mil-huit-cent-trente, fils majeur de Jacques Muller et de Marie née Vogt sa femme, d'une part, et de Elisabeth Schmann, de Signau, canton de Berne, domiciliée à Morat, née le trois Janvier mil-huit-cent-trente-quatre, fille majeure de Christian Schmann et de Marie née Krieg sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Trarong, sur le vu des actes de naissance des époux, des bans de mariage publiés sans opposition à Kulm et à Morat, d'un permis de publications de bans de mariage par le Directeur de la Police centrale de Tribourg, d'un permis de mariage délivré par le Directeur de la Justice du Canton d'Argovie, d'un certificat d'origine pour les deux époux délivrés par le conseil communal d'Unter-Kulm, et d'un permis de publications de bans de mariage accordé, le trente Mai mil-huit-cent-soixante, par le Département de Justice et Police du Canton de Vaud.

Fr. Herren Pastor.

No. 213.

Jules Frédéric
Druey
et
Françoise Jeannette
Grin.

Les Dimanches dix-sept, vingt-quatre Juin et premier Juillet mil-huit-cent-soixante, les bans de mariage de Jules Frédéric Druey, de Trarong, domicilié à Grandson, né le vingt-deux Octobre mil-huit-cent-trente-un, fils de Daniel Frédéric Druey et de Gabrielle Françoise Marquerite Lamiéville, d'une part, et de Françoise Jeannette Grin, de Belmont, y domiciliée, née le deux Août mil-huit-cent-trente-neuf, fille de Emmanuel Grin et de Louise Susanne Desremontet née Rouilly, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Trarong, sur la déclaration qui m'a été faite par le Pasteur de Grandson que ces annonces sont en règle.

Fr. Herren Pastor.

No. 214.
Charles
Druey
et
Vérene
Schaffner.

Les Dimanches huit, quinze et vingt-deux Juillet mil-huit-cent-soixante, les bans de mariage de Charles Druey, de Faoug, y domicilié, fils majeur des défunts Charles Nicolas Druey et Susanne Madeleine Charlotte née Cornaz sa femme, d'une part, et de Vérene Schaffner, née Cornaz sa femme, d'autre part, et de Vérene Schaffner, née Cornaz sa femme, d'autre part, et de Vérene Schaffner, née Cornaz sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Faoug, sur le vu de l'acte de naissance de l'épouse et de consentement de sa mère. Les Registres qui déposent aux archives de la cure prouvent d'ailleurs que l'époux est né le huit Mai mil-huit-cent-trente-deux.

J. Merren Pasteur.

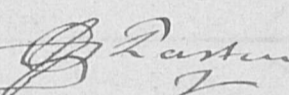
No. 215.
Pierre Nicolas
Cornaz
et
Marguerite
Roulet.

Les Dimanches sept, quatorze et vingt-un Octobre mil-huit-cent-soixante, les bans de mariage de Pierre Nicolas Cornaz, de Faoug, y domicilié, fils majeur des défunts Daniel Samuel Cornaz et Lisette née Girard sa femme, d'une part, et de Marguerite Roulet, de Donatyre, domiciliée à Dayerne, née le vingt-trois Décembre mil-huit-cent-trente-neuf, fille mineure, autorisée, de Marguerite Louise Roulet, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Faoug, sur la déclaration qui m'a été faite par le Pasteur de Dayerne, que ces annonces sont en règle, les époux ayant rempli les formalités légales. - Les Registres qui déposent aux archives de la cure prouvent d'ailleurs que l'époux est né le vingt-six Septembre mil-huit-cent-vingt-trois.

J. Merren Pasteur.

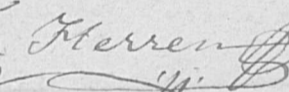
N^o. 216.Emanuel
Justin
Druey
et
Louise
Bertholet

Les Dimanches vingt, vingt-sept, janvier et trois Février
mil-huit-cent-soixante-uns, les bans de mariage d'Emanuel
Justin Druey, de Trarong, domicilié à Berne, né le vingt-cinq
janvier mil-huit-cent-trente-six, fils majeur d'Alimé Druey
et de Marguerite née Grouse sa femme, d'une part, et de
Louise Bertholet, de Villeneuve, y domiciliée, née le
sept avril mil-huit-cent-trente-six, fille majeure de
Pierre Jacques François Bertholet et de Susanne Ma-
riane Louise née Nicolet sa femme, d'autre part, ont
été publiés sans opposition dans l'église de Trarong, sur
les vu des bans de mariage rédigés par le ministre Delhorbe
pasteur de l'église française réformée de Berne, et signés
par les deux époux, pièces légalisées par le Préfet de Berne et
par la Chancellerie d'Etat du Canton de Berne.

Fr. Herren  Pasteur.

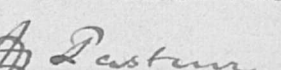
N^o. 217.Charles Abram
Delay
et
Elise Jeanette
Druey

Les Dimanches deux, neuf et seize Juin mil-huit-cent-
soixante-uns, les bans de mariage de Charles Abram Delay,
de Drozans, domicilié à Villeneuve, né le vingt-trois janvier
mil-huit-cent-trente-cinq, fils majeur de Marc François
Antoine Delay et de Anne Susanne née Pilet sa femme,
d'une part, et de Elise Jeanette Druey, de Trarong, domiciliée
à Villeneuve, née le vingt-six avril mil-huit-cent-quarante-
uns, fille mineure autorisée de Daniel Frédéric Druey et de
Susanne Marguerite née Demeyrier sa femme, d'autre part,
ont été publiés sans opposition dans l'église de Trarong sur
la déclaration qui en a été faite par le pasteur de Villeneuve
que ces annonces sont en règle.

Fr. Herren  Pasteur.

N^o. 218.Charles François
Joseph
Inaebnit
et
Louise Fanny
Petitjean

Les Dimanches quatre Juin, sept et quatorze Juillet mil-huit-cent-
soixante-uns, les bans de mariage de Charles François Joseph Inaebnit,
de Grindelwald, canton de Berne, domicilié à Trarong, né le premier Décembre
mil-huit-cent-trente-huit, fils mineur des députés Charles François Inaebnit
et Augustine née Doulet sa femme, d'une part, et de Louise Fanny
Petitjean, des Brenets, canton de Neuchâtel, domiciliée à Trarong,
née le vingt-neuf avril mil-huit-cent-trente-sept, fille majeure de
Jest Charles Louis Constant Petitjean et de Ursule Fanchette née
Druey sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition
dans l'église de Trarong, sur le vu des actes de naissance des époux,
du consentement de l'oncle et tuteur de l'époux, des bans de
mariage publiés sans opposition à Grindelwald et aux Brenets,
et d'un permis de publication de bans et de célébration religieuse de
mariage accordé, le vingt-neuf Juin mil-huit-cent-soixante-uns,
par le Département de Justice et Police du Canton de Vaud.

Fr. Herren  Pasteur.

219.
Samuel François
Cornaz
et
Rosine
Richard.

Les Dimanches vingt-huit juillet, quatre et onze
Août mil-huit-cent-soixante-un, les bans de mariage de
Samuel François Cornaz, de Tavug, y domicilié, né à Tavug
le onze juin mil-huit-cent-vingt-cinq, fils majeur des
défunts Daniel Samuel Cornaz et Susanna Elisabeth née
Grand sa femme, veuf en premières noces d'Anne née
Weber, d'une part, et de Rosine Richard, de Tavigny
et de Horel sur Lully, domiciliée à Payerne, née le huit
mars mil-huit-cent-trente-huit, fille majeure de feu
Jean Louis Richard et de Marianne née Bideville sa
femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans
l'église de Tavug, sur le vu de l'acte de naissance de l'époux,
Les Registres qui déposent aux archives de la cure prouvent
d'ailleurs que l'époux est né à la date ci-dessus indiquée, et
que la première femme, Anne née Weber, est décédée à
Tavug le vingt-six janvier mil-huit-cent-soixante-un.

J. Herren Pasteur,
2

220.
Charles Louis
Abraham
Inaebnit
et
Mathilde
Cornaz.

Les Dimanches vingt-neuf Septembre, six et
treize Octobre mil-huit-cent-soixante-un, les bans de
mariage de Charles Louis Abraham Inaebnit, de Grindel-
wald, canton de Berne, domicilié à Tavug, né le
vingt-cinq avril mil-huit-cent-quarante, fils
mineur des défunts Charles François Inaebnit et Auguste
tine née Roulet sa femme, d'une part, et de
Mathilde Cornaz, de Tavug, y domiciliée, fille mineure
de Edouard Georges Jacob Cornaz et de Pauline Renée
Elisabeth née de Gallatin sa femme, d'autre part,
ont été publiés sans opposition dans l'église de Tavug,
sur le vu de l'acte de naissance de l'époux, du consentement
de l'oncle et tuteur de l'époux, du consentement du père de
l'épouse, des bans de mariage publiés sans opposition à
Grindelwald, et d'un permis de publication de bans et de
célébration religieux de mariage accordé, le vingt-sept
Septembre mil-huit-cent-soixante-un, par le
Département de Justice et Police du canton de Vaud.
Les Registres qui déposent aux archives de la cure prouvent
d'ailleurs que l'épouse est née le dix-sept Mars mil-huit-
cent-quarante-quatre.

J. Herren Pasteur.
2

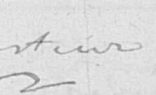
N^o. 221.
 Charles Paul
 Albert Emile
 Savary
 et
 Louise Emma
 Cornaz.

Les Dimanches quinze, vingt-deux et vingt-neuf
 Décembre mil-huit-cent-soixante-un, les bans de
 mariage de Charles Paul Albert Emile Savary, de
 Payerne, y domicilié, né le treize Novembre mil-huit-
 cent-trente-quatre, fils majeur de Louis Emanuel
 Elie Savary et de Catherine Elisabeth née Koendig
 sa femme, d'une part, et de Louise Emma Cornaz,
 de Faoug, y domiciliée, fille majeure d'Edouard Georges
 Jacob Cornaz et de Pauline Renée Elisabeth née de
 Gallatin sa femme, d'autre part, ont été publiés
 sans opposition dans l'église de Faoug, sur la
 déclaration qui m'a été faite par le Pasteur de Payerne
 que les époux ont rempli les formalités légales. Les
 Registres qui déposent aux archives de la Cure prou-
 vent d'ailleurs que l'épouse est née le trois Mars
 mil-huit-cent-trente-huit. ~

J. Herren  Pasteur.

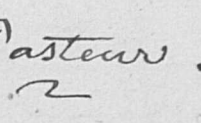
N^o. 222.
 Daniel
 Drucey
 et
 Anna
 Favre.

Les Dimanches vingt-trois Février, deux et neuf Mars
 mil-huit-cent-soixante-deux, les bans de mariage de Daniel
 Drucey, de Faoug, y domicilié, fils majeur de Pierre Louis
 Drucey et de Marie Christine Friedrika née Dechat sa femme,
 d'une part, et de Anna Favre, de Villars sur Mosat, domiciliée
 à Faoug, née le seize Décembre mil-huit-cent-trente-neuf,
 fille mineure de Abraham Favre et de Catherine née Muret sa
 femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église
 de Faoug, sur le vu de l'acte de naissance de l'épouse et de l'acte
 de consentement de son père. Les Registres qui déposent aux
 archives de la Cure prouvent d'ailleurs que l'époux est né le
 premier Juillet mil-huit-cent-trente-un. ~

J. Herren  Pasteur.

N^o. 223.
 Jacques Louis
 Lavanchy
 et
 Mariannu Louise
 Drucey
 née Cuaniillon.

Les Dimanches dix-huit, vingt-cinq Mai et premier Juin
 mil-huit-cent-soixante-deux, les bans de mariage de Jacques
 Louis Lavanchy, de Savigny et de Forel, domicilié à
 Montmagny, né le quatorze Décembre mil-huit-cent-vingt-
 huit, fils majeur de Jean Louis Lavanchy et de Jeanne Louise Suzanne
 née Lurcho sa femme, sous le nom de Julie Elise née Lurcho,
 d'une part, et de Mariannu Louise Drucey née Cuaniillon, de Faoug,
 domiciliée à Constantine, née le vingt-six Mai mil-huit-cent-
 trente-quatre, fille majeure de Jean Daniel Cuaniillon et de
 Mariannu Françoise née Treysand sa femme, veuve en
 premiers noces de Pierre François Benjamin Drucey,
 d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de
 Faoug, sur la déclaration qui m'a été faite par le Pasteur
 de Constantine que les époux ont rempli auprès de lui les
 formalités prescrites par la Loi. ~

J. Herren  Pasteur.

N^o 224.
Samuel
Gerber
et
Madeline
Burkhalter

Les Dimanches trois, dix et dix-sept août mil-huit-cent-soixante-deux, les bans de mariage de Samuel Gerber, d'Eggiwyl, canton de Berne, domicilié à Trarong, né le vingt-trois Décembre mil-huit-cent-trente-huit, fils majeur de Marguerite Elisabeth Gerber, d'une part, et de Madeline Burkhalter, de Sumiswald, canton de Berne, domiciliée à Trarong, baptisée le onze Septembre mil-huit-cent-trente-quatre, fille majeure d'Ulrich Burkhalter, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Trarong, sur le vu des actes de naissance des époux, des bans de mariage publiés sans opposition dans les églises d'Eggiwyl et de Sumiswald, d'un certificat d'origine en faveur des deux époux, délivré par les autorités communales d'Eggiwyl, d'un permis de publication de bans de mariage accordé aux susdits époux, le vingt-neuf Juillet mil-huit-cent-soixante-deux, par le Département de Justice et Police du canton de Vaud. ~
Fr. Herren Pastor.

N^o 225.
Jean François
Isaac
Chenevard
et
Marianne Caroline
Louise
Gottraux.

Les Dimanches dix-sept, vingt-quatre et trente-un août mil-huit-cent-soixante-deux, les bans de mariage de Jean François Isaac Chenevard, de Dière, y domicilié, né le six Février mil-huit-cent-vingt-huit, fils majeur de Etienne François Louis Chenevard et de défunte Françoise née Rossier sa femme, veuf en premières noces de Louise née Tinturier, d'ici le douze Février mil-huit-cent-soixante-deux, d'une part, et de Marianne Caroline Louise Gottraux, de Chavannes-le-Chêne, domiciliée à Trarong, née le vingt-huit Juin mil-huit-cent-vingt-huit, fille majeure de feu Denis Louis Gottraux et de Marguerite Elisabeth née Kohner sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Trarong, sur le vu des actes de naissance des époux, de l'acte de décès de la première femme de l'époux, et des promesses de mariage signés par les époux en présence du Pasteur de la paroisse de Trarong. ~
Fr. Herren Pastor.

N^o 226.
Georges
Cornaz
et
Sophie Coraly
Schneider.

Les Dimanches dix-sept, vingt-quatre et trente-un août mil-huit-cent-soixante-deux, les bans de mariage de Georges Cornaz, de Moudon, Cudrefin, Trarong et Neuchâtel, domicilié à Montet, né le vingt-six Décembre mil-huit-cent-trente-six, fils majeur d'Auguste Frédéric Cornaz et de Charlotte Philippine née Berthoud sa femme, d'une part, et de Sophie Coraly Schneider, de Neuchâtel, canton de Berne, y domiciliée, née le quatre Avril mil-huit-cent-quarante-deux, fille mineure autorisée de Julien Louis Schneider et de Marie Antoinette Coraly née Landolt sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Trarong, sur la déclaration qui m'a été faite par le Pasteur de Montet que les époux ont rempli auprès de lui les prescriptions légales. ~
Fr. Herren Pastor.

N^o. 227.
Hély
Chevalley
et
Susanne Sophie
Dudan.

Les Dimanches six-neuf, vingt-six Octobre et deux Novembre
mit-huit-cent-soixante-deux, les bans de mariage de Hély
Chevalley, de Denezzy, domicilié à Trouzy, né le quinze avril
mit-huit-cent-trente-huit, fils majeur de Jean Louis Chevalley
et de Susanne Marie née Dahud sa femme, d'une part, et de
Susanne Sophie Dudan, de Grandcour, domiciliée à Trouzy,
née le premier Novembre mit-huit-cent-trente-huit, fille
majeure de Jean Dudan et de Mariannette née Mayor sa femme,
d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de
Trouzy, sur le vu des actes de naissance des époux.

J. Herren Pastor.

N^o. 228.
François Samuel
Lenoir
et
Louise
Cornar.

Le Dimanche deux Novembre mit-huit-cent-soixante-deux,
les bans de mariage de François Samuel Lenoir, de
Château-D'Orx, domicilié à Pagnans, né le onze Décembre
mit-huit-cent-trente-trois, fils majeur de Philippe
Michel Lenoir et de Rose Madeleine née Bessond sa
femme, veuf en premières noces de Louise Charlotte née
Gisel, d'une part, et de Louise Cornar, de Trouzy, y
domiciliée, née le dix-sept Novembre mit-huit-cent-
trente-trois, fille majeure de Daniel Samuel Cornar
et de Susanne Elisabeth née Girard sa femme, d'autre
part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Trouzy,
sur la déclaration qui en a été faite par le Pasteur de Pagnans
qui ces bans ont en règle, les époux ayant rempli les formalités
régulières, et que sous date du trois Novembre mit-huit-cent-
soixante-deux le Département de Justice et Police a accordé
dispense de deux publications.

J. Herren Pastor.

N^o. 229.
Jean Daniel
Bouquet
et
Anne Barbara
Bongui.

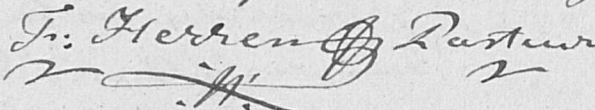
Mariés dans
l'église réformée
is angélique de
Trouzy, le
vingt-un Janvier
mit-huit-cent-
soixante-trois,
ce qui prouve
une attestation
de mariage
sousigné.
J. Herren Pastor.

Les Dimanches trente Novembre, sept et quatorze Décembre
mit-huit-cent-soixante-deux, les bans de mariage de Jean Daniel
Bouquet, de la Corporation du Canton de Vaud, domicilié à
Trouzy, fils majeur de Jacques Louis Bouquet et de Marie Anne
née Boulaz sa femme, d'une part, et d'Anne Barbara Bongui,
de Galmitz, (Charmey), Canton de Nidvalais, domiciliée à Trouzy
et précédemment à Galmitz, née le trente Octobre mit-huit-cent-
trente-deux, fille majeure des défunts Jacob Bongui et Elisabeth
née Kramer sa femme, d'autre part, ont été publiés sans
opposition dans l'église de Trouzy, sur le vu des actes de
naissance de l'épouse et de visa du Département de l'Intérieur
Bureau des Secours publics. Les Registres qui déposent aux
archives de la cure prouvent d'ailleurs que l'époux est né le
neuf Septembre mit-huit-cent-trente-quatre.

J. Herren Pastor.

N^o 230.
Pierre Samuel
Louis
Jaquenoud
et
Jenny Jeannette
Druey.


Les Dimanches quatorze et vingt-un Décembre mil-huit-cent-soixante-deux, les bans de mariage de Pierre Samuel Louis Jaquenoud, fils de Marc Louis et de Sophie née Jaquenoud, veuf en premières noces de Madeline Hillbrandt, d'Ecublens, y domicilié, d'une part, et de Jenny Jeannette Druey, fille de Frédéric Nicolas et de Anne Marguerite Vuillemin, de Tavug, y domicilié, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Tavug, sur la déclaration qui m'a été faite par le Pasteur d'Ecublens que les époux ont rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi, et sur le vu de dispense d'une publication à Tavug, accordée le seize Décembre mil-huit-cent-soixante-deux, par le Chef du Département de Justice et Police du Canton de Vaud.

J. Herren  Pasteur.

Année 1863.

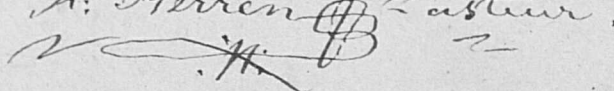
N^o 231.
Charles Samuel
Druey
et
Jeanne Pauline
Druey.

Les Dimanches premier, huit et quinze Mars mil-huit-cent-soixante-trois, les bans de mariage de Charles Samuel Druey, de Tavug, y domicilié, fils majeur de Pierre Louis Druey et de Marie Frédérique née Dekat sa femme, d'une part, et de Jeanne Pauline Druey, de Tavug, y domicilié, fille majeure de feu Gabriel Nicolas Druey et de Marguerite née Cornaz sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Tavug. Les Registres qui déposent aux archives de la Cure prouvent d'ailleurs que l'époux est né le vingt-quatre Mars mil-huit-cent-trente-neuf, et que l'épouse est née le trente Mai mil-huit-cent-trente-trois.

J. Herren  Pasteur.

N^o 232.
Jean Daniel
Berenson
et
Julie Louise
Cornaz.

Les Dimanches dix-neuf, vingt-six avril et trois Mai mil-huit-cent-soixante-trois, les bans de mariage de Jean Daniel Berenson, de Moudon, y domicilié, né le premier Novembre mil-huit-cent-trente-neuf, fils majeur de Christ Georges Berenson et de Laéncise Marie née Boret sa femme, d'une part, et de Julie Louise Cornaz, de Tavug, domiciliée à Moudon, et précédemment à Mézières, fille majeure illégitime de Marie Meystre et de Jean Daniel Cornaz, née le douze Mai mil-huit-cent-trente-cinq, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Tavug, sur la déclaration de mariage soit en règle, les époux ayant rempli auprès de lui les formalités voulues par la loi.

J. Herren  Pasteur.

No. 233.

André
Zangg
et
Marie
Dubi.

mariés à
Bâle le
premier avril mil-
huit-cent-soixante-
trois; ce qui prouve
une absence ou
présence au sous-signe
Fr. Herrenoff Pasteur

Les Dimanches cinq, douze et dix-neuf Juillet mil-
huit-cent-soixante-trois, les bans de mariage de André
Zangg, d'Ériswyl, canton de Berne, domicilié à Trarong,
baptisé le seize avril mil-huit-cent-dix-neuf, fils
majeur de Jean Zangg et de Elisabeth née Witschi sa femme,
d'une part, et de Marie Dubi, de Burgistein, canton de
Berne, domiciliée à Trarong et précédemment à Gümnen
baptisée le vingt-cinq septembre, (née le premier septembre)
mil-huit-cent-trente-six, fille majeure de Christian
Dubi et de Elisabeth née Dapper sa femme, d'autre part, ont
été publiés sans opposition dans l'église de Trarong, sur le
vu des certificats d'admission à la sainte-eglise, où est rappelé
la date du baptême, des époux, d'une promesse de bourgeoisie
en faveur de l'épouse accordée par les autorités communales
d'Ériswyl, des bans de mariage publiés sans opposition
dans les églises d'Ériswyl, de Thurnen et de Mühleberg,
et d'un permis de publication des bans de mariage
accordé le vingt-neuf juin mil-huit-cent-soixante-trois
par le Département de Justice et Police du Canton de Vaud.

Fr. Herrenoff Pasteur.

No. 234.

Victor
Bettens
et
Jenny
Cornaz.

Les Dimanches premier, huit et quinze Novembre mil-
huit-cent-soixante-trois, les bans de mariage de Victor
Bettens, d'Yvonand, domicilié à Ouchy et précédemment
à Trarong, né le vingt-trois avril mil-huit-cent-trente-six,
fils majeur de Jean François Rodolphe Bettens et de défunte
Rose Esther née Marrel sa femme, d'une part, et de Jenny
Cornaz, de Trarong, y domiciliée, fille mineure de Gabriel
Samuel Cornaz et de défunte Anne née Zbinden sa
femme d'autre part, ont été publiés sans opposition
dans l'église de Trarong, sur le vu de l'acte de naissance
de l'époux et d'un permis de mariage du Département militaire
vu sa qualité de gendarme, et du consentement du père
de l'épouse. Les registres qui déposent aux archives de la
cure prouvent d'ailleurs que l'épouse est née le vingt-six
janvier mil-huit-cent-quarante-uns.

Fr. Herrenoff Pasteur.

No. 235.

Wilhelm
Kunzmann
et
Louise Rosalie
Grin.

Les Dimanches quinze, vingt-deux et vingt-neuf Novembre mil-huit-
cent-soixante-trois, les bans de mariage de Wilhelm Kunzmann,
de Binzwangen, domicilié à Villeneuve, fils majeur (né le dix-sept
mars mil-huit-cent-trente-un) de George Kunzmann et d'Anne Marie
née Reichart, d'une part, et de Louise Rosalie Grin, de Belmont (Yvonand)
domiciliée à Trarong et précédemment à Villeneuve, fille mineure auto-
risée (née le dix-huit avril mil-huit-cent-quarante-quatre) de
Louis Emmanuel Grin et de Jeanne Louise née Crausaz, d'autre part,
ont été publiés sans opposition dans l'église de Trarong, sur la
déclaration qui m'a été faite par le Pasteur de Villeneuve que les
bans sont en règle.

Fr. Herrenoff Pasteur.

No. 236.

Charles Louis
Jules
Brill
et
Susanne Henriette
Cornaz.

Les Dimanches trente-un Janvier, sept et quatorze Février
mit-huit-cent-soixante-quatre, les bans de mariage de Charles
Louis Jules Brill, de Roedelheim, Grand Duché de Hesse,
y domicilié, (né le douze Juin mit-huit-cent-trente-deux),
fils majeur de Wilhelm Brill et d'Emilie née César sa femme,
d'une part, et de Susanne Henriette Cornaz, de Faozg,
y domiciliée, (née à Faozg le neuf Octobre mit-huit-cent-
trente-trois,) fille majeure de Jean Daniel Cornaz et de
Jeanette née Steck sa femme, d'autre part, ont été publiés
sans opposition ^{dans l'église de Faozg} sur le vu de l'acte de naissance de l'époux,
d'une déclaration délivrée par le Pasteur de Roedelheim, qui n'y a
aucune opposition au mariage des époux susnommés et qu'après la
célébration du mariage l'époux est reconnu hessois, et d'un
permis de publication de bans de mariage accordé, le dix-
huit Janvier mit-huit-cent-soixante-quatre, par le
Département de Justice et Police du Canton de Vaud.

J. Herrenoff Pasteur.
[Signature]

No. 237.

Jacques
Schriber
et
Elise
Amstler.

Mariés à
Schwanheim
le dix Mars mit-
huit-cent-soixante-
quatre, ce que
preuve une attes-
tation présentée
au soussigné.

Les Dimanches quatorze, vingt-un et vingt-huit Février
mit-huit-cent-soixante-quatre, les bans de mariage de
Jacques Schriber, de Schwanheim, Grand Duché de Hesse,
domicilié à Faozg, né le dix-sept Janvier mit-huit-cent-trente-
trois, fils majeur de Jean Balhazar Schriber et de Catharine
née Haink sa femme, d'une part, et de Elise Amstler, de
Schinznach, canton d'Argovie, domiciliée à Faozg, née le vingt-huit
Mars mit-huit-cent-trente-neuf, fille majeure de Jean Amstler
et de Viviane née Thout sa femme, d'autre part, ont été publiés
sans opposition dans l'église de Faozg, sur le vu des actes de
naissance des époux, d'une déclaration de pasteur de Schwanheim
qui n'y a aucune opposition au mariage des susdits époux, des bans
de mariage publiés sans opposition à Schinznach, et d'un permis
de publication de bans accordé, le neuf Février mit-huit-cent-
soixante-quatre, par le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud.

J. Herrenoff Pasteur.
[Signature]

N. 238.

Jean
Schumacher
et
Anna
Aeschlimann.

Mariés à
Berne le seize
avril mil-huit-
cent-soixante-
quatre; ce qui
prouve une
attestation pré-
sente au sous-
secrétaire
F. Herren *past.*

Les Dimanches treize, vingt et vingt-sept Mars
mil-huit-cent-soixante-quatre, les bans de mariage
de Jean Schumacher, de Guygisberg, canton de
Berne, domicilié à Favoug, né le onze novembre mil-
huit-cent-quarante-trois, fils mineur de Jean
Schumacher et de Madeline née Kufferschmid
sa femme, d'une part, et d'Anna Aeschlimann,
de Langnan, canton de Berne, domiciliée à Favoug
née le vingt-huit Décembre mil-huit-cent-quarante-
un, fille mineure de Jean Albert Aeschlimann et
de Elisabeth née Koehli sa femme, d'autre part,
ont été publiés sans opposition dans l'église de Favoug,
sur le vu des actes de naissance des époux, du
consentement du père de l'époux et du père de
l'épouse, et d'un permis de publication de bans
de mariage accordé, le dix Mars mil-huit-cent-soixante-
quatre, par le Département de Justice et Police du
Canton de Vaud.

F. Herren *past.*

N. 239.

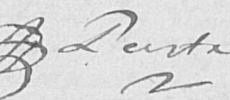
Daniel Louis
Cornaz
veuf de Henriette
Jeanette née Hügli
et
Marianne Sylvie
Susanne
Cranillon née
Derroud
veuve de Georges
Abraham Cranillon.

Les Dimanches douze, dix-neuf et vingt-six Juin mil-huit-
cent-soixante-quatre, les bans de mariage de Daniel Louis
Cornaz, de Favoug, domicilié, fils majeur des défunts Daniel
Samuel Cornaz et Lisette née Girard sa femme, veuf en premières
noces de Henriette Jeanette née Hügli, d'une part, et de
Marianne Sylvie Susanne Cranillon née Derroud, de
Courtaigne et Vallamand-dessus, domiciliée à Dayerne, née le
premier Janvier mil-huit-cent-trente-trois, fille majeure de
Samuel Nicolas Derroud et de Marguerite Susanne née
Hoernerod sa femme, veuve en premières noces de Georges
Abraham Cranillon, d'âge à Courtaigne le premier Août
mil-huit-cent-cinquante-neuf, d'autre part, ont été
publiés sans opposition dans l'église de Favoug, sur le
vu de l'acte de naissance de l'épouse et de l'acte de
décès de son premier mari. Les Registres qui déposent
aux archives de la cure prouvent d'ailleurs que l'époux
est né le vingt-trois Juin mil-huit-cent-trente-huit,
et que sa première femme est décédée le vingt-sept
Décembre mil-huit-cent-soixante-trois.

F. Herren *past.*

N^o 240.Frédéric Nicolas
Cornaz
etCatherine Madeleine
Seylar.


Les Dimanches douze, dix-neuf et vingt-six Juin mil-huit-cent-soixante-quatre, les bans de mariage de Frédéric Nicolas Cornaz, de Trarong, domicilié à Nant, paroisse de Motier, canton de Fribourg, né le douze avril mil-huit-cent-quarante, fils majeur de feu Daniel Hector Cornaz et de Marie Henriette née Seylar sa femme, d'une part, et de Catherine Madeleine Seylar, de Lugiez, domiciliée au Draz, paroisse de Motier, canton de Fribourg, née le dix Mars mil-huit-cent-trente-sept, fille majeure de feu Rodolphe Seylar et de Lisette Marie (d'au Junette) née Couchoud sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Trarong, sur le vu des actes de naissance des époux.

J. Herren  Pasteur.

N^o 241.Jean Daniel
Grin
et
Elisabeth

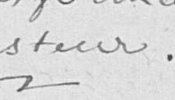
Aeschlimann.

Les Dimanches vingt-quatre, trente-un Juillet et sept Août mil-huit-cent-soixante-quatre, les bans de mariage de Jean Daniel Grin, de Belmont, District d'Yverdon, domicilié à Trarong, fils mineur de Jean Benjamin Grin et de Marie Louise née Merle sa femme d'une part, et de Elisabeth Aeschlimann, de Langnau, canton de Berne, domiciliée à Trarong, née le premier Janvier mil-huit-cent-quarante-cinq, fille majeure de Jean Albert Aeschlimann et de Elisabeth née Kochli sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Trarong, sur le vu de l'acte de consentement du père de l'époux et de l'acte de naissance de l'épouse. Les Registres qui déposent aux archives de la cure prouvent d'ailleurs que l'époux est né le dix-sept Février mil-huit-cent-quarante-cinq.

J. Herren  Pasteur.

N^o 242.Christian
Rubin
etMadeleine
Hess.

Les Dimanches sept, quatorze et vingt-un Août mil-huit-cent-soixante-quatre, les bans de mariage de Christian Rubin, de Reichenbach, canton de Berne, domicilié à Vevey, précédemment à Trarong, fils majeur, né le quatre avril mil-huit-cent-trente-quatre, de Christian Rubin et de Susanne née Roth sa femme, d'une part, et de Madeleine Hess, de Sumiswald, canton de Berne, domiciliée à Trarong, fille majeure, née le trois Mai mil-huit-cent-trente-six, de Jean Hess et d'Elisabeth née Kochli sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Trarong, sur la déclaration qui m'a été faite par l'officier de l'état civil de Vevey que ces promesses sont en règle, les époux ayant rempli auprès de lui les formalités légales.

J. Herren  Pasteur.

N^o 243.
Jean Pierre
Daniel
Schneider
et
Madeleine
Verdon
née Guilloz.

Les Dimanches vingt-un, vingt-huit Août et quatre
Septembre mil-huit-cent-soixante-quatre, les bans de
mariage de Jean Pierre Daniel Schneider, d'Arni, paroisse
de Biglen, canton de Berne, domicilié à Trarong et précédem-
ment à Montet, né le trois Juillet mil-huit-cent-trois,
fils majeur des défunts Nicolas Schneider et Amélie Maeder
sa femme, veuf en premières noces de Marianne née
Vacheron, décédé le vingt-deux Décembre mil-huit-cent-
soixante-deux, d'une part, et de Madeleine Verdon née
Guilloz, de Montmagny, née le cinq Février mil-huit-
cent-neuf, fille majeure des défunts Jean Guilloz et
Marianne née Boltz sa femme, veuve en premières
noces d'Abraham Verdon, décédé le douze Janvier mil-huit-
cent-quarante-neuf, d'autre part, ont été publiés sans
opposition dans l'église de Trarong, sur le vu des actes de
naissance des deux époux, des actes de décès de leurs premiers époux,
des promesses de mariage passés en audience de Juge de paix
d'Avenches, et d'un permis de publication de bans et de celebra-
tion religieuse de mariage dans le canton accordé, le dix-sept Août
mil-huit-cent-soixante-quatre, par le Département de Justice
et Police du canton de Vaud, qui déclare que sont déposés dans ses
archives l'acte d'origine de l'époux et le certificat de la publica-
tion des bans dans le lieu de son origine.

F. Herren Pasteur.

N^o 244.
Jean Louis
Cornaz
et
Marie Made-
leine
Hostetmann.
mariés à
Avenches le
dix Février
mil-huit-cent-
soixante-cinq,
ce que prouve
une attestation
présentée au
sousigné.

Les Dimanches onze, dix-huit et vingt-cinq Décembre mil-huit-
cent-soixante-quatre, les bans de mariage de Jean Louis Cornaz,
de Trarong, y domicilié, fils mineur de Gabriel Samuel Cornaz et
de Anne née Zbinden sa femme, d'une part, et de Marie Madeleine
Hostetmann, de Langnau, canton de Berne, domiciliée à
Neuchâtel, née le dix Août mil-huit-cent-trente-six, fille majeure
de Jean Hostetmann et de Sophie née Traver sa femme, d'autre
part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Trarong, sur le
vu des promesses de mariage passés devant l'Officier de l'Etat civil
de la circonscription de Neuchâtel, de l'acte de naissance de
l'époux, et du consentement du père de l'époux. Les Registres
qui déposent aux archives de la Cure, prouvent d'ailleurs que
l'époux est né le vingt-six Octobre mil-huit-cent-quarante-deux.

F. Herren Pasteur.

F. Herren Pasteur.

Année 1865.

N^o 245.

Joseph François
Messerli
et
Anne Adèle
Druey.

Marié à Kallnach
le quatre Mars
mit-huit-cent-
soixante-cinq; ce
qui prouve une
attestation présentée
au soussigné, à
qui a aussi été
présenté une pro-
cure de bourgeoisie
en faveur de l'épouse,
Fr. Herren Pasteur.

Les Dimanches douze, dix-neuf et vingt-six Février mit-huit-cent-soixante-cinq, les bans de mariage de Joseph François Messerli, de Dittligen, paroisse d'Amsoldingen, canton de Berne, né le 5. avril mit-huit-cent-vingt-six, fils majeur de David Messerli et de Marie née Steiner sa femme, d'une part, et de Anne Adèle Druey, de Favoug, où les deux époux sont domiciliés, fille majeure des défunts Charles Benjamin Nicolas Druey et de son épouse Madeline Charlotte née Cornaz sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Favoug, sur le vu de l'acte de naissance de son origine et d'un permis de publication de bans accordé le six Février mit-huit-cent-soixante-cinq, par le Département de Justice, et Police de l'anton de Vaud, les Registres qui déposent aux archives, de la cure prouvant d'ailleurs que l'épouse est née le vingt-cinq Novembre mit-huit-cent-trente-sept.

Fr. Herren Pasteur.

N^o 246.

Louis Auguste
Senaud
et
Marianne
Françoise
Druey.

Les Dimanches cinq, douze et dix-neuf Mars mit-huit-cent-soixante-cinq, les bans de mariage de Louis Auguste Senaud, d'Avenches, domicilié à Donatye, via Avenches, né le dix-neuf août mit-huit-cent-huit, fils majeur de feu Pierre Daniel Senaud et de Marianne née Senaud sa femme, veuf en première, veuf de Louise dite Lisette née Senaud, de idem le vingt-quatre Juin mit-huit-cent-soixante-quatre, d'une part, et de Marianne Françoise Druey, de Favoug, y domiciliée, fille majeure de feu Jean François Daniel Druey et de Louise Marguerite née Cornaz sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Favoug, sur le vu de l'acte de naissance de l'époux et de l'acte de décès de sa première femme. Les Registres qui déposent aux archives de la cure prouvant d'ailleurs que l'épouse est née le dix-neuf Mai mit-huit-cent-trente.

Fr. Herren Pasteur.

N^o 247.

Georges Édouard
Cornaz
et
Marguerite
Schlaeppi.

Marié à Dimplix
le quinze Mai mit-
huit-cent-soixante-
cinq; ce qui prouve
une attestation pré-
sentée au soussigné.
Fr. Herren Pasteur.

Les Dimanches douze, dix-neuf et vingt-six Mars mit-huit-cent-soixante-cinq, les bans de mariage de Georges Édouard Cornaz, de Favoug, domicilié à Berne, fils mineur de Jean Daniel Cornaz et de Jeannette née Steck sa femme, d'une part, et de Marguerite Schlaeppi, de Gadmen, canton de Berne, domiciliée à Berne, née le onze Février mit-huit-cent-quarante, fille majeure de Melchior Schlaeppi et de Anne née Kehrli sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Favoug, sur le vu des promesses de mariage rédigées à Berne par le D^octeur Fr. Trechsel et signées par les époux, de l'acte de naissance de l'épouse, et du consentement de son père de l'époux. Les Registres qui déposent aux archives de la cure prouvant d'ailleurs que l'époux est né le premier Juin mit-huit-cent-quarante-trois.

Fr. Herren Pasteur.

No. 248.
Pierre Charles
Borloz
et
Elisabeth
Widmer.

Le Dimanche vingt-six Mars mil-huit-cent-soixante-cinq, les bans de mariage de Pierre Charles Borloz, de Noville, Rennaz, Roche et Ormont-dessous, domicilié à Fraoug et précédemment à Cudrefin, fils majeur, né le dix-huit Septembre mil-huit-cent-trente-huit, de feu Jean Louis Borloz et de Elise Susanne née Henneberg sa femme, d'une part, et de Elisabeth Widmer, d'Arni, paroisse de Biglen, canton de Berne, domiciliée à Lausanne et précédemment à Colombier, canton de Neuchâtel, fille majeure, née le vingt-sept Mars mil-huit-cent-quarante-deux, de Jean Widmer et de Anne Marie Hofer sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Fraoug, sur le vu des actes de naissance des époux, d'un permis de mariage accordé par le Département militaire, l'époux étant gendarme, et d'une dispense de publication à Colombier, ainsi que de deux publications dans le canton de Vaud, accordées le vingt-deux Mars mil-huit-cent-soixante-cinq, par le Département de Justice et Police du canton de Vaud.

J. Herren P. Pasteur.

No. 249.
Daniel Auguste
Demeyrier
et
Susanne
Haeffliger.

Mariés dans la
paroisse d'Oranches
le vingt-sept Juin
mil-huit-cent-
soixante-cinq;
ce qui prouve une
attestation présentée
au soussigné.
J. Herren P. Pasteur.

Les Dimanches quatorze, vingt-un et vingt-huit Mai mil-huit-cent-soixante-cinq, les bans de mariage de Daniel Auguste Demeyrier, de Fraoug, y domicilié, fils majeur de Pierre Gabriel Demeyrier et de Susanne née Thévoz sa femme, veuf en premières noces de Rose Pauline née Déglon, d'une part, et de Susanne Haeffliger, d'Ober-Entfelden, canton d'Argovie, domiciliée à Fraoug, née le douze Décembre mil-huit-cent-trente-cinq, fille majeure des défunts Daniel Haeffliger et Verène née Morgenthaler sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Fraoug, sur le vu de l'acte de naissance de l'épouse. Les Registres qui déposent aux archives de la cure prouvent d'ailleurs que l'époux est né le quatre Janvier mil-huit-cent-vingt-sept, et que sa première femme est décédée le neuf Octobre mil-huit-cent-soixante-deux.

J. Herren P. Pasteur.

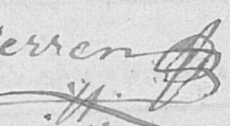
No. 250.
Daniel Henri
Cornaz
et
Ottilia
Vögele.

Les Dimanches trente Juillet, six et treize Août mil-huit-cent-soixante-cinq, les bans de mariage de Daniel Henri Cornaz, de Fraoug, domicilié à Lausanne et précédemment à Montet, fils majeur de Jean Daniel Cornaz et de Henriette née Steck sa femme, d'une part, et de Ottilia Vögele, de Hiltzingen, grand Duché de Baden, domiciliée à Montet, née le dix Février mil-huit-cent-quarante-un, fille majeure de Aloÿsia Vögele, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Fraoug, sur la déclaration qui m'a été faite par le Pasteur de Montet que les bans sont en règle et peuvent être publiés, les fiancés ayant rempli les prescriptions légales. Les Registres qui déposent aux archives de la cure prouvent d'ailleurs que l'époux est né le quatre Mai mil-huit-cent-trente-huit.

J. Herren P. Pasteur.

N^o 251.
Gustave Edouard
Ray
et
Constante Louise
Cornaz.

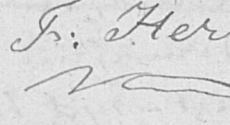
Les Dimanches trente juillet, six et treize août mil-huit-cent-soixante-cinq, les bans de mariage de Gustave Edouard Ray, de Grandson et de Villarsburguin, domicilié à Fiez, né le quinze novembre mil-huit-cent-trente-six, fils majeur de Jacques Henri Ray et de Susanne Julienne Ray sa femme, d'une part, et de Constante Louise Cornaz, de Froy, y domiciliée, fille majeure de Henri Benjamin Cornaz et de Marie Marguerite nie Gallandat sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Froy, sur la déclaration qui m'a été faite par le Pasteur de Fiez que ces annonces sont en règle. Les Registres qui déposent aux archives de la cure prouvent d'ailleurs que l'épouse est née le vingt-huit avril mil-huit-cent-trente-neuf.

J. Herren  Pasteur.

N^o 252.
Christian
Haenni
et
Madeleine
Wasem.

mariés à
Payerne le huit
Septembre mil-
huit-cent-soixante-
cinq; ce qui prouve
une attestation
présentée au sousigné.

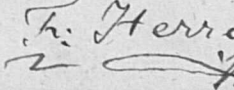
Les Dimanches vingt, vingt-sept août et trois Septembre mil-huit-cent-soixante-cinq, les bans de mariage de Christian Haenni, de Belpberg, District de Seftigen, canton de Berne, domicilié à Froy, baptisé à Gersensee le premier Octobre mil-huit-cent-deux, fils majeur de Jean Georges Haenni et de Elisabeth nie Salzmann sa femme, veuf en premières noces de Mariannette Lasche, d'une part; et de Madeleine Wasem, de Guggisberg, canton de Berne, domicilié à Froy, né à Guggisberg le vingt-un Décembre mil-huit-cent-trente, fille majeure de Jean Wasem et de Anne nie Hostettler sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Froy, sur le vu des actes de naissance des époux, d'un permis de publication et de célébration religieuse de mariage accordé aux époux, le seize août mil-huit-cent-soixante-cinq, par le Département de Justice et Police du Canton de Vaud, qui déclare que dans ses archives sont déposés l'acte d'origine de l'époux, et les certificats de la publication des bans dans les lieux d'origine des époux. Les Registres qui déposent aux archives de la cure prouvent d'ailleurs que la première femme de l'époux est décédée à Froy le dix-neuf Février mil-huit-cent-soixante-un.

J. Herren  Pasteur.

N^o 253.
Louis François
Charles
Bernand
et
Henriette Lisette
Druey.

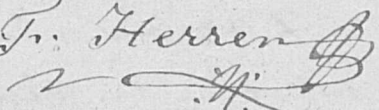
+ dans l'église
de Froy,
approuvé l'ad-
-jonction de ces
mots à l'acte
8^e de cet article.

Les Dimanches dix, dix-sept et vingt-quatre Septembre mil-huit-cent-soixante-cinq, les bans de mariage de Louis François Charles Bernand, d'Avenches, y domicilié, né le dix-huit juillet mil-huit-cent-trente-cinq, fils majeur des défunts Jean David Nicolas Bernand et Susanne Armande Sophie Française nie Turter sa femme, d'une part, et de Henriette Lisette Druey, de Froy, y domiciliée, fille majeure de feu Gabriel Nicolas Druey et de Marguerite nie Cornaz sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition sur le vu de l'acte de naissance de l'époux et des promesses de mariage signés par les époux en présence du Pasteur de la paroisse de Froy. Les Registres qui déposent aux archives de la cure prouvent d'ailleurs que l'épouse est née le vingt-huit avril mil-huit-cent-trente-cinq.

J. Herren  Pasteur.

Edouard
Notz
et
Susanne
Louise
Clément.

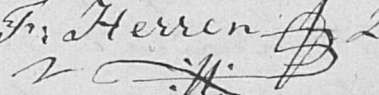
Les Dimanches vingt-six Novembre, trois et dix Décembre
mil-huit-cent-soixante-cinq, les bans de mariage de Edouard Notz,
de Chardonnay domicilié à Marnand et précédemment à Faoug, né
le six février mil-huit-cent-quarante-trois, fils mineur d'Edouard
Notz et de sa femme Susanne née Martin,
femme en seconde noces d'Auguste Nicod, d'une part, et de Susanne
Louise Clément, de Granges, y domiciliée, née le vingt quatre
Janvier mil-huit-cent-quarante six, fille mineure d'Edouard
Clément et de sa femme Susanne Louise née
Ducoux, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église
de Faoug, sur la déclaration qui m'a été faite par le Pasteur de
Granges que les époux ont rempli auprès de lui les formalités
prescrites par la loi.

Fr. Herren  Pasteur.

Année 1866.

N^o. 255.
Maurice
Meigniez
et
Emma Lucie
Petitjean.

Les Dimanches sept, quatorze et vingt-un Janvier mil-huit-
cent-soixante-six, les bans de mariage de Maurice Meigniez,
de Bonvillars, domicilié à Vevey, né le six avril mil-huit-cent-
quarante, fils majeur de feu Charles Samuel Meigniez et
de Louise Susanne née Menétray sa femme, d'une part,
et de Emma Lucie Petitjean, des Brenets, canton de Neuchâ-
tel, domiciliée à Faoug, fille majeure de feu Charles Louis
Constant Petitjean et de Sophie Ursule Fanchette née Druey
sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans
l'église de Faoug, sur le vu de l'acte de naissance des époux.
Les Registres qui déposent aux archives de la cure prouvent
d'ailleurs que l'épouse est née le dix Mars mil-huit-cent-
quarante.

Fr. Herren  Pasteur.

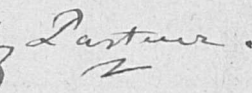
N^o. 256
Charles Vincent
Mottaz
et
Fanny
Faccard.

Les Dimanches vingt-cinq Février, quatre et onze Mars mil-
huit-cent-soixante-six, les bans de mariage de Charles Vincent Mottaz,
de Yveroy et de Montpreveyres, domicilié à Lausanne, né le vingt-deux
Janvier mil-huit-cent-quarante-quatre, fils majeur de Louis Sigismond
Mottaz et de Mariannette Durussel sa femme, d'une part,
et de Fanny Faccard, de Chardonnay-Montauban et de
Villars-Tiercelin, domiciliée à Chardonnay et précédemment
à Faoug, née le vingt-sept Mai mil-huit-cent-trente-sept,
fille majeure de Jean Daniel Faccard et de Marie Anne née
Curchod sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition
dans l'église de Faoug, sur la déclaration que m'a faite le
Pasteur de Dommarin que les bans de mariage sont en règle.

Fr. Herren  Pasteur.


№. 257.
Jean Frédéric
Emanuel
Cornaz
et
Marguerite
Kormann

Les Dimanches onze et dix-huit Mars mil-huit-cent-soixante-six, les bans de mariage de Jean Frédéric Emanuel Cornaz, de Trarong, y domicilié, fils majeur des défunts Bernard Daniel Cornaz et Susanne née Grandjean sa femme, veuf emprenant sa veuve Jeanne Marguerite née Doret, d'une part, et de Marguerite Kormann, de Bümplitz, canton de Berne, domiciliée à Trarong, née le quinze novembre mil-huit-cent-quarante-six, fille mineure de Jean Kormann et de Madeleine née Kormann sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Trarong, sur le vu de l'acte de naissance de l'époux, du consentement de son père, et de la dispense d'une publication de bans dans le canton de Vaud, accordée, le dix Mars mil-huit-cent-soixante-six, par le Département de justice et Police. Les Registres qui se trouvent aux archives de la cure prouvent d'ailleurs que l'époux est né le dix-huit novembre mil-huit-cent-neuf, et qu'il est la première femme en de l'acte le douze août mil-huit-cent-soixante-quatre.

Jr. Herren  Pastur.

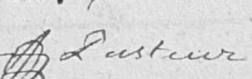
№. 258.
Charles Jules
Mouthey
et
Louise Henriette
Vullyani.

Les Dimanches quatre, onze et dix-huit Mars mil-huit-cent-soixante-six, les bans de mariage de Charles Jules Mouthey, d'Arbonne, domicilié à Trarong et précédemment à Vevey, né le dix-huit Février mil-huit-cent-trente-cinq, fils majeur de feu Jacob Mouthey et de Louise Susanne née Liardon sa femme, d'une part, et de Louise Fivrier née Vullyani, d'Oulens, domiciliée à Lausanne, née le quinze Pierre Vullyani et Françoise Emilie née Radan sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Trarong, sur le vu des actes de naissance des époux et d'une déclaration du Commandant de la gendarmerie, du 20 Février mil-huit-cent-soixante-six, en qualité de gendarme, portant que le Département militaire lui a accordé l'autorisation d'épouser Louise Henriette fille de Jean Pierre Vullyani, d'Oulens, domiciliée à Lausanne.

Jr. Herren  Pastur.

№. 259.
Théophile
Cornaz
et
Rosette
Amélie
Rod.

Les Dimanches huit, quinze et vingt-deux avril mil-huit-cent-soixante-six, les bans de mariage de Théophile Cornaz, de Trarong, domicilié à Rovray près d'Yverdon, né le neuf avril mil-huit-cent-quarante-deux, fils majeur de feu le Pastur Henri Benjamine Cornaz et de Marie Marguerite née Galland sa femme, d'une part, et de Rosette Amélie Rod, de Mézières, domiciliée à Perréres, canton de Neuchâtel, née le cinq juin mil-huit-cent-quarante-deux, fille majeure de David Henri Rod et de défunte Susanne née Guillet sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Trarong, sur le vu des promesses de mariage signées par les époux et légalisées par l'officier de l'état civil de la circonscription de Neuchâtel.

Jr. Herren  Pastur.

№. 260.
Pierre
Bürger
et
Rosine
Madeleine
Johner.

Les Dimanches vingt-sept Mai et trois Juin mil-huit-cent-soixante-six, les bans de mariage de Pierre Bürger, de Schwendi, paroisse de Hiltorfingen, canton de Berne, domicilié à Nant en Vully, né le vingt-sept Janvier mil-huit-cent-vingt-neuf, fils majeur d'Abraham Bürger et de Elisabeth née Stützmann sa femme, d'une part, et de Rosine Madeleine Johner, de Châtres domicilié à Trarou, né le dix-neuf Août mil-huit-cent-trente-cinq, fille majeure de Samuel Johner et de Maria née Thsachtli sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Trarou, sur le vu des actes de naissance des époux, d'un permis de publication de bans de mariage et d'un dispense d'une publication accordés par le Département de Justice et Police du Canton de Neuchâtel, sous date des dix-neuf et vingt-cinq Mai mil-huit-cent-soixante-six, des bans de mariage publiés sans opposition à Hiltorfingen et à Châtres, et d'une promesse en faveur de l'épouse délivrée par les autorités communales de Schwendi.

J. Herren Pastor.

№. 261.
Henri
Greuter
et
Lisette
Demeyrier.

Les Dimanches dix, dix-sept et vingt-quatre Juin mil-huit-cent-soixante-six, les bans de mariage de Henri Greuter, de Bertschikon, canton de Zurich, domicilié à Zurich, né le quatre Septembre mil-huit-cent-trente-huit, fils majeur de Rodolphe Greuter et de Elisabeth née Etzensperger sa femme, d'une part, et de Lisette Demeyrier, de Trarou, domicilié à Zurich, fille majeure de Pierre Gabriel Demeyrier et de Susanne Maria née Thévoz sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Trarou, sur le vu de l'acte de naissance de l'époux, des promesses de mariage rédigées par le pasteur Bodmer à Zurich et signées par les époux le quatre Mai mil-huit-cent-soixante-six, d'un permis de publications de bans de mariage dans le Canton de l'Aud, accordé le neuf Mai mil-huit-cent-soixante-six par le Département de Justice et Police, et des bans de mariage publiés sans opposition dans le lieu d'origine de l'époux, à Bâle, où l'épouse était précédemment domiciliée, d'un permis de mariage délivré à Garchenang, paroisse d'où ressort Bertschikon, et un dit à Zurich, et des registres qui déposent aux archives de la cure prouvent d'ailleurs que l'épouse est née le dix-neuf Novembre mil-huit-cent-vingt-huit.

J. Herren Pastor.

262.
Charles Henri
Albert
Cornaz
et
Julie Caroline
Hermine
Haselmaier

Les Dimanches vingt-quatre Juin, premier et huit
juillet mil-huit-cent-soixante-six, les bans de mariage
de Charles Henri Albert Cornaz, de Faoug, y domicilié,
fils majeur de Edouard Georges Jacob Cornaz et de Pauline
Renée Elisabeth née de Gallatin sa femme, d'une part; et
de Julie Caroline Hermine Haselmaier, de Tuttlingen,
domiciliée à Stuttgart, royaume de Wurtemberg, née le
treize septembre mil-huit-cent-quarante-deux, fille
majeure de Charles Frédéric Haselmaier et de Jeanne
Julie née Weber sa femme, d'autre part, ont été publiés
sans opposition dans l'église de Faoug, sur le vu de
l'acte de naissance de l'épouse. Les Registres qui
déposent aux archives de la cure prouvent d'ailleurs que
l'époux est né le six novembre mil-huit-cent-quarante-
deux.

Fr. Herren P. Pasteur.
[Signature]

263.
Georges Frédéric
Gustave
Cornaz
et
Marie Julie
Elisabeth
Gaudard.

Les Dimanches vingt-neuf juillet, cinq et douze août
mil-huit-cent-soixante-six les bans de mariage de
Georges Frédéric Gustave Cornaz, de Ludrefin, de Faoug,
de Moudon et de Neuchâtel, domicilié cière Saubraz, et
précédemment à Gimel, né le vingt-deux mai mil-huit-
cent-trente, fils majeur de Jean François Cornaz
et de Sophie Esther née Guébbard sa femme, d'une part,
et de Marie Julie Elisabeth Gaudard, de Lauranne,
d'Échallens et de Biolley - Orjellaz, domiciliée à Brenens,
née le dix-neuf janvier mil-huit-cent-trente-deux, fille
majeure de feu Jacques Louis Samuel Gaudard et de
Louise Catherine Sophie née Dautun sa veuve, d'autre
part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Faoug,
sur la déclaration que m'a faite le Pasteur de Prilly
que ces annonces sont en règle, les époux ayant rempli
les formalités prescrites par la Loi.

Fr. Herren P. Pasteur.
[Signature]

N^o. 264.Jean Samuel
Cornaz

et

Susette Jeannette
Demeyrier.

Les Dimanches vingt-trois, trente Septembre et sept Octobre
mil-huit-cent-soixante-six, les bans de mariage de
Jean Samuel Cornaz, de Favoug, y domicilié, fils majeur de
Daniel Nicolas Cornaz et de Christine née Grin, sa femme,
d'une part, et de Susette Jeannette Demeyrier, de
Favoug, y domiciliée, fille majeure de Pierre Gabriel
Demeyrier et de Susanne née Thiboz, sa femme, d'autre
part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Favoug,
Les Registres qui déposent aux archives de la cure prouvent
d'ailleurs que l'époux est né le dix-neuf Juin mil-huit-
cent-quarante-trois, et que l'épouse est née le vingt-
trois avril mil-huit-cent-quarante.

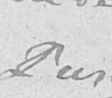
J. Herren  D'Arceur,
2

N^o. 265.Georges Frédéric
Sinn

et

Marie Elisabeth
Schoor.

Les Dimanches deux, neuf et seize Décembre mil-huit-cent-
soixante-six les bans de mariage de Georges Frédéric Sinn,
de Biberach, royaume de Wurtemberg, domicilié à Favoug,
né le quatre Décembre mil-huit-cent-trente-sept, fils majeur
de Georges Bernard Sinn et de Catherine née Lepple sa
femme, d'une part, et de Marie Elisabeth Schoor, de
Salvagny, canton de Fribourg, domiciliée à Favoug,
née le deux Janvier mil-huit-cent-quarante-cinq, fille
mineure de Pierre Schoor et de Madeleine née Aegerter
sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition
dans l'église de Favoug, sur le vu d'une permission de la
commune de l'époux rappelant officiellement la date de sa
naissance, les noms et prénoms de son père et mère, de
l'acte de naissance de l'épouse et du consentement de son
père, et d'un permis de publication de bans de mariage
accordé aux époux, le vingt-trois Novembre mil-huit-cent-
soixante-six, par le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud, d'après un tel permis accordé par la
Direction de la police centrale du Canton de Fribourg.

J. Herren  D'Arceur,
2

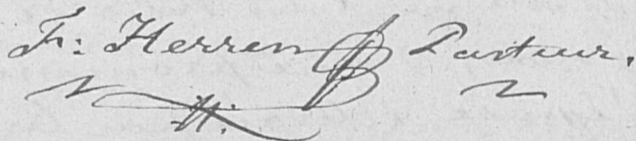
#. 266.
David Louis
Cornaz
et
Lydie
Tenthorey.

Les Dimanches trois, six et dix-sept Mars mil-huit-cent-soixante-sept, les bans de mariage de David Louis Cornaz, de Favoug, y domicilié, fils majeur de Madeline Cornaz, d'une part, et de Lydie Tenthorey, de Dompierre et Seigneux, domiciliée à Favoug, née le deux Février mil-huit-cent-quarante-quatre, fille majeure de Pierre Abram Tenthorey et de Jeanne Madeline née Pasche sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Favoug, sur le vu de l'acte de naissance de l'épouse. Les Registres qui déposent aux archives de la Cure prouvent d'ailleurs que l'époux est né le vingt-deux Octobre mil-huit-cent-quarante-trois.

J. Herren  Pasteur.

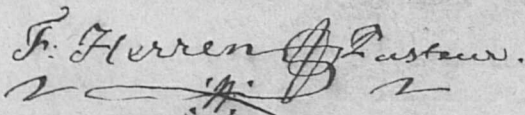
#. 267.
Christian
Rüedi
et
Marie Elisabeth
Willenegger.

Les Dimanches sept, quatorze et vingt-un Avril mil-huit-cent-soixante-sept, les bans de mariage de Christian Rüedi, de Bolligen, canton de Berne, domicilié à Favoug, né le treize Avril mil-huit-cent-trente-sept, fils majeur de Jean Rüedi et de Anna née Büchren sa femme, d'une part, et de Marie Elisabeth Willenegger, de Mühleberg, canton de Berne, domiciliée à Morat, née le vingt-sept Février mil-huit-cent-quarante, fille majeure de Abram Willenegger et de Elisabeth née Favver sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Favoug, sur le vu des actes de naissance des époux, des bans de mariage publiés sans opposition dans les églises de Bolligen, de Mühleberg et de Morat, et d'un permis de publication de bans de mariage accordé aux époux, le premier Avril mil-huit-cent-soixante-sept, par le Département de Justice et Police du Canton de Vaud.

J. Herren  Pasteur.

#. 268.
François Nicolas
Druey
et
Adèle Louise
Cornaz.

Les Dimanches seize, vingt-trois et trente Juin mil-huit-cent-soixante-sept, les bans de mariage de François Nicolas Druey, de Favoug, y domicilié, né le deux Novembre mil-huit-cent-quarante-un, fils majeur des défunts Charles Nicolas Benjamin Druey et Susanne Marguerite née Cornaz sa femme, d'une part, et de Adèle Louise Cornaz, de Favoug, y domiciliée, née le dix-sept Novembre mil-huit-cent-trente-neuf, fille majeure de Jean David Cornaz et de Marie Anne née Bardet sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Favoug, sur le vu des Registres des naissances et baptêmes de la paroisse de Favoug, où sont inscrits les deux époux.

J. Herren  Pasteur.

№. 269.
Edmond Louis
Cornaz
et
Josephine
Jeanne Louise
Fevot.

Les Dimanches dix-huit, vingt-cinq Août et premier
Septembre mil-huit-cent-soixante-sept, les bans de
mariage de Edmond Louis Cornaz, de Favoug, domicilié
à Lausanne, fils mineur de feu Charles Louis Auguste Cornaz
et de Isabelle civile née Sandolt s'ufemane, d'une part, et
de Josephine Jeanne Louise Fevot, de Lausanne et de
Morges, domiciliée à Marseille, née le onze Janvier
mil-huit-cent-quarante-neuf, fille mineure de
Marc Emile Fevot et de Louise Raymondine née Vassalo
s'ufemane, d'autre part, ont été publiés sans opposition
dans l'église de Favoug, sur la déclaration que m'a
faite l'Officier de l'état civil de Lausanne, Chevallaz, que
ces annonces sont en règle, les époux ayant rempli les
formalités prescrites par la Loi. Les Registres qui
s'y opposent aux archives de la Cure prouvent d'ailleurs
que l'époux est né le sept Juillet mil-huit-cent-
quarante-six. —

Jr. Herren Pasteur.
r

№. 270.
Jean
Schenk
et
Marie Rosine
Fawer.

Mariés à Morat
le trente-un Octobre
mil-huit-cent-
soixante-sept,
ce que prouve
une attestation
présentée au
sousigné.

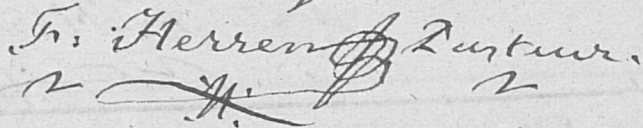
Jr. Herren Pasteur.
r

Les Dimanches treize, vingt et vingt-sept Octobre
mil-huit-cent-soixante-sept, les bans de mariage
de Jean Schenk, de Signau, Canton de Berne,
domicilié à Favoug, baptisé à Signau le treize
Novembre mil-sept-cent-nonante-un, fils majeur
de Frédéric Schenk, d'une part, et de Marie
Rosine Fawer, de Villars sur Morat, y domiciliée,
née le onze Février mil-huit-cent-trente-un, fille
majeure de Jacob Fawer et de Elisabeth née Schoob
s'ufemane d'autre part, ont été publiés sans opposition
dans l'église de Favoug, sur le vu des bans de
mariage publiés sans opposition dans les églises de
Signau et de Morat, les quels actes rappellent offici-
ellement les dates de naissance et de baptême des
époux, d'une promesse de bourgeoisie en faveur de
l'épouse. Délivrée par les autorités communales de
Signau, et d'un permis de publication des bans
accordé aux époux, le onze Octobre mil-huit-cent-
soixante-sept, par le Département de Justice et
Police du Canton de Vaud. —

Jr. Herren Pasteur.
r

№ 271.
Jules
Vuagniaux
et
Louise Marie
Cornaz.

Les Dimanches dix-sept, vingt-quatre Novembre et premier
Décembre mil-huit-cent-soixante-sept, les bans de mariage
de Jules Vuagniaux, de Vucherens, domicilié à Avenches,
né le vingt-quatre Février mil-huit-cent-quarante-cinq,
fils mineur autorisé de défunt Jean Pierre Vuagniaux et
de Jeanne Marie née Vuagniaux sa veuve, d'une part,
et de Louise Marie Cornaz, de Favug, domiciliée à
Avenches, née le dix-huit Mars mil-huit-cent-quarante-
deux, fille majeure de Jean Pierre Cornaz et de Marie
Salomé née Monney sa femme, d'autre part, ont
été publiés sans opposition dans l'église de Favug, sur
la déclaration que m'a faite le Pasteur d'Avenches
que ces promesses de mariage sont en règle. ~

J. Herren  Pasteur.

Année 1868.

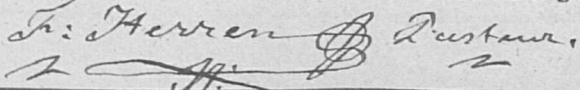
№ 272.
Albert Alfred
Verdan
et
Nathalie
Cornaz.

Le Dimanche quinze Mars mil-huit-cent-soixante-
huit, les bans de mariage de Albert Alfred Verdan, bourgeois
de Neuchâtel, domicilié à Bologne, (Italie,)
majeur, fils de feu Daniel Henri Verdan et de Marie
Louise née Bovet sa femme, d'une part, et de Nathalie
Cornaz, bourgeoise de Ludrelin, Moudon, Favug et Neuchâtel,
domiciliée à Moutet-Ludrelin, majeure, fille de feu Auguste
Frédéric Cornaz et de Charlotte Philippine née Berthoud
sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition
dans l'église de Favug, sur la déclaration que m'a faite
le Pasteur de Moutet que ces bans de mariage sont en
règle; le Département de Justice et Police, sous date du
dix-neuf courant, ayant accordé un permis à cet effet et une
dispense de deux publications. ~

J. Herren  Pasteur.

№ 273.
Louis Gabriel
Besson
et
Sophie Victoire
Cornaz.

Les Dimanches vingt-six Avril, trois et dix Mai mil-huit-cent-
soixante-huit, les bans de mariage de Louis Gabriel Besson, de
Bérolles, domicilié à Genève, né à Bérolles le vingt juillet mil-
huit-cent-trente-trois, fils majeur et naturel de feu Jules Besson et
de Louise Gabrielle Frémiod, d'une part, et de Sophie Victoire
Cornaz, de Favug, domiciliée à Genève (née le vingt Août mil-
huit-cent-trente-neuf, fille majeure de feu François Daniel
Cornaz et d'Albertine Françoise née Lyon sa veuve, d'autre part,
ont été publiés sans opposition dans l'église de Favug, sur le vu
des promesses de mariage reçues par Louis Wallner Secrétaire
de l'Etat civil de la ville de Genève, pièce signée par ledit Secrétaire
et légalisée par le Chancelier de la République et Canton de Genève,
sous date du vingt-trois avril mil-huit-cent-soixante-huit. ~

J. Herren  Pasteur.

N^o 274.

Henri Edouard
Druey
et
Madeleine
Bongui.

maries à l'église
réformée de Fribourg
le vingt-huit
novembre mil-
huit-cent-soixante-
huit; ce qui
peut être attesté
par un présent
au sous-signé.
Fr. Herren *Pastor*

Les Dimanches vingt-cinq Octobre, premier et huit Novembre
mil-huit-cent-soixante-huit, les bans de mariage de
Henri Edouard Druey, de Froug, y domicilié, fils majeur
de Jean Philippe Druey et de Jeanne Charlotte née Cornaz
sa femme, d'une part, et de Madeleine Bongui, de
Charmey, canton de Fribourg, domiciliée à Froug, née
le vingt-cinq Janvier mil-huit-cent-quarante-six,
fille mineure des défunts Jacques Bongui et Elisabeth
née Kramer sa femme, d'autre part, ont été publiés
sans opposition dans l'église de Froug; sur le vu
de l'acte de consentement donné à l'époux par son conseiller
et de ses proches parents, et de son acte de naissance.
Les Registres qui déposent aux archives de la cure
prouvent d'ailleurs que l'époux est né le onze Juin
mil-huit-cent-trente-cinq.

Fr. Herren *Pastor*

N^o 275.

Jean
Kiener
et
Anna
Dietrich.

Les Dimanches six, treize et vingt Décembre
mil-huit-cent-soixante-huit, les bans de mariage
de Jean Kiener, de Rüegsau, canton de Berne, domi-
cilié à Froug, né le onze Septembre mil-huit-cent-
vingt-quatre, fils majeur de Jacques Kiener et de
Susanne née Zaugg sa femme, d'une part, et de
Anna Dietrich, de Mühlberg, canton de Berne,
domiciliée à Froug, née le vingt Septembre mil-
huit-cent-trente-sept, fille majeure de Samuel
Dietrich et de Anna née Weber sa femme, d'autre part,
ont été publiés sans opposition dans l'église de Froug,
sur le vu des actes de naissance des époux, des bans de
mariage publiés sans opposition dans les églises de
Rüegsau et de Mühlberg, d'une promesse de bourgeoisie,
d'un permis de publication de bans de mariage dans le
canton de Vaud, délivré le trois Décembre mil-huit-cent-
soixante-huit, par le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud.

Fr. Herren *Pastor*

* approuvé l'adjonction des
mots en faveur de l'époux, au dessus de la quatrième ligne de cet
article. Fr. Herren *Pastor*

No. 276.
 Henri Daniel
 Cornaz
 et
 Alida Henriette
 Dietz
 née Chuard.

+ approuvé la
 rédaction des
 mots de femme,
 à la septième
 ligne de cet article
 Fr. Herren *D* Pasteur.

Les Dimanches quatorze, vingt-un et vingt-huit Mars
 mil-huit-cent-soixante-neuf, les bans de mariage de
 Henri Daniel Cornaz, de Favorg, domicilié à Avenches,
 né le vingt-deux Juillet mil-huit-cent-trente-deux,
 fils majeur de Jean Pierre Cornaz et de Marie Salomé
 née Monney sa femme, d'une part, et de Alida Hen-
 riette Dietz née Chuard, ~~de Favorg~~, de Evillard, domiciliée
 à Avenches, née le premier Avril mil-huit-cent-trente-
 sept, fille majeure de Jean Pierre Rodolphe Chuard et de
 défunte Jeanne Claudine née Duffey sa femme,
 veuve en premières noces de Georges Edouard Dietz,
 d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église
 de Favorg, sur la déclaration que m'a faite le Pasteur
 d'Avenches que ces promesses de mariage sont en règle.

Fr. Herren *D* Pasteur.

No. 277.
 Gustave Henri
 Druey
 et
 Louise
 Quinche.

Les Dimanches dix-huit, vingt-cinq Avril et deux Mai
 mil-huit-cent-soixante-neuf, les bans de mariage de
 Gustave Henri Druey, de Favorg, domicilié au Locle et
 précédemment à Genève, né le seize Décembre mil-huit-
 cent-trente-trois, fils majeur de Daniel Frédéric Druey
 et de Gabrielle Françoise Marguerite née De Miéville sa
 femme, d'une part, et de Louise Quinche, de Fiez,
 y domiciliée, née le dix-huit Avril mil-huit-cent-qua-
 rante-trois, fille majeure de Jonas Ferdinand Frédéric
 Henri Quinche et de Louise Rosalie née De Miéville sa
 femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition
 dans l'église de Favorg, sur la déclaration que m'a faite
 le Pasteur de Fiez que ces annonces sont en règle.

Fr. Herren *D* Pasteur.

No. 278.
 Emile Olivier
 Cornaz
 et
 Julie Caroline
 Hermine
 Haselmaier.


Les Dimanches, quatre, onze et dix-huit Juillet mil-huit-
 cent-soixante-neuf, les bans de mariage de Emile Olivier
 Cornaz, de Favorg, domicilié à Marseille, fils majeur de
 feu Henri Benjamin Cornaz et de Marie Marguerite
 née Galland at sa veuve, d'une part, et de Julie Caroline
 Hermine Haselmaier, de Tuttlingen, royaume
 de Wurtemberg, domiciliée à Stuttgart, fille majeure,
 née le treize Septembre mil-huit-cent-quarante-
 deux, de Charles Frédéric Haselmaier et de Jeanne
 Julie née Weber sa femme, d'autre part, ont été publiés
 sans opposition dans l'église de Favorg, sur le vu
 de deux actes signés par les époux, et légalisés, portant
 qu'ils veulent contracter mariage, et de l'acte de naissance
 de l'épouse. Les Registres qui déposent aux archives
 de la cure prouvent d'ailleurs que l'épouse est née le
 dix-sept Novembre mil-huit-cent-quarante.

Fr. Herren *D* Pasteur.

Année 1869.


No. 279.
Jean Daniel
Didoux
et
Susanne Marie
Cornarz.

Les Dimanches dix-huit, vingt-cinq Juillet et premier
Août mil-huit-cent-soixante-neuf, les bans de mariage
de Jean Daniel dit Jules Didoux, de Forel sur Lucens,
domicilié à Paris, né le huit Décembre mil-huit-cent-
trente, fils majeur de Jacques David Didoux et de Rose
née Lezyroz sa femme, veuf en premières nocces de
Jeanne Eugénie Céline née Dascal, de cédée à Paris le
cinq Mai mil-huit-cent-soixante-huit, d'une part,
et de Susanne Marie Cornarz, de Favoy, domiciliée
à Paris, fille majeure des défunts Jean Pierre Cornarz
et Marianne née Hermann sa femme, d'autre part,
ont été publiés sans opposition dans l'église de Favoy,
sur le vu de l'acte de naissance de l'époux et de l'acte
de l'acte de sa première femme. Les Registres qui déposent
aux archives de la cure prouvent d'ailleurs que l'épouse
est née le huit Janvier mil-huit-cent-trente. Les
promesses de mariage ont été signés à Favoy par
l'époux; et quant à l'épouse, il a fait parvenir une
déclaration signée par lui et légalisée à la Légation
suivant à Paris, portant qu'il veut contracter mariage
avec Susanne Marie Cornarz, de Favoy.

Fr. Herren  Pasteur.

No. 280.
Guillaume
Druey
et
Susette Justine
Dolegres.

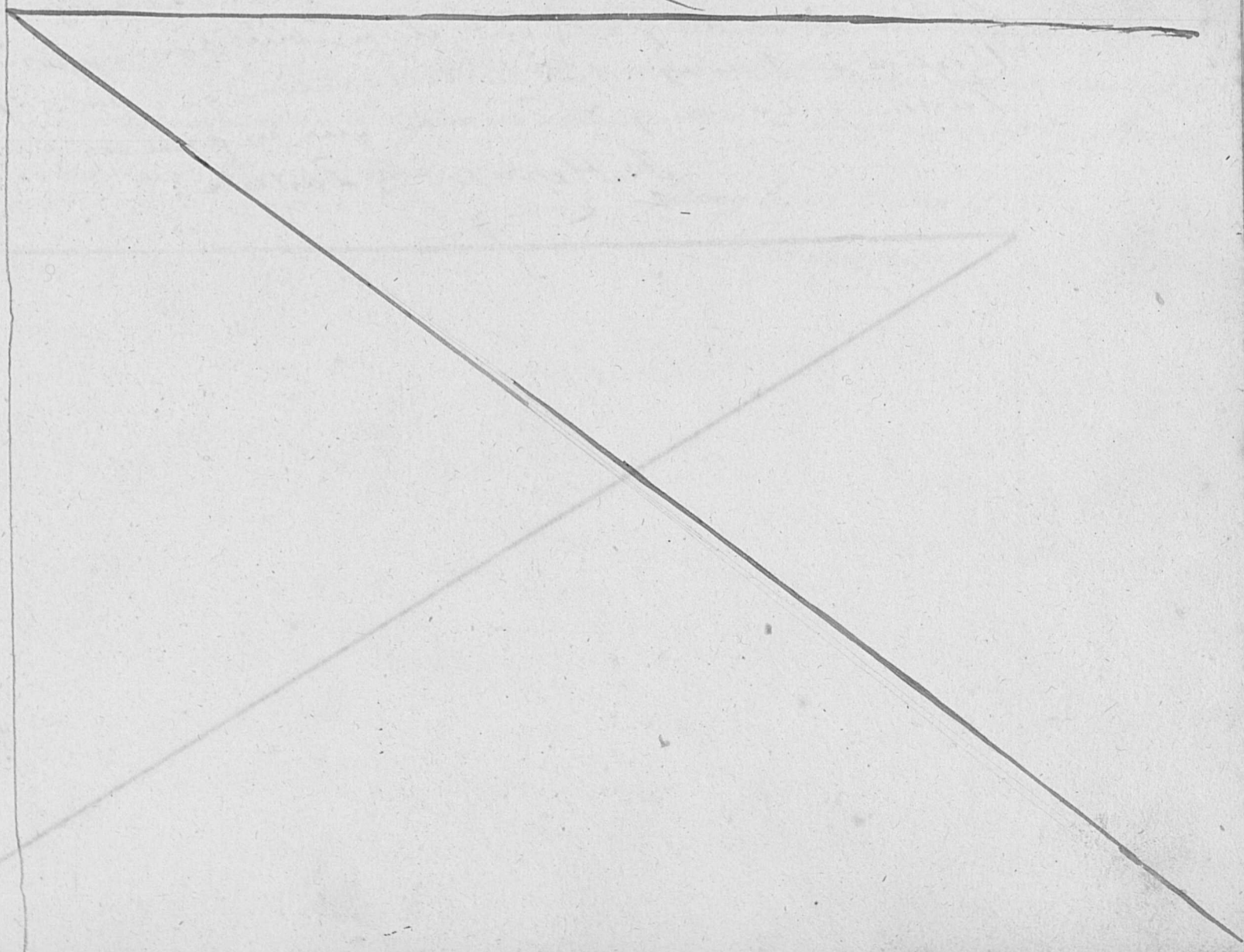
Les Dimanches vingt-six Septembre, trois et dix
Octobre mil-huit-cent-soixante-neuf, les bans de mariage
de Guillaume Druey, de Favoy, y domicilié, fils majeur
de Madeleine Marguerite Druey née Cornarz, d'une part,
et de Susette Justine Dolegres, d'Avenches, domiciliée
à Favoy, née le vingt-un Janvier mil-huit-cent-qua-
rante-un, fille majeure de Samuel Nicolas Dolegres et
de Justine née Michaud sa femme, d'autre part, ont été
publiés sans opposition dans l'église de Favoy, sur le vu
de l'acte de naissance de l'épouse. Les Registres qui
déposent aux archives de la cure prouvent d'ailleurs que
l'épouse est née le douze Février mil-huit-cent-
quarante-trois.

Fr. Herren  Pasteur.

N^o 281.
 Georges Edouard
 Cornaz
 et
 Madeleine
 Tschirren
 mariés à
 Bümplitz le
 huit Janvier
 mil-huit-cent
 septante; ce que
 nous avons attesté
 et présentement
 soussigné.
 F. Herren Pastor

Les Dimanches cinq, douze et dix-neuf Décembre
 mil-huit-cent-soixante-neuf, les bans de mariage
 de Georges Edouard Cornaz, de Trarong, domicilié
 à Berne, fils majeur de Jean Daniel Cornaz et
 de Jeannette née Steck sa femme, veuf en premières
 noces de Marguerite née Schlaeppli, d'ici à Berne
 le quinze Juillet mil-huit-cent-soixante-neuf,
 d'une part, et de Madeleine Tschirren, de Niederz
 muhlern, canton de Berne, domiciliée à Berne,
 née le cinq Décembre mil-huit-cent-quarante-sept,
 fille mineure de Jean Tschirren et de Madeleine
 née Brönnimann sa femme, d'autre part, ont
 été publiés sans opposition dans l'église de Trarong,
 sur le vu de la déclaration du ministre Bernart
 pasteur de l'église française de Berne, que les époux
 se sont présentés devant lui pour demander la publica-
 tion de leurs bans de mariage, et produits avec les
 actes requis à cet effet, sur le vu aussi de l'acte de décès
 du père de l'épouse, des Registres qui déposent aux
 archives de la cure prouvant d'ailleurs que l'époux
 est né le premier Juin mil-huit-cent-quarante-
 trois.

F. Herren Pastor
 [Signature]



N^o 282.
 Charles Auguste
 Cornaz
 et
 Marie Josephine
 Robichon

Les Dimanches deux, neuf et seize Janvier mil-huit-cent-septante, les bans de mariage de Charles Auguste Cornaz, de Fraoug, domicilié à Serrières, fils mineur de Jean Daniel Cornaz et de Jeanne Marguerite née Steck sa femme, d'une part, et de Marie Josephine Robichon, de Bourguignon, Département français du Doubs, domiciliée à Serrières, née le vingt-deux Juin mil-huit-cent-quarante-huit, fille mineure de George Robichon et de Thérèse née Metzger sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Fraoug, sur le vu des pouvoirs de mariage transmis par l'officier de l'état civil de Neuchâtel, qui légalise les signatures de l'époux, et déclare qu'il lui a été produit les actes nécessaires, et en particulier le consentement du père et de la mère de l'époux, sur le vu aussi du consentement du père de l'épouse. Les Régistres qui se trouvent aux archives de la cure prouvent d'ailleurs que l'épouse est née le dix-huit Mars mil-huit-cent-quarante-sept.

J. Herrem  Pasteur.

N^o 283.
 Edouard
 Fattbert
 et
 Elise
 Paschoud

Les Dimanches vingt, vingt-sept Février et six Mars mil-huit-cent-septante, les bans de mariage de Edouard Fattbert, de Villars-Bramard, y domicilié et précédemment à Fraoug, né le premier Mai mil-huit-cent-quarante-huit, fils mineur autorisé de défunt Jacques François Fattbert et de Jeanne Françoise née Cordey sa femme, d'une part, et de Elise Paschoud, de Lutry, domiciliée à Fraoug, née le dix Mars mil-huit-cent-quarante-huit, fille mineure autorisée de défunt Charles Henri Paschoud et de défunte Suzette née Fivaz, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Fraoug, sur la déclaration que m'a faite le Pasteur de Corvally près Dugnyne que ces annonces sont en règle.

J. Herrem  Pasteur.

n° 284

Christian Stucky
et
Louise Marie
Cornaz

Les Dimanches huit, quinze et vingt deux Mai mil-huit-cent-septante, les bans de mariage de Christian Stucky, domicilié à Tsoug, (né le dix février mil-huit-cent-quarante et un) de Dientigen, canton de Berne, fils majeur de David Stucky et de Susanne Bächler, sa femme, d'une part, et de Laure Marie Cornaz, domiciliée à Tsoug, (née le quinze juillet mil-huit-cent-cinquante deux,) fille mineure autorisée de Jean Louis Cornaz et de Louise Augustine Demeriz, née Druetz sa femme, d'autre part, ont été publiés sans opposition dans l'église de Tsoug, sur le vu d'un permis de publication du Département de Justice et Sollic et les époux s'étant mis en règle auprès du souverain.

G. Ek. Meunierich Suffragant

En vertu de la loi du 8 Décembre 1820 sur la tenue des Registres de l'état-civil, le présent Registre a été remis à M. le Pasteur John Fischer présenté aujourd'hui à l'église de cette paroisse en remplacement de M. le Pasteur Herren décédé. -

Tsoug le 31 Juillet 1870
Formalaz Siefer

1871.

285.
Pauli
et
Spack* approuve la re-
tention de mot. "fe-
renbalm."

J. Fischer

Le dimanche sept Mai mil huit cent sep-
tante-un ont été publiés sans opposition
à Foug le bans de mariage des époux
Samuel Pauli, de Wählern (Berne),
domicilié à Foug, fils majeur (né le 13
Mai 1845) de Christian et de Anna née
Weber, sa femme, d'une part. — Et Lisa
Spack, de Dückslen, Canton de
Fribourg, Paroisse de Herienbalm (Berne),
domiciliée à ~~Herienbalm~~ Dückslen, fille
majeure (née le 18 Octobre 1846) de Jacob
et de Anna Hurmi, sa femme, d'autre part.
Sur la déclaration du pasteur de ferenbalm,
que les époux ont rempli les formalités légales et
sur le vu de la dispense de deux publications
accordée par le Département Vaudois de Jus-
tice et Police.

J. Fischer past

286
Hagi
et
Münzer

Le dimanche vingt trois et trente Avril et sept Mai mil
huit cent septante-un, ont été publiés sans opposition
à Foug le bans de mariage des époux Jean Hagi,
de Tschigen (Berne), domicilié à Grandcour et pré-
sident à Foug, fils majeur (né le 3 Août 1846)
de Christian et de Madeleine née Rychener, d'une
part. — Et Madeleine Münzer, de Sedorf,
en de Berne, domiciliée à Foug, fille majeure
(née le 4 Janvier 1844) de Dendrick et de
Anna née Hurlig, d'autre part, les époux ayant rem-
pli auprès de moi les formalités légales et le Départe-
ment Vaudois de Justice et Police ayant permis la pu-
blication.

J. Fischer past

287.
Comar
u
Gröbeli

Le dimanche dix huit, vingt. six Juillet deux
mille huit cent. septante. un, ont été publiés
sans opposition à savoir les bans de mariage de l'époux:
Charles Henri Comar, de Savoy, y domicilié, fils
majeur (né le 21 octobre 1845) de Frédéric et de
Rose née Drügger, sa femme, d'une part. - Et
Susanne Marie Louise Gröbeli, de Bettnach,
(S. Gall), domiciliée à Terey, fille mineure (née
le 3 février 1852) de Jean Frédéric et de Maria
née Lentwyler, sa femme, d'autre part, les époux
ayant rempli les formalités légales. (L'époux a
été précédemment domicilié à Terey.)

J. Suter pastor

288
Comar
u
Férot.

Le dimanche vingt. deux Juin, deux et neuf
mille huit cent. septante. un, ont été pu-
- bliés sans opposition à savoir les bans de mariage.
de l'époux Fritz Oscar Comar, de Savoy, y
domicilié, fils majeur de feu Charles Louis Au-
guste et de Isabelle Adèle née Landolt, d'une
part. - Et Zéphirine Marie Emili Férot, do-
miliée à Marseille, fille mineure de Marc Emile
et de Louise Raymonde Vassallo, d'autre part,
sur la déclaration de la mairie de Marseille, que les
époux ont rempli les formalités légales.

J. Suter pastor

289
Cornar
et
Monney.

Le dimanche vingt, vingt-sept août et trois
septembre mil huit cent septante-un, ont
été publiés sans opposition à l'égard le bans de
mariage des époux Charles Jean Georges
Cornar, de Suoy, domicilié à Avenches, fils
majeur (né le 8 Janvier 1838) de feu Jean Pierre
et de Marie Salomé née Monney, sa femme d'une
part - Et Suzanne Louise Monney, de Vil-
lars le grand, y domiciliée et précédemment
en Angleterre, fille mineure (née le 26 Juin 1851)
de feu Jean Abram et de Marie Constante née
Donier, sa femme, d'autre part, sur la déclara-
tion de Mr le pasteur d'Avenches, que les époux ont
rempli les formalités légales.

D. Rochepass

290
Schwab
et
Hiltbrand

Le dimanche dix, dix-sept et vingt quatre Mars mil huit
cent. septante. deux ont été publiés sans opposition à l'égard
le bans de mariage des époux Pierre Schwab, de Sirelen (Deme),
domicilié à Suoy, fils majeur (né le 9 Juin 1842) de Pierre et de
Madelaine Draemmann, d'une part. - Et Anna Barbara Hilt-
brand, de Durgisteni (Deme), domiciliée à Suoy, fille majeure
(née le 24 Novbr 1835) de Christian et de Elisabeth Dubi, d'autre
part, les époux ayant accompli auprès de moi les formalités légales.

D. Rochepass

291
 Wagner
 et
 Mayor.

Le Dimanche Sept et quatorze Avril mil huit cent.
 septante. deux ont été publiés sans opposition à
 Faoug le bans de mariage des époux Christian
 Auguste Wagner, de Chavanne, le Chêne, domicilié
 à Faoug, fils majeur (né le 21 mai 1814) de
 feu Guillaume et de Anne Marie née Winkler,
 sa femme, veuf en premiers noces de Marie Louise
 née Lomard, d'une part. — Et Marie Anne Jus-
 tine Mayor, fille majeure (née le 24 juillet 1825)
 de Abram Rodolphe et de Lucretia née Zan, sa femme,
 de Grandcour, domiciliés à Faoug, d'autre part, les époux
 ayant rempli auprès de moi la formalité légale et l'acte
 par lequel l'autorité de l'Etat civil a été accordée à
 l'acte d'une publication.

J. Juscha pasch

292
 Cornar
 et
 Schärer

Le Dimanche vingt-six Mai, deux et neuf Juin mil huit.
 cent septante deux ont été publiés sans opposition à Faoug le
 bans de mariage des époux Marc Christian Cornar, de
 Faoug, domicilié à Serrières, fils de Jean Daniel et de
 Jeannette née Steck, sa femme, d'une part. — Et Maria Anna
 Schärer, de Wynigen (Canton de Berne), domiciliée à Serrières,
 fille de feu Jacob et de Anna Barbara Niederhäuser,
 d'autre part, sur la déclaration de l'officier de l'Etat civil de
 Neuchâtel, que les époux ont rempli les formalités légales.

J. Juscha pasch

293
 Crismel
 et
 Comas

Le Dimanche deux, neuf et seize Juin mil huit cent septante deux ont été publiés sous opposition à Faoug le bas de mariage des époux Jean Pierre Crismel, de Denezz, domicilié à faoug, fils majeur (né le 10 Sept. 1820) de Daniel Louis et de Jeanne Marie née Chevally, sa femme - et neuf en premiers noces de Jeanette Comas, d'ine part - Et Sophie Julie Comas, de faoug, y domiciliée, fille majeure (née le 27 Juin 1836) de Jean Pierre et de Marie Anne née Herman, sa femme d'autre part - les époux ayant rempli auprès de moi les formalités légales.

J. Fischer past

294
 Druy
 et
 Despond

Le Dimanche vingt huit Juillet, quatre et Douze Août mil huit cent septante deux, ~~ont été~~ ^{ont été} publiés sous opposition à faoug le bas de mariage des époux Alfred Louis Druy, de faoug, domicilié à Fay, d'ine part et de Marguerite Elisabeth Comas, d'ine part. - Et Marie Despond de Cossonay et de Lesery, domiciliée à Cossonay, fille majeure (née le 2 Octobre 1845) de Abram Louis Barthelémy et de défunte Anne Barbara Knuchel, sa femme, d'autre part. Les époux ayant rempli les formalités légales, ainsi que le constate la déclaration de M. le pasteur de Cossonay.

J. Fischer past

295
Paris
et
Grin

Les dimanches des huit et vingt cinq août
mille huit cent septante deux ont été publiés
sans opposition à faire le bans de mariage
des époux Basile Paris, fils majeur (né le
4 Juillet 1847) de Mathieu Paris et de
Marie Villard, de Preilly, Canton de St
Julien (Haute Savoie, France), d'une part
Et Henriette Louise Grin, fille majeure
(née le 16 Mars 1846) de Louis Emmanuel
et de Jeanne Louise née Crausaz, sa femme,
de Belmont et Grevin, domiciliés à Faverges,
et précédemment à Crasfer, d'autre part. Le Dé.
partement de Justice et Police a accordé la
dispense d'une publication, ainsi que le permis
de publication des bans.

+ L'époux est
domicilié à
Crasfer.
J. Fischer pas

1873.
296
Meyer
et
Dreyer

Ville de Terny 1873
formaltes baptes

1873.

Les dimanches des deux et neuf février mille huit cent
septante-trois ont été publiés sans opposition
à faire le bans de mariage des époux Frédéric
Meyer, d'Ulmitz (Ch. de Sibourge), domicilié à Faverges,
fils mineur autorisé (né le 28 fév. 1850) de Jean et de
Anna Maria née Thner, sa femme, d'une part. — Et
Madeline Dreyer, de Tub (Ch. de Dornes), d'omi-
cilié à Faverges, fille majeure (née le 15 Oct. 1845) de
Samuel et Barbara Schafroth, sa femme, d'autre part,
les époux ayant rempli auprès de moi les formalités légales
et la dispense d'une publication ayant été accordée par
le Département Vaudois de Justice et Police.

J. Fischer pas

Pente Mars, 5

297
~~Comar~~
Comar
et
Comaz* Pente Mars,
six et treize avril
à Neuchâtel

Le dimanche six, treize ~~et treize~~ avril mil huit-cent.
septante-trois ont été publiés sans opposition à
façon le bans de mariage des époux Emile Henri
Louis Comaz, de façon, y domicilié, fils majeur
(né le 12 Sept. 1842) de Jean Daniel et de Lemmy
Marguerite née Comaz, sa femme, d'une part. — Et Louise
Emma Comaz, de façon, y domiciliée, fille mineure
(née le 29 Juin 1854) autorisée de Jean Nicolas et
de Jeanne Louise Besfaz, sa femme, d'autre part. — Les
époux ayant rempli auprès de moi les formalités légales.

J. Fusché past.

298.
Druy
et
Landoz

Les dimanches dix-huit, vingt-cinq mai et premier Juin mil huit-
cent-septante-trois ont été publiés sans opposition à façon le bans de
mariage des époux Frédéric Nicolas Druy, de façon, y domicilié, fils majeur
(né le 15 Sept. 1841) de feu Frédéric Nicolas et d'Anne Marguerite née
Vuillemain, sa femme, d'une part. — Et Pauline Landoz, de Marnand,
y domiciliée, fille majeure (née le 29 mai 1845) de Charles Emery
et de Sara née Merster, sa femme, d'autre part. — Sur la déclaration
de M. le pasteur de Granges que les époux ont rempli les formalités légales.

J. Fusché past.

299
Diebold
et
Etter

Le dimanche premier, huit et quinze Juin mil huit-cent-septante-trois
ont été publiés sans opposition à façon le bans de mariage des époux:
Nicolas Diebold, de Chavannes de Bogis, paroisse de Crasfleur, di-
trict de Nyon (Vaud), domicilié à Noiraigue (Neuchâtel), fils de
Nicolas et de Anna Burri. (née le 31 mai 1834) — Et Anna Maria
Etter, d'Oberried (Fribourg), domicilié à façon, fils de Bénédict et de
Madeleine Gutterrecht, (née le 8 août 1845) — Sur la déclaration du pas-
teur de la paroisse de Morat, que les époux ont rempli les formalités légales.

J. Fusché past.

300.
Rittener
et
Martin.

Le dimanche trois dix et dix sept cent mit huit cent sept-
tante-trois, ont été publiés sans opposition à savoir le
bans de mariage des époux David Samuel Rittener,
de Château à Oex, domicilié à Foug, précédemment à
Yverdon, fils majeur (né le 21 août 1849) de David Al.
deinde et de Sophie Salomé née Henchoz, sa femme,
d'une part. — Et Susanne Marie Louise Martin,
fille mineure (née le 13 Mars 1852) autorisée de
défunt Louis Samuel et de Marie Louise, née Fachel,
sa femme, de Froideville, domiciliée à Lausanne, d'au-
tre part. — ~~Les~~ les époux ayant rem-
pli les formalités légales.

J. Tuschet pas

301
Grimm
et
Gerber

Le dimanche seize, vingt-trois et trente novembre
mit huit cent septante-trois, ont été publiés sans
opposition à savoir le bans de mariage des époux:
Friedrich Grimm de Langnau (Berne), domici-
lié à Foug, fils majeur (né le 21 Octobre 1834) d'Ul-
rich et de Susanne Marie Stucky, veuf en premiè-
re noc de Catharina Dirig, d'une part. — Et Anna
Elisabeth Gerber, fille mineure autorisée (née le
12 fev. 1855) de Pierre et de Anna Löss, de Lang-
nau (Berne), domiciliée à Foug, d'autre part, les
époux ayant rempli auprès de moi les formalités lé-
gales.

J. Tuschet pas

302.
Flühmann
et
Lehmann

Le Dimanche dix-huit, vingt-cinq Janvier et premier
Fevrier mil huit cent septante quatre, ont été publiés
sans opposition à faoug le bans de mariage des époux:
Denoit Flühmann, de Neuenack (Berne), domicilié
à faoug, fils majeur (né le 28 Mars 1844) de
David et de Susanne Freiburghaus, d'une part.
Et Barbara Lehmann, d'Eggiwyl (Berne), do-
miliée à Greng (Fribourg), fille majeure (née le 2
Avril 1844) de Jacob et de Anna Rohli, d'autre
part, les époux ayant rempli auprès de moi les for-
malités légales, et le Département Vaudois de Fustier
et Polier ayant autorisé le permis de publication.

J. Fischer Proc.

303
Guédon
et
Schneider
né Guilloz.

Le Dimanche un, huit et quinze février mil huit cent
Septante quatre ont été publiés sans opposition à
faoug le bans de mariage des époux Jean Joseph
Barnabé Guédon, de Coussin (Ch. de Fribourg), domicilié
à faoug, fils majeur (né le 10 Juin 1834) de Pierre
Joseph et de Anne Marie Agnès née Wehr, d'une part.
Et Madelaine Schneider, née Guilloz, de Biglen (Cant.
de Berne), domiciliée à faoug, fille majeure (née le 5
févr. 1809) de Jean Guilloz et de Mariame née Boltz,
et veuve en seconds noces de Jean Pierre Daniel Schneider,
d'autre part; les époux ayant rempli auprès de moi les for-
malités légales, et le Département Vaudois ayant autorisé la
permission de publication.

J. Fischer Proc.

304
Wylor
et
Luthi

Les dimanches quinze, vingt-deux février et premier Mars mil-huit cent septante quatre ont été publiés sans opposition à faoug les bans de mariage des époux : Christian Wylor, de Grindelwald, domicilié à faoug, auparavant à Avenches, fils majeur (né le 26 avril 1828) de défunt Henri et Barbara sa femme, d'une part. — Et Anna Luthi, de Signau, née Füss, sa femme, d'une part. — Et Anna Luthi, de Signau, domiciliée à Avenches, fille majeure (née le 10 Janvier 1841) de Christian et de Elisabeth née Rupprecht, sa femme, d'autre part, sur la déclaration de M. le pasteur d'Avenches, que les époux ont rempli les formalités légales. J. Juscha, pasteur

305
Riesen
et
Gutknecht

Les dimanches quinze, vingt-deux et vingt-neuf Mars mil-huit cent septante quatre, ont été publiés sans opposition à faoug les bans de mariage des époux Benédicte Riesen, d'Oberbalm (Berne), domiciliée à faoug, fille de Benédicte et de Elisabeth Freiburghaus (née le 6 Novembre 1842), d'une part. — Et Anna Gutknecht, de Kerzers, domiciliée à Bohmi, fille de Pierre et de Elisabeth née Kilchhofer (née le 5 Oct. 1851) d'autre part. — Sur la déclaration de M. le pasteur de Morat, que les époux ont rempli les formalités légales. Le Département Vaudois a accordé le permis de publication. J. Juscha, pasteur

306
Cornaz
et
Spack

Les dimanches vingt-deux, vingt-neuf Mars et cinq avril mil-huit cent septante quatre ont été publiés sans opposition à faoug les bans de mariage des époux. — Louis Cornaz, fils majeur (né le 15 Oct. 1846) de Daniel Nicolas et de Christine née Grin, sa femme, de faoug, y domicilié d'une part. — Et Anna Marie Spack, de Beuchillon, près Morat, paroisse de Ferribalm, domiciliée à faoug, fille majeure (née le 28 Nov. 1849) de Jacques et de Marie née Blösch, sa femme, d'autre part. — Les époux ayant rempli auprès de moi les formalités légales. J. Juscha, pasteur

307
Cornaz
et
Demeyriez

Le dimanche douze, dix neuf et vingt six avril mil huit cent septante quatre ont été publiés sans opposition à fauoy le baus de mariage des époux: Fritz Henri Cornaz, de faoug, domicilié à Annets, fils majeur (né le 31 Jbe 1850) de Jean Nicolas et de Jeanne Louise née Besfer, sa femme, d'une part. — Et Emma Demeyriez, de faoug, y domiciliée, fille mineure (née le 3 Juin 1853) autorisée de Henri Daniel et de Rose Charlotte née Merle, sa femme, d'autre part. — Les époux ayant rempli auprès de moi les formalités légales.

J. Juscha pas

308
Rossi
et
Schmutz

Le dimanche vingt six avril, trois et dix mai mil huit cent septante quatre ont été publiés sans opposition à faoug le baus de mariage des époux Jean Rossi, de Chandosfel (paroisse de Villars, Canton de Fribourg), domicilié à faoug, fils majeur (né le 24 août 1815) de Joseph et de Christine Imch, sa femme d'une part. — Et Elisabeth Schmutz, d'Oberrid, paroisse de Ferribalm (Fribourg), domiciliée à Oberrid (Fribourg) fille majeure (née le 16 avril 1834) de Jean Daniel et de Elisabeth née Gutknecht, sa femme d'autre part, sur la détermination de Mr le pasteur de la paroisse de Ferribalm que les époux ont rempli les formalités légales. Le Département Vaudois de Justice et Police a accordé la permis de publication.

J. Juscha pas

309
Cornaz
et
Picot

Le dimanche quatorze, vingt un et vingt huit Juin mil huit cent septante quatre ont été publiés sans opposition à faoug le baus de mariage des époux Paul Emmanuel Cornaz, de faoug, y domicilié, fils mineur (né le 12 août 1852) autorisé de Jean Nicolas et de Jeanne Louise, née Besfer, sa femme, d'une part. — Et Henriette Louise Picot, fille mineure (née le 4 Juillet 1851) autorisée de défunt Jean Abram Samuel et de sa veuve Rose Henriette née Vincent, de Vallamand, y domiciliée d'autre part, les époux ayant rempli auprès de moi les formalités légales.

J. Juscha pas

310
Dott
et
Cornaz

Le dimanche dix-neuf, vingt-dix Juillet et deux
aout mil huit cent septante quatre, ont été publiés
sans opposition a faoug le bans de mariage des
époux : Ami Paul Dott, alsacien, domicilié a
Bühl (Basg alsacien), fils majeur (né le 11 mai
1845) de Louis Dott et de Marie Fiehr, sa femme,
d'une part. — Et Marie Pauline Philippine Cornaz,
de faoug, domiciliée a Lausanne, et actuellement
en séjour a faoug, fille majeure (née le 20 Janvier
1850) de Charles Louis Auguste et de Isabelle Adèle
née Landolt, sa femme, d'autre part. — Les fiançailles
ont été remplies de moi le formalités légales et le Dépar-
tement Vaudois ayant accordé le permis de publica-
tion.

J. Fischer par

311.
Dolt
et
Cornaz

Le dimanche seize, vingt-trois et vingt quatre mil-
huit cent septante quatre, ont été publiés sans opposition
a faoug le bans de mariage des époux Emmanuel Christoph
Dolt, de Bâle (ville), y domicilié, fils majeur de défunt
Frederich Christoph et de Marie Elisabeth née Toumyler, sa
femme d'une part. — Et Augustine Louise Cornaz, de faoug,
y domiciliée, fille mineure (née le 2 mai 1854) de Edouard
Georges Jacob et de défunte Pauline Renée Elisabeth née
de Gallatin, sa femme d'autre part, — sur déclaration de
l'officier de l'Etat civil de Bâle-ville (ville de Bâle) que les
époux ont rempli les formalités légales. — En vertu d'un circulaire
du ce fédéral, il n'y a pas eu a demander de permis de publication.

J. Fischer par

Le dimanche vingt sept Septembre mil huit.
 Simonet cent septante quatre ont été publiés sans oppo-
 sition à faoug le bans de mariage des époux
 Frankhauser

312.

Jean Simonet, de Clavaleyres (au d. Berne)
 fils majeur (né le 18 Juillet 1829) de Bernard
 et de Rosine née Keer, veuf de Mariamme née
 Loos, d'une part. — Et Anne Marie Frankhauser,
 de Trub (Berne), domiciliée à faoug (née le
 5 Juillet 1832), fille majeure de feu Pierre et
 d'Anne née Graf, d'autre part. — Sur la déclara-
 tion de Mons^r le pasteur d'icore de Morat,
 que les époux ont rempli les formalités légales. Le
 départ de l'acte a autorisé la dispense de deux publi-
 cations.

J. Fischer past.

313.

Parisod
 et
 Cornaz.

Les dimanches vingt sept Septembre, quatre et onze Octobre mil.
 huit-cent septante quatre, ont été publiés sans opposition à faoug.
 le bans de mariage des époux Henri Auguste Parisod, de Lau-
 sanne, Villetta et Lutry, domicilié à Lausanne, fils majeur de
 Jean Louis et de Fernetta Girard, dite Guene, sa femme, d'une part.
 (né le 14 Juillet 1835) — Et Louise Cornaz, de faoug domiciliée à
 Lausanne, fille majeure (née le 26 Oct^{bre} 1842) de Gabriel Samu-
 el, et de Anne née Lindem, sa femme, d'autre part. — Sur la déclara-
 tion de l'officier de l'Etat civil de Lausanne que les époux ont rem-
 pli les formalités légales.

J. Fischer past.

314
Chêne
et
Girardet

Les dimanches huit, quinze, vingt deux novembre mil huit cent septante quatre, ont été publiés sans opposition à faoug les bans de mariage des époux Jules Alexis Chêne, fils majeur (né le 5 fev 1842) de Marc François et de Louise Susanne née Leguati, d'Échandens et de Mex, domiciliés à faoug, d'une part. — Et Jeanne Euphrasine Girardet, fille majeure (née le 20 février 1851) de François Louis et de Louise Henriette née Rey, de Prilly, domiciliés à Morges, d'autre part. — Sur la détermination de Mr le pasteur de la paroisse de Lonay, qui les époux ont rempli les formalités légales.

J. Fischer past

315
Desarzens
et
Merle

Les dimanches vingt deux, vingt neuf novembre et six décembre mil huit cent septante quatre, ont été publiés sans opposition à faoug les bans de mariage des époux: Louis Octave Desarzens, fils majeur (né le 5 avril 1842) de Jean Louis et de Susanne Jürth née Mayor, sa femme, de Sargens, domiciliés à faoug, d'une part. — Et Jeanette Henriette Merle, fille mineure (née le 17 août 1853), autorisée de Jean Daniel et de Jeanette née Monney, sa femme, de faoug, y domiciliés d'autre part — les époux ayant rempli auprès de moi les formalités légales.

J. Fischer past

316
Grin
et
Kormann

Les dimanches treize mai, six et treize Juin mil huit cent septante cinq, ont été publiés sans opposition à faoug les bans de mariage des époux: François Emile Grin, de Delmont sur Yverdon, domiciliés à faoug, fils majeur (né le 28 août 1841) de feu Louis Emmanuel et de Jeanne née Crausaz, sa femme, d'une part. — Et Marie Anna Kormann, fille majeure (née le 6 fev 1848) de Jean et de Marie Anne née Kormann, sa femme, de Bümpfliz (C^{te} de Berne), domiciliés à faoug, d'autre part — les époux ayant rempli auprès de moi les formalités légales.

J. Fischer past

317. Les dimanches vingt sept Juin, quatre et onze Juillet mil-huit cent septante cinq, ont été publiés sans opposition à faoug les bans de mariage des époux: Wilhelm Pauli, de Wahlen (a de Bernes), domicilié à Morat, fils majeur (né le 17 Janvier 1849) de Christian, et de Anna née Weber, sa femme, d'une part. — Et Caroline Lollberger, de Wynigen (Berne), domiciliée à faoug, fille (née le 11 Novembre 1854) de Jean et de Salomé née Lüthi, sa femme d'autre part. — En la déclaration de M le pasteur de Morat, que les époux ont rempli les formalités légales.

J. Fuchs past

318 Les dimanches dix-neuf et vingt six Décembre mil huit-cent-septante-cinq, ont été publiés sans opposition à faoug les bans de mariage des époux Henri Gabriel Dorier, fils de Gustave Jean Louis et de Louise Henriette née Rossel, sa femme (majeur, né le 18 mai 1846), d'Arzier, domicilié à faoug, d'une part. — Et Cécile Beausire, fille mineure (née le 29 août 1856) autorisée de Jean Louis et de Louise née Lot, d'Épendes, domiciliée à faoug, d'autre part. — Les époux ayent rempli auprès de moi les formalités légales, et le département l'autorité de Justice et Police ayant accordé dispense d'une publication.

J. Fuchs past

Aujourd'hui, 31 Décembre 1875, au soir, le présent registre, bien que non rempli, est clos en vertu de la Loi décrétée par le Grand Conseil du Canton de Valais le 8 Novembre 1875, en exécution de la loi fédérale du 24 décembre 1874 sur la tenue des registres de l'état civil par

Soussigné, de l'enteur des Registres de la paroisse de Saoucy.

J. Fischer Pasteur





